

Morgentaler hospitalisé

Les raisons demeurent mystérieuses

GRANBY — Le Dr Henry Morgentaler a été admis au département des soins intensifs de l'Hôpital Général de Granby, lundi.

On sait que le Dr Morgentaler a souffert récemment de troubles cardiaques, notamment durant une séance de son procès pour avoir pratiqué un avortement illégal. Chef d'accusation d'ailleurs non retenu par les membres du jury.

L'hôpital refuse pour l'instant de divulguer tout renseignement sur l'état de santé du Dr Morgentaler. Selon un rapport sommaire et non confirmé, le docteur Morgentaler se serait effondré dans sa cellule à la prison de Waterloo.

Suite à cet incident, les autorités du ministère de la Justice du Québec, ont tenu, lundi, par voie de communiqué, à faire le point concernant l'hospitalisation du docteur Morgentaler, dans la nuit de dimanche à lundi. Toutefois, nous ne connaissons pas encore la version officielle.

Voici le texte intégral du communiqué émanant du ministère de la Justice, direction de l'information: "La Direction générale de la

probation et des établissements de détention du ministère de la Justice du Québec croit opportun d'apporter les précisions suivantes concernant les circonstances qui ont entouré l'admission du docteur Henry Morgentaler à l'hôpital de Granby, dans la nuit de dimanche, 15 juin 1975".

"Dimanche soir vers 23h.30, le docteur Morgentaler refuse de se coucher dans le dortoir de l'institution, tel que prévoit le règlement adressant des paroles grossières aux surveillants", — du centre de détention de Waterloo.

"Un des surveillants fait rapport immédiatement au responsable de l'institution.

Par la suite, celui-ci demande à nouveau de respecter le règlement. Nouveau refus de la part du docteur Morgentaler accompagné de paroles injurieuses".

"Sur ce, le responsable décide d'isoler le docteur Morgentaler, d'autant plus que son refus a été formulé devant une partie des pensionnaires de l'institution. En isolement pour la nuit, un détenu a droit à ses sous-vêtements. Mais insulté, le docteur Morgentaler enlève ses sous-vêtements et les projette à la face du responsable de l'institution".

"Les surveillants qui effectuent des rondes à intervalles réguliers de 15 minutes constatent que le docteur Morgentaler, selon toute apparence, dort".

"Vers 1h.30 du matin, le docteur Morgentaler se plaint de maux d'estomac et d'étouffement. La direction de l'institution contacte immédiatement l'hôpital où le docteur Morgentaler est reçu vers 2h.15 du matin. Il est depuis lors

gardé sous observation à la section des soins intensifs de l'hôpital".

"La Direction générale de la probation et des établissements de détention tient à préciser que le docteur Henry Morgentaler est soumis au même règlement et reçoit le même traitement que tout autre individu sentencé à une peine de prison dans un établissement de détention du Québec.

Celui-ci ne jouit pas moins ni plus de privilèges que tout autre détenu."

EXPOSITIONS MILITAIRES ET CIVILES
LES SNOWBIRDS
BIEN D'AUTRES ATTRACTIONS!
PAGEANT AERIEN
BAGOTVILLE, 22 JUIN

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINTE-ANNE

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Bibliothèque de la Législature
Hotel du Gouvernement
Quebec G1A 1A5 Compl.

VENEZ VOIR LES "SKYHAWKS"
ENTREE LIBRE
22 JUIN
PAGEANT AERIEN
SAGUENAY-LAC-SAINTE-ANNE
Base de Bagotville

2e année No 216

Mardi, 17 juin 1975

28 pages 20 cents

Modes de transport

Le fédéral jouera un rôle actif



CONTRE LA TORDEUSE — Il n'y a pas que le Québec qui soit aux prises avec la tordeuse des bourgeons de l'épiphyte. La même situation se retrouve dans la région nord-est des Etats-Unis. La technique pour enrayer ce

mal est la même qu'employée ici même dans notre région. Les avions-citernes survolent la forêt pour y répandre l'insecticide.

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a l'intention de jouer un rôle plus actif et d'augmenter, dans certains cas, son ingérence dans les modes de transport au pays de façon à mettre sur pied un système de transport intégré, accessible et efficace, susceptible d'en fournir une meilleure utilisation.

Il préconise ainsi une modification à la loi devant permettre au ministère des Transports de se substituer à la Commission canadienne des transports comme principal conseiller auprès du gouvernement et au ministre de donner des instructions à la CCT, dans le contexte de la politique mais non dans celui d'un cas précis dont la CCT serait saisie.

Par ailleurs, le service de transport de passagers serait sensiblement amélioré et on prévoit que les subventions gouvernementales passeront de \$135 millions en 1974 à \$300 millions en 1980.

Le cabinet a autorisé, de plus, en principe, la mise à l'essai d'un train rapide entre Québec et Windsor, Ontario.

Des mesures relatives aux tarifs de transport de marchandises sont également proposées dans le but de rendre plus rentable le transport des marchandises au Canada.

Voilà un aperçu du contenu d'une vaste révision de la politique des transports, en trois volumes totalisant 250 pages, rendue publique, hier, par le ministre des Transports, M. Jean Marchand.

Il y a plus d'un an que cette étude a été entreprise et une série de consultations avec l'entreprise privée et les membres du Comité parlementaire des transports et communications sera entreprise avant d'aboutir, vers la fin de la présente année, au dépôt d'un projet de loi modifiant en profondeur la loi nationale des transports, en vigueur depuis 1967.

Les trois documents déposés aux Communes portent sur un cadre d'ensemble pour les transports au Canada, un rapport provisoire sur le mouvement interurbain de voyageurs au Canada et un rapport pro-

visoire sur le transport de marchandises.

En somme, le gouvernement mettrait un peu de côté le principe traditionnel de la libre concurrence dans le domaine des transports au pays et occuperait une plus large part, surtout dans les systèmes de transport en voie de développement.

La loi actuelle sur les transports part du principe de la libre concurrence, laissant au gouvernement un rôle plutôt passif, comme celui de fournir et d'exploiter certaines infrastructures et services tels les ports, les aéroports et les systèmes de navigation et celui de subventionner divers programmes.

Mais, depuis quelques années, plusieurs facteurs de changement, tels la crise de l'énergie, une conscience plus accrue des disparités régionales, des améliorations dans la technologie des transports, ont amené le gouvernement à repenser tout le système et le principe de la libre concurrence.

Les coûts des différents modes de transports ont également beaucoup augmenté et le gouvernement doit s'assurer qu'ils fonctionnent encore efficacement et éviter toute hausse injustifiée des tarifs.

C'est pourquoi, a dit M. Marchand, le gouvernement ne doit plus se cantonner dans un rôle largement passif mais lui imprimer plutôt une nouvelle orientation afin que le système intégré de transports se développe en fonction des besoins du pays.

Le ministre des Transports a énuméré dix principes devant servir de base à la mise en oeuvre de nouvelles structures et du nouveau rôle du gouvernement à l'intérieur d'une toute nouvelle politique nationale des transports.

La politique actuelle telle que contenue dans la loi n'est pas erronée mais plutôt trop limitée pour notre genre de pays et elle ne reflète pas suffisamment le caractère expansionniste d'une grande partie du Canada; elle ne tient pas également assez compte de l'influence du transport sur nos priorités nationales et sur nos vies personnelles, a dit encore le ministre en Chambre.

NOS PAGES

Procès

Les deux avocats au procès d'Yvonick Dufour ont terminé leur plaidoirie hier. Le verdict devrait être connu demain.

En page 2

Augmentation

Malgré la conjoncture économique actuelle, la CCS présente un rapport annuel plus qu'encourageant. De plus, les prévisions pour 1980 risquent d'être dépassées.

En page 3

Professionnels

Le Syndicat des professionnels du gouvernement s'est désolidarisé de l'attitude de l'administration Bourassa.

En page 8

Révolution

Une récente réunion du Conseil militaire laisse croire qu'on serait sur le point de prendre des décisions d'une importance vitale pour la révolution portugaise.

En page 28

SPORT

Lafleur

L'invité d'honneur de la 21^{ème} Traversée du lac Saint-Jean sera le populaire joueur des Canadiens, Guy Lafleur.

En page 15

COJO

Le budget du COJO pour l'exercice 75-76 atteint \$34 millions... et les prévisions budgétaires globales atteindraient \$85 millions.

En page 16

Wimbledon

Les vainqueurs de l'an dernier sur les courts de Wimbledon, sont classés favoris pour l'emporter cette année.

En page 17

Borgne

Le comité de règlements de la LNH a approuvé le masque spécial destiné à Greg Neely.

En page 18

SOMMAIRE

| | |
|----------------------|---------|
| — Arts et spectacles | 12 |
| — Annonces classées | 24 |
| — Bandes dessinées | 26 |
| — Bourse | 23 |
| — Bridge | 27 |
| — Cinéma | 12 |
| — Décès | 25 |
| — Entrecroisés | 26 |
| — Finance | 22 |
| — Horoscope | 25 |
| — Mots croisés | 27 |
| — Mots mystères | 26 |
| — Patron | 24 |
| — Sports | 15 à 19 |
| — Télévision | 12 |

La charogne: Québec savait depuis '68

MONTREAL (PC) — Bien qu'officiellement avisées depuis très longtemps que de la viande impropre à la consommation humaine était vendue aux consommateurs, les autorités gouvernementales québécoises ont attendu jusqu'en juillet 1974 avant d'adopter une nouvelle législation à cet effet et, en juin 1975, celle-ci n'est toujours pas en vigueur.

Témoignant devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, lundi, le médecin-vétérinaire Marc L'Heureux, ancien coordonnateur du ministère provincial de l'Agriculture pour la région nord de Montréal, a déclaré qu'en mars 1968, il avait soumis avec deux confrères un mémoire sur le contrôle du commerce de la charogne, mais que celui-ci était demeuré lettre morte.

responsable de la salubrité des aliments au ministère de l'Agriculture, le mémoire du Dr L'Heureux et de ses confrères, les Dr Jean Mauffette et Joachim Hébert, soulignait le manque d'uniformité dans l'application du règlement relatif à la récupération d'animaux morts ou malades; il soulignait aussi le manque de disponibilité du personnel qualifié et les difficultés d'exercer un contrôle en raison des tendances frauduleuses possibles dans ce genre de commerce.

Afin d'établir un véritable contrôle du commerce des animaux morts ou malades, le mémoire recommandait la création d'un organisme tri-partite dirigé par un représentant du ministère de la Justice, un membre de la Sureté du Québec et un médecin-vétérinaire, et composé d'une

équipe suffisante et spécialement entraînée.

Le Dr L'Heureux a pris sa retraite en 1973 et à ce moment-là, il n'y avait pas eu de suites officielles à son mémoire.

A plusieurs reprises au sein du ministère de l'Agriculture, il a été question de la difficulté de poursuivre les charognards, mais jamais a-t-on mis en application même partiellement les recommandations de son mémoire.

Selon le témoin, la possibilité que de la charogne puisse se retrouver en grande quantité dans l'assiette des consommateurs était une préoccupation embarrassante pour un fonctionnaire soucieux de faire son travail.

Pour sa part, le Dr. Albert Laval-

lée, qui est toujours le grand responsable de la salubrité des aliments au ministère de l'Agriculture, a admis qu'il n'y a en pratique, pour tout le Québec, que deux inspecteurs chargés de surveiller l'application du règlement XXI.

Officiellement, il y en a deux autres, mais les autres tâches qui leur sont également confiées les empêchent de s'occuper de la surveillance du commerce des animaux morts ou malades.

Outre les témoignages des Drs L'Heureux et Lavallée, la CECO a recueilli, hier, les dépositions de deux inspecteurs de viande qui se sont donnés à des pratiques douteuses, les plaçant de façon flagrante en conflit d'intérêt.

M. Raoul Courtemanche, de

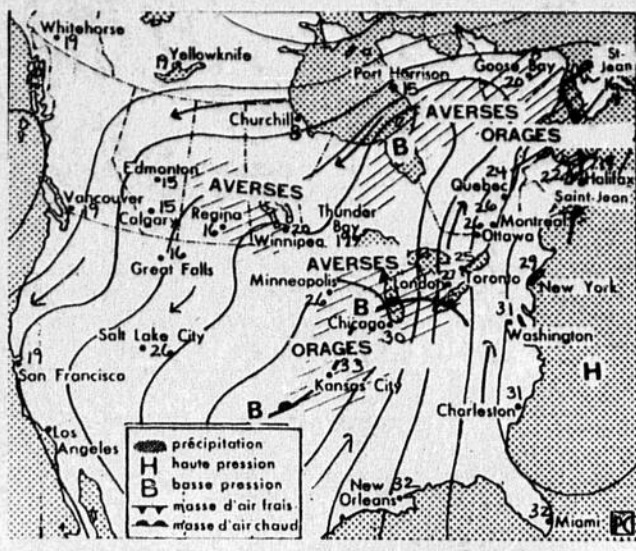
Granby, a été congédié, il y a deux semaines à peine, après son témoignage à huis clos.

Chargé auparavant de l'inspection aux salaisons Drolet et Labrecque, du groupe Federal Packing, l'inspecteur avait mis sur pied une petite combine personnelle qui lui a rapporté en 18 mois environ \$15,000, naturellement non déclarés au fisc.

Les responsables des entreprises Drolet et Labrecque recevaient chaque jour environ 2,000 livres de viande retournées par leurs clients, parce que les paquets avaient été éventés.

Ces stocks détériorés et déjà fabriqués, comme on l'a appris, avec de la charogne, étaient donnés gratuitement à l'inspecteur Courtemanche.

METEO



PRÉVISIONS

Pontiac-Témiscamingue, Abitibi, Haute Mauricie: généralement ensoleillé mais quelques averses isolées surtout en fin de journée. Plutôt venteux. Maximum 20 à 22. Aperçu pour mercredi: passages nuageux et chaud.

Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Lac-Saint-Jean: généralement ensoleillé. Maximum 21 à 23. Aperçu pour mercredi: beau et chaud.

Chibougamau: généralement nuageux avec quelques averses. Plutôt venteux. Maximum 18 à 20. Aperçu pour mercredi: beau et chaud.

Baie-Comeau, Gaspésie: dégagement graduel et parfois venteux. Maximum près de 20. Aperçu pour mercredi: généralement ensoleillé.

Sept-Îles: nuageux avec brouillard. Venteux. Maximum près de 15. Aperçu pour mercredi: dégagement.

Laurentides, Outaouais, Cantons de l'Est, Montréal: passages nuageux. Parfois venteux. Maximum 23. Aperçu pour mercredi: passages nuageux et chaud.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales notées dans les principaux centres nord-américains.

| | Min. | Max. |
|-------------------|------|------|
| Vancouver | 11 | 17 |
| Edmonton | 8 | 16 |
| Saskatoon | 7 | 19 |
| Winnipeg | 3 | 21 |
| Churchill | 0 | 7 |
| Toronto | 18 | 28 |
| Kingston | 16 | 22 |
| Ottawa | 14 | 28 |
| Montréal | 18 | 25 |
| Québec | 16 | 22 |
| Fredericton | 15 | 22 |
| Saint-Jean, N.-B. | 12 | 22 |
| Moncton | 12 | 23 |
| Halifax | 7 | 13 |
| Charlottetown | 10 | 22 |
| Chicago | 6 | 21 |
| New York | 17 | 24 |
| Washington | 21 | 33 |
| Miami | 24 | 32 |
| Los Angeles | 15 | 37 |

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 01h.05 (2'3") et haute à 07h.20 (7'9"). Elle sera à nouveau basse à 13h.30 (1'9") et haute à 20h.05 (8'3").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 02h.30 (4'2") et haute à 08h.40 (15'3"). Elle sera à nouveau basse à 14h.55 (3'6") et haute à 21h.15 (16'1").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 03h.40 (4'1") et haute à 08h.50 (14'3"). Elle sera à nouveau basse à 16h.00 (3'9") et haute à 21h.25 (14'7").

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY, LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.,
Tel.: 545-4480.

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président, directeur-général:
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information:
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles:
Gabriel BERBERI

Alma et les environs
667-7329
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais Interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de l'édition:
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes:
Paul BERGERON
Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS
Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché:
Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CNDPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (No 3213)

Procès d'Yvonick Dufour

Le verdict sera connu demain

par Guy Bergeron

ROBERVAL — On n'a pas entendu même une mouche voler hier dans l'enceinte du Palais de justice de Roberval au moment où Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la Couronne et Me Louis-Charles Fournier, procureur d'Yvonick Dufour se sont adressés aux 12 jurés.

La tension était tellement forte, que même dans l'assistance on aurait dit qu'on évitait de tousser et de bouger, de crainte de faire perdre un mot aux douze jurés qui, pendant deux heures trente, en deux périodes différentes, ont écouté attentivement les procureurs.

Dans quelques heures, Yvonick Dufour, âgé de 30 ans, de la rue des Pins à Dolbeau, connaîtra la décision de ses pairs concernant l'accusation de meurtre qui pèse contre lui à la suite de la mort de M. Edgar Maltais, de Chibougamau, assassiné le 29 juin dernier dans le Rang 3 d'Albanel.

Dufour n'a eu aucune réaction tant pendant la plaidoirie de son avocat que celle de Me Tremblay qui, pourtant, était toute différente.

Pendant que ce dernier expliquait aux jurés que les faits démontrés en preuve confirmaient la lucidité de Dufour dans les minutes qui suivirent la mort de M. Edgar Maltais, Me Louis-Charles Fournier affirmait, avec emphase, que son client n'avait pu avoir conscience du crime qui lui est reproché.

Me Tremblay

Pour le ministère public, les moyens de défense

soumis par Dufour, tels le delirium tremens, l'amnésie partielle ou "black-out" et le choc émotionnel ne tiennent pas puisque les experts les ont écartés.

Selon lui, ce n'est pas l'obligation de la Couronne d'expliquer pourquoi Dufour a tué Edgar Maltais.

"Dufour donne l'explication la plus facile en affirmant: "Je ne sais pas, je ne me rappelle pas."

Et pour Me Tremblay, il a demandé au jury si le fait de se livrer à la police n'était pas tout simplement le fait du remords des principes inculqués par la famille Dufour à leur fils.

Aux douze jurés, il a demandé de raisonner avec bon sens. Reconnaisant que Dufour était un alcoolique, Me Tremblay leur a demandé si tous les alcooliques du Canada commettaient des crimes, et qu'ils avaient comme seule explication qu'ils ne s'en souvenaient pas, la vie ne serait plus "vivable".

Egalement, il a rappelé au jury qu'Edgar Maltais avait le droit de vivre, qu'il n'avait pas demandé à mourir et que trop souvent on oublie la victime.

Auparavant, il avait signalé que le terme "illégalement assassiné Edgar Maltais" inscrit dans la plainte ne voulait pas dire volontairement et que si le législateur obligeait la Couronne à prouver le volontariat, il l'aurait indiqué dans son texte de loi.

Il a rappelé enfin que le prévenu avait le fardeau de prouver qu'il n'était pas sain d'esprit.

Me Fournier

Pour sa part, Me Louis-Charles Fournier a insisté

sur le fait que les jurés ne devaient pas seulement se demander si Yvonick Dufour avait causé la mort d'Edgar Maltais, mais s'il avait eu l'intention et la conscience de commettre un tel acte.

Il a mentionné qu'il serait inconscient de plaider que ce n'était pas Yvonick Dufour qui avait causé la mort d'Edgar Maltais.

"La question que vous avez à déterminer: "Est-ce que Yvonick Dufour était conscient lorsqu'il a posé son acte?"

L'avocat de la défense a insisté longtemps sur l'absence du mobile du prévenu de tuer Edgar Maltais, un chauffeur de taxi qu'il ne connaissait pas, affirmant qu'il n'avait aucune raison d'attenter à sa vie.

Pour lui, son client n'était pas conscient. "Notre défense a démontré qu'il n'avait pas causé volontairement la mort du chauffeur de taxi de Chibougamau, parce que c'était hors de son pouvoir, hors de sa volonté.

"D'ailleurs, l'absurdité de l'acte ne démontre-t-il pas qu'il ne savait pas ce qu'il faisait?"

Me Fournier a insisté sur le fait que son client s'était rapporté volontairement à la police après qu'il eut constaté la mort d'Edgar Maltais, et que cette façon d'agir expliquait bien l'état d'inconscience dont les psychiatres ont parlé.

Ce n'est qu'au milieu de l'après-midi que le juge Jacques Dufour s'adressera aux douze jurés.

Normalement, le verdict ne sera rendu que mercredi.



GAINS COMMUNISTES — Le Parti communiste italien a enregistré des gains importants au cours des élections régionales qui se sont déroulées, au cours des deux derniers jours, en Italie. Au moment de mettre sous presse, on ne connaissait pas encore les résultats définitifs.

Première vraie séance marquée de plaintes

JONQUIERE — Ayant débuté sur un petit problème d'ajustement, la première vraie séance publique du nouveau conseil de Jonquière s'est terminée par les plaintes et récriminations de nombreux contribuables, et sur une altercation entre les conseillers Yvon Dubé et Marcel Dufour.

C'est ainsi que des représentants d'un groupe de motards tannés d'attendre que le conseil statue concernant une demande déposée en février, pour obtenir un terrain où se tiendrait un congrès de motards, se sont plaints auprès du nouveau conseil, mais une réponse devrait finalement leur être donnée jeudi prochain.

Des résidents d'Arvida se

sont plaints pour leur part de la circulation à vitesse excessive, des camions empruntant la rue Dubose pour éviter les inconvénients des travaux en cours sur la route 170. Le maire Francis Dufour aurait lui-même failli être victime d'un accident dans ce secteur, alors qu'il se promenait à bicyclette, ainsi que l'a rappelé un contribuable.

Le coût élevé et le risque d'en venir à une information dirigée a fait dire au maire que les journaux, la radio et la télévision, jouaient suffisamment leur rôle d'informateurs. De plus, les conférences de presse du maire et les communiqués au sujet de problèmes particuliers, devraient suffire amplement, selon M. Dufour.

Information

Le maire Francis Dufour a demandé qu'on s'en remette à la presse pour obtenir l'information sur les activités municipales. On a donc rejeté une demande de l'AFEAS appuyée par le conseiller Jean Laferrière, concernant la publication d'un bulletin d'information mensuel.

Récrimination

Les problèmes soulevés par les contribuables présents hier soir, allaient du manque de pression d'eau à la poussière sur de nouvelles rues (Rang Saint-André), jusqu'à une rue bloquée par les travaux en cours à la côte Desmeules, problèmes signalés par le conseiller Henri Carrier.

Chicoutimi se soucie des espaces verts...

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le maire de Chicoutimi a annoncé, hier, des travaux d'investissement de \$375,000 par la compagnie Gulf Oil, à l'intersection des rues Bégin et Saint-Joseph, de même que la réalisation d'un parc, "aux Jardins Talbot", un investissement de l'ordre de \$300,000.

A l'issue de la séance régulière du conseil municipal de Chicoutimi, M. Girard a fait part de l'acquisition du garage Gulf, à l'intersection des rues Racine et Hôtel-de-Ville, en échange d'un terrain à l'intersection Saint-Joseph et Bégin. C'est à cet endroit

que la compagnie Gulf fera un investissement.

M. Girard a expliqué que l'ancien garage sera démolli après que "l'Oasis culturel" aura terminé sa saison estivale et que des projets sont prévus pour l'utilisation du terrain, par la suite.

Il a indiqué que le projet de construction d'un édifice pour loger les bureaux du Centre des services sociaux (CSS) n'était pas définitivement écarté. "De toute façon, ce dossier vieux de deux ans demeure et on ne peut que le classer de prioritaire. Nous avons d'autres projets que nous ne pouvons dévoiler, a dit le

maire, mais il est trop tôt pour en révéler la teneur".

Quant au parc à l'intérieur des Jardins Talbot, le maire Girard a révélé qu'il serait du même type que celui du quartier Hamel & Fradette. "Le règlement est voté et approuvé, a-t-il dit.

Nous avons l'argent pour le réaliser immédiatement et il sera prêt dans peu de temps".

Terrain vacant

Le maire de Chicoutimi tient particulièrement à ce que le terrain, propriété de l'hôpital de Chicoutimi, à l'intersection des rues Jacques-Cartier et Saint-Vallier, soit dans un meilleur état et il demandera à l'institution hospitalière de voir à ce que le terrain soit mieux entretenu, car, dit-il, "c'est pas beau à voir".

"Ce n'est pas s'immiscer dans l'administration de l'hôpital que de demander que le terrain soit plus propre. On pourrait l'entretenir et même installer des bancs afin que ce soit un autre coin de verdure".

Le maire Girard a déclaré que l'on se soucierait davantage de l'esthétique de la ville, dans les mois à venir, et que l'on ferait le nécessaire pour qu'il y ait plus de verdure. "J'y tiens à ce coin, a-t-il mentionné. Il y a d'autres endroits également où nous ferons des efforts pour embellir. Nous voulons une ville de plus en plus belle."

Parc industriel

Le conseiller Léo Favre, satisfait de la subvention de \$3,600,000 obtenue pour le Parc industriel du Haut-Saguenay, n'entend pas en rester là et il déclare que quant à lui, ce n'est qu'un début. "Nous allons aller de l'avant et ce parc industriel doit devenir une force pour le Haut-Saguenay. Nous avons des objectifs et la Commission industrielle est prête à travailler à la limite pour que ce parc dépasse toutes les espérances."

Terrain vendu à la firme Domicilex...

JONQUIERE — Le nouveau conseil de Jonquière a accepté, hier soir, de vendre pour \$50,000 à la firme Domicilex, un terrain de 500,000 pieds carrés, dans le parc industriel municipal.

Quant au projet de plateau Jonqueret, aujourd'hui mené par Les Immeubles Centre-ville Jonquière Inc., le conseil a de nouveau accordé un délai jusqu'au 18 août, pour le début des travaux qui était initialement prévu pour le 30 juin prochain.

Centre-ville

De plus, une résolution du conseil permettra de procéder par bail emphytéotique d'une durée de 50 ans, plutôt que par achat et rétrocession. Les terrains du centre-ville de Jonquière, libérés par la rénovation urbaine, devraient être achetés au coût de \$200,000 pour y construire un centre commercial.

En accordant un délai plus long, le maire Francis Dufour disait espérer que l'on ne serait plus dans l'obligation de changer un protocole d'entente à cause de délais trop courts, et que l'on pourrait régler les problèmes en suspens comme: l'entente pour l'acquisition des propriétés de la fabrique Saint-Albert-le-Grand, et les autorisations de la SHQ et de la Commission municipale du Québec pour le bail emphytéotique.

Finalement, on a donné avis de présentation pour le règlement de rénovation de \$400,000 dans le secteur Arvida. Un autre avis de motion prévoit l'application à Arvida du code du logement.

FAITS DIVERS

RIVIERE-DU-MOULIN — Un garçonnet âgé de 12 ans, Richard, fils de M. Raymond Marin, du 165, rue Langevin, a subi des blessures graves, hier, lorsqu'il fut heurté par une automobile, face à l'hôtel de ville de Rivière-du-Moulin.

Le garçonnet a été happé par l'automobile de M. Serge Côté, du 649, rue Racine, à Chicoutimi.

L'enfant fut transporté à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de la maison Aubin & Fils. Selon les renseignements obtenus,

hier soir, son état est critique.

Analyses

Le chimiste Jean-Jacques Ravary de l'Institut médico-légal de Montréal a commencé, hier, ses analyses pour déterminer la cause exacte de l'incendie qui a coûté la vie à M. Jean-Claude Jalbert, âgé de 27 ans, du 114, rue Auger, à Roberval, dimanche matin.

On se rappellera que le feu avait pris naissance dans le plafond de la maison où habitait M. Jalbert.

Chez Zeller's Injonction valide jusqu'à vendredi

CHICOUTIMI — Le juge André Gervais de la Cour supérieure a prolongé jusqu'à vendredi, l'injonction provisoire émise contre le Syndicat des employés des magasins Zellers de Place du Saguenay et du magasin de la rue Saint-Dominique à Jonquière.

Vendredi, le juge Gervais déterminera si l'injonction provisoire deviendra permanente. On sait que la grève sévit à ces deux magasins et que le juge Maurice Jacques a limité le piquetage à trois personnes par porte d'entrée.



SOYEZ PRUDENT ET BIEN VIVANT GRACE A LA SECURITE AQUATIQUE

RESIDENCE A VENDRE



● directement du propriétaire; ● libre immédiatement; ● à proximité des centres d'achats; ● au 1611, rue des Sittelles, Chicoutimi; ● superficie du rez-de-chaussée: 1,325 pieds carrés; ● extérieur fini briques et pierres — tapis à la grandeur; ● chauffage à l'huile — plinthe eau chaude; prix inférieur au coût actuel de la construction. S'adresser le jour aux heures de bureau au numéro 543-7866.



Route 170 Il faut démolir pour construire

par Denis Lavole

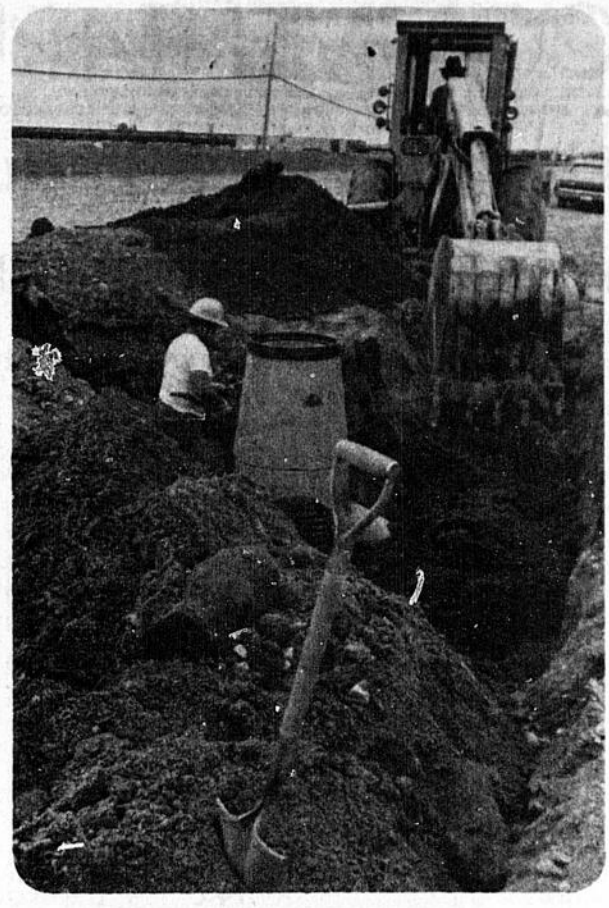
JONQUIÈRE — La principale artère du grand Jonquièr, et éventuellement la rue principale de la future grande ville de Saguenay, est en fort mauvais état. Ce n'est que la rançon du progrès, car le sentier qu'était autrefois cette route conduisant de La Baie à Alma, n'a cessé de s'améliorer avec le secteur urbain du Haut-Saguenay.

Il faut démolir pour refaire cette ancienne route 16A devenue route 170, et qui ne pourra plus bientôt conserver son titre d'artère régionale, une autoroute, une vraie semble-t-il, devant dans quelques années seulement relier convenablement Alma à La Baie

En attendant, on élargit cette route 170 éventrée en plusieurs endroits, poussière sous le soleil estival et fort cahoteuse par temps pluvieux.

Comme on peut le constater par les photos, il faut briser pont et viaduc pour élargir la route; creuser pour installer les infrastructures; dynamiter pour corriger une courbe.

Tout cela coûte des millions de dollars, et il est à espérer qu'une fois terminée, cette route 170 à quatre voies non-divisées puisse accommoder la circulation déjà très abondante dans le secteur, et qui ne cessera de croître avec tous les commerces qui s'implantent le long de la route 170.



Malgré la conjoncture économique La CCS augmente ses performances générales

par Serge Cloutier

ST-BRUNO — La conjoncture économique incertaine et une perte substantielle dans l'exploitation du service forestier à La Doré n'ont pas empêché la Chaîne coopérative du

Saguenay d'augmenter ses performances générales et de souligner avec un certain éclat de son vingt-cinquième anniversaire de fondation.

"L'agriculture et l'industrie forestière, secteur du bois de construction, ainsi

que les entreprises qui en dépendent, comme la CCS, sont particulièrement affectées par cette conjoncture économique", souligne le directeur général de l'entreprise, M. Thomas-Louis Tremblay, dans son rapport annuel.

Ce sont cependant les nombreuses et diverses activités de la Chaîne coopérative qui ont permis tout de même d'enregistrer certains gains, déclare M. Tremblay. Ainsi, le volume de ventes, incluant l'inflation, est passé à près de \$45

millions, une augmentation de plus de 25 pour cent par rapport à 1974. L'actif, le capital de roulement et les placements sont également à la hausse.

Le bois de sciage

Le service forestier, qui enregistrait des profits depuis trois ans, a occasionné des pertes appréciables en 1974, à cause de la chute des prix du bois de construction, et des inventaires élevés. En 1974-75, les opérations ont été réduites à 5 millions de PMP.

En 1975, la CCS a un programme de coupe de 20,000,000 de PMP, et une certaine confiance dans une reprise possible, fait espérer aux dirigeants que la scierie d'Argenson sera rentable, des travaux de rénovation ayant été complétés ces derniers mois.

Des négociations sont en cours avec le ministère des Terres et Forêts, et les administrateurs surveillent les projets de réaménagement forestier, pour que les 2,000 membres de la CCS soient traités équitablement. Comme on le sait, la scierie de La Doré, propriété de la CCS depuis près d'un an maintenant, fait partie du groupe de scieries impliquées dans le projet Donohue à St-Félicien.

droit comme argument la prestation des agriculteurs de la région, lors de l'abattage des veaux qui a eu lieu à St-Bruno en 1974.

La viande avariée

La CCS se préoccupe de la qualité de la viande mise en marché depuis 25 ans, affirme M. Thomas-Louis Tremblay, dans son rapport annuel. En 1972-73, "nous signalions la concurrence déloyale que nous avions à rencontrer. Il aura fallu attendre de longues années avant que soit dévoilée cette situation. Nous souhaitons la venue d'une législation sérieuse qui redonnera confiance aux consommateurs et mettra toutes les entreprises sur un même pied de concurrence", ajoute le directeur de la CCS.

Les produits CCS sont sous inspection fédérale, Approuvé Canada, et le permis porte le numéro 49.

Fusion possible

Des études sont en cours qui devraient aboutir prochainement à la fusion de la Coopérative de Chicoutimi avec la Chaîne coopérative du Saguenay. En attendant, un protocole d'entente lie ces deux coopératives et la Fédération de Québec. Les agriculteurs de

Chicoutimi et les administrateurs sont favorables à cette fusion.

Notons aussi que la CCS a reçu en ristourne de la Fédération un montant de

\$448,972 en 1974, dont \$250,000 ont été versés à l'ACL, les ententes CCS-Fédérée concernant en grande partie les produits laitiers.



CCS — La Chaîne coopérative du Saguenay suit une progression qui dépasse les prévisions. On parle de fusion avec la Coopérative de Chicoutimi.

\$45 millions en 1974

Prévisions pour 1980: largement dépassées

ST-BRUNO — Après 25 ans, le complexe CCS représente aujourd'hui un moteur d'enrichissement collectif appréciable, qui comporte un actif de \$15 millions; un chiffre d'affaires d'environ \$45 millions en 1974, à comparer à \$18 millions en 1970. Selon le président de la coopérative, M. Léopold Harvey, les prévisions de \$50 millions de chiffre d'affaires pour 1980 seront dépassées.

L'intérêt des agriculteurs

Selon le président, l'intérêt des producteurs agricoles tient à cœur aux administrateurs de la CCS, et une collaboration constante existe entre l'UPA et la CCS. C'est ainsi que le président rappelle avec amertume les difficultés éprouvées en 1974 par les agriculteurs, qui ont vu les prix des intrants augmenter considérablement, tandis que les prix obtenus pour leurs produits, les viandes surtout, étaient à la baisse.

M. Harvey signale aussi que les productions sans sol, comme le porc, le poulet à chair et la poudeuse, sont toujours en régression dans la région, et qu'il faut poursuivre les efforts en vue de conserver au Saguenay-Lac-Saint-Jean un minimum de ces productions. Pour garder à la CCS sa vitalité, il faut qu'elle approvisionne ses clients dans tous les domaines où elle le fait déjà, ce pourquoi l'avenir de ces productions préoccupe la coopérative.

Le président, qui s'adresse aujourd'hui aux membres réunis à Alma, et qui doit présider au banquet du 25ième anniversaire ce soir, rappelle que le refinancement de l'entreprise réalisé au début de 1975 va permettre aux individus et institutions de la région de profiter de la santé financière de la CCS, et permettre à cette dernière d'opérer avec plus de vigueur encore.

M. Harvey raconte aussi comment la coopérative s'est finalement assez bien tirée d'affaire après le désastreux incendie de janvier, les clients n'ayant eu à

La relève

subir que de légers inconvénients de cette situation temporaire.

L'agriculture change, les fermes se consolident, et les entreprises doivent faire de même, selon le président, ce qui motive la CCS à entretenir des rapports étroits avec la Fédération de Québec, et à envisager certaines fusions (Argenson de La Doré en 1974, et Coop Chicoutimi en 1975?).

Les dirigeants de la CCS se réjouissent aussi de voir que beaucoup de jeunes joignent les rangs de l'or-

ganisme, et apportent du sang neuf à l'organisation. De plus, des producteurs du comté de Charlevoix ont adhéré à la CCS en 1974. En contrepoint, l'entreprise coopérative rendra hommage aujourd'hui à tous les administrateurs qui se sont succédés aux postes de commande depuis 25 ans, et soulignera les 25 ans de services de certains employés.

Notons que c'est pendant 1975 que la convention collective des employés viendra à expiration, et que les dirigeants espèrent en arriver rapidement à une entente.

Les viandes

Les opérations forestières comptent pour 15 pour cent environ des affaires de la coopérative, les revenus provenant surtout des services des viandes, les produits laitiers, la meunerie, le service général, les produits pétroliers, les élevages, la machinerie. Pour ces services, l'augmentation du chiffre d'affaires atteint 23 pour cent. Le bilan de l'année est donc positif, grâce à ces services nombreux et diversifiés, et les résultats détaillés doivent être dévoilés aujourd'hui aux sociétaires réunis en assemblée générale annuelle, à Alma. Ces derniers devraient d'ailleurs voter une ristourne importante, dont une partie reste dans l'entreprise pour son financement, et est consentie sous forme de prêts par les sociétaires eux-mêmes, constituant une espèce de fonds de retraite indirect.

Un jugement en appel

Les dirigeants de la CCS sont fort mécontents d'un jugement rendu cette année par la Cour, et ont porté en appel cette décision qui accorde seulement \$3,000 pour des terrains que le gouvernement a expropriés pour la route 170 passant à proximité des immeubles, à St-Bruno.

Pendant les négociations directes, le ministère de la Voirie avait offert jusqu'à \$7,224, ce qui avait été refusé. Les terrains sont occupés depuis onze ans et la CCS réclame un montant adéquat, plus intérêts. Le juge, pour justifier le montant de \$3,000, se baserait en partie sur la baisse de valeur des terrains et pren-

Relevés hydrographiques de la rivière Saguenay

ALMA — Le ministère fédéral des Transports vient d'accorder un contrat important à une firme d'ingénieurs spécialisée dans les relevés hydrographiques, et qui doit employer une équipe de 19 personnes pendant tout l'été pour réaliser des cartes précises des rivières Petite et Grande Décharges, et de la rivière Saguenay, de Shipshaw à Alma.

Ces relevés hydrographiques permettront de déterminer la navigabilité de ces cours d'eau fréquentés par de nombreux plaisanciers, et assurera ainsi une sécurité plus grande aux propriétaires d'embarcations.

C'est à l'occasion de l'ouverture officielle du Club de Yatch d'Alma, pour 1975, que la nouvelle a été rendue publique, les dirigeants de l'organisme étant très heureux de raconter que les demandes qu'ils répètent depuis quelques années déjà ont été acceptées. Des demandes avaient été faites pour les rivières Péribonka, Ashouapmouchouan et Belle-Rivière, mais ces projets ne se réaliseront pas encore cette année. Pour le lac St-Jean lui-même, les relevés ont déjà été faits et ne demandent que des correctifs. Les relevés hydrographiques permettent aux navigateurs de connaître la profondeur, la localisation des récifs, et de circuler par conséquent en sécurité.

Rappelons que le Club de Yatch, dont le commodore est M. Jules Bettez, caresse



Thomas-Louis Tremblay

le projet de faire construire des écluses ou des ascenseurs pour bateaux, qui permettraient de passer du lac St-Jean jusque sur le Saguenay, et le St-Laurent. Un navigateur pourra peut-être un jour aller de St-Félicien à Québec, ou ailleurs dans le monde, par bateau. Des travaux devraient auparavant être effectués en vue de permettre aux embarcations de passer les barrages hydro-électriques d'Isle-Maligne et de Shipshaw.

Pour le Club de Yatch d'Alma, les travaux qui doivent être entrepris par Canadian Engineering dès les prochaines semaines, avec une équipe de 19 personnes et trois bateaux, représentent une excellente nouvelle et la promesse que les autres demandes puissent être un jour être accordées aux navigateurs de plaisance de la région.

Rappelons que le club opère un chalet à longueur d'année, à la Dam-en-terre, en face du camping municipal d'Alma, et qu'il compte près de 150 membres.

Fête du Saguenay Chicoutimi prône le comité régional

CHICOUTIMI — Les autorités municipales ont déploré, hier, que la Fête du Saguenay se limite uniquement au secteur de La Baie et le conseiller Emile Corneau a suggéré qu'un comité régional soit constitué pour en assurer une programmation qui aurait un cachet beaucoup plus régional.

Le conseiller Jules Larouche, qui a représenté la Cité de Chicoutimi, aux festivités, a dit qu'il était malheureux qu'on se limite à une fête locale. "Nous pourrions faire un réel succès de cette fête qui doit vivre, a-t-il dit. Ce n'est pas en

demeurant sur le plan local qu'on peut espérer intéresser la population. Ces gens-là qui ont organisé sont pleins de bonne volonté, mais ils manquent nettement de possibilités d'agir."

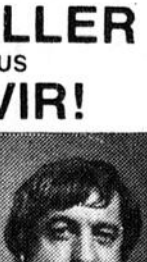
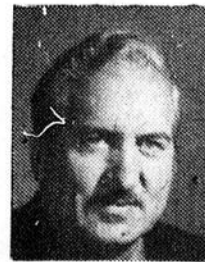
M. Jules Larouche, qui prône la grande Ville de Chicoutimi, par une fusion avec La Baie, n'a pas perdu l'occasion de lancer, à brûle-pourpoint: "Ça augure bien pour la Fête du Saguenay en 1976-77."

Le conseiller Corneau a suggéré que le comité régional qui pourrait être formé devrait obtenir l'aide

du délégué touristique de Chicoutimi qui serait d'une aide précieuse.

Le maire Girard a souhaité que la Fête du Saguenay prenne une autre tournure pour intéresser la population. "Nous sommes prêts à faire notre part, à Chicoutimi, a-t-il dit. L'idée d'un comité régional est à retenir. On ne peut blâmer la présente organisation qui a été handicapée par le mauvais temps, mais le programme n'avait rien d'intéressant sur le plan régional, ce qui n'était pas de nature à faire déplacer les gens."

NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!



FORD
MERCURY
BOULEVARD AUTO
ALMA, - P.Q.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Gérald Harvey doit remplacer notre ministre-fantôme auprès de l'OPDQ

Les préoccupations majeures de la région économique .02 sont trop nombreuses et elles requièrent une attention tellement constante qu'on ne peut les confier à un ministre-fantôme.

Malheureusement, depuis sa nomination comme représentant du Saguenay-Lac-Saint-Jean auprès de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, n'a vraiment pas eu le temps de se pencher sérieusement sur les dossiers qu'il doit pourtant défendre auprès de l'Etat.

Et avec les problèmes qui assaillent l'agriculture québécoise depuis quelque temps, cet homme politique, en demeurant, charmant personnage, en a plein les bras. N'oublions pas, en outre, qu'il doit rendre des comptes à ses électeurs du comté de Champlain, une circonscription que l'actuel chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, a su cajoler durant plusieurs années.

La politique de l'actuel gouvernement libéral de choisir un ministre demeurant dans une autre région comme plaideur auprès de l'OPDQ, s'inspire sans doute, d'une motivation logique. On veut ainsi prévenir la répétition d'erreurs graves commises dans le passé par certains hommes politiques. Les mauvaises langues chuchotent, notamment, que l'ancien ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, avait manifesté un favoritisme indécent à l'endroit de Rimouski, aux dépens des villes voisines.

Cette précaution est-elle encore valable au Saguenay-Lac-Saint-Jean, maintenant que le ministre Gérald Harvey, après la sinieuse affaire de l'Edifice administratif, a fait passer la loi 98 et s'est fait le défenseur de projets régionaux malgré l'hostilité d'intérêts mesquins localisés dans sa circonscription?

En faisant accepter, par exemple, le projet du parc industriel régional, dans la paroisse de Chicoutimi, il a subi les foudres de l'ancien maire de Jonquière, Camil Gagné, qui a ainsi, contre sa volonté, sollicité en vain, un mandat à la direction de la nouvelle Jonquière.

Après un premier mouvement négatif, le ministre s'est également laissé convaincre par son homologue du comté de Dubuc, M. Ghislain Harvey, en souhaitant la conclusion d'une entente fédérale-provinciale qui permettrait la réalisation de Parc-Saguenay. Il est même membre du comité qui, sous la présidence du maire Elias Houde, de Petit-Saguenay, fait campagne en faveur du projet.

Quant à l'affaire Donohue, c'est lui-même qui a répondu à la délégation de Saint-Félicien, venue demander l'appui du Haut-Saguenay, lors d'une célèbre assemblée tenue au quartier-général du CRD, à Jonquière, le 10 mars dernier.

Enfin, le député de Jonquière a ac-

cepté la présidence d'honneur de la campagne en faveur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Même si l'ancien conseil municipal de Jonquière n'a pas voulu souscrire un sou, l'hostilité est tenace, l'appui accordé par le ministre a certainement favorisé le succès éclatant de cette campagne.

On soupçonnait, dans certains milieux, une certaine résistance du député Robert Lamontagne, l'homme fort du Lac-Saint-Jean, contre l'éventuelle nomination de son collègue Gérald Harvey comme représentant de notre région auprès de l'OPDQ.

Or, c'est le député de Roberval qui a lui-même proposé, dimanche, à Mistassini, lors d'un ralliement de partisans libéraux, que le ministre Harvey devienne officiellement l'avocat de la zone économique .02 auprès de l'OPDQ.

Lors d'une conversation téléphonique, hier matin, le vice-président de l'Assemblée nationale me répétait sa recommandation en précisant qu'il fut toujours opposé au système mis en application par son parti relativement à cet échange de ministres entre régions.

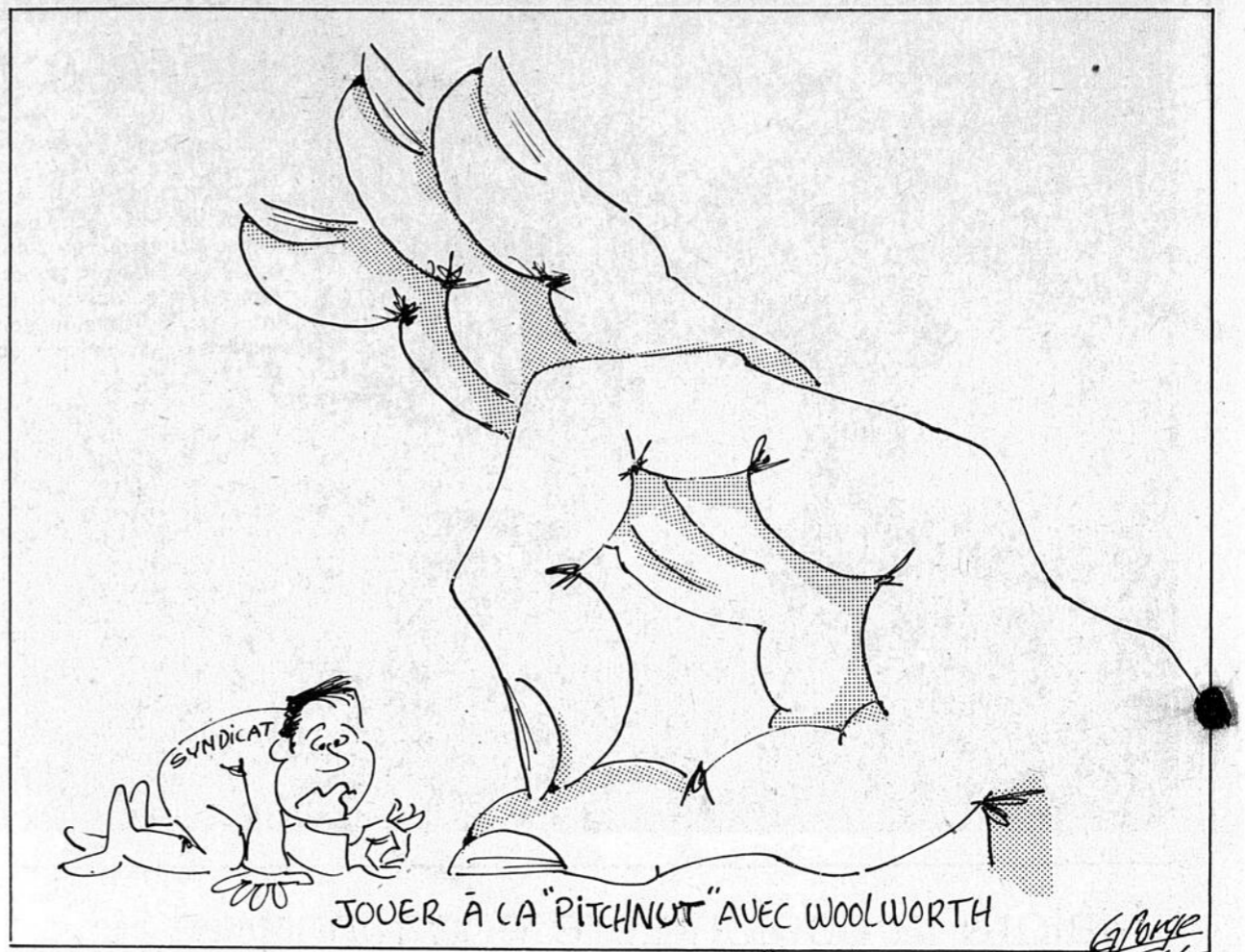
A une époque où le Saguenay-Lac-Saint-Jean a tant besoin d'un interlocuteur valable auprès de l'appareil gouvernemental, nous devons nous satisfaire d'un ministre de l'Agriculture absolument débordé et qui d'ailleurs, vient de prier son premier ministre de le soulager du mandat de représenter notre région.

Nous avons donc, perdu un an avec un fantôme.

Et maintenant, il faut faire adopter le plus rapidement possible le programme de rénovation et de prolongement du réseau routier présenté au dernier congrès du CRD.

Plusieurs autres préoccupations mettront bientôt le Saguenay-Lac-Saint-Jean en ébullition si un ministre n'en fait ses priorités. Et le seul qui peut efficacement jouer ce rôle primordial pourvu qu'il conserve, malgré les appétits de ses courtisans, la vision régionale adoptée au cours des derniers mois, c'est M. Gérald Harvey.

Bertrand TREMBLAY



VOUER À LA "PITCHNUT" AVEC WOOLWORTH

AU FIL DE LA PENSÉE

On étudie le système de la santé et la rémunération des médecins

A la suite de la désaffiliation des omnipraticiens du Saguenay-Lac-Saint-Jean du régime d'assurance-santé du Québec, la médecine est à l'ordre du jour. Nous croyons donc intéressant de vous livrer le contenu d'une entrevue de l'économiste Jean-Yves Rivard parue dans le dernier numéro de "QUEBEC-SCIENCES", une revue mensuelle publiée par l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. Le professeur Rivard est un ancien directeur de la recherche à la Commission d'enquête Castonguay-Nepveu qui, en collaboration avec Thomas Boudreau et Jean-Pierre Allix, publiera prochainement un rapport sur le système de la santé et les divers modes de rémunération des médecins. Entreprise depuis trois ans, cette recherche porte sur 86 centres de santé répartis dans six pays: Canada, Etats-Unis, Angleterre, France, Hollande et Suède. "Le QUOTIDIEN" a reçu l'autorisation de reproduire cet article.

M. Rivard, comment cette recherche a-t-elle pris forme?

Cela a débuté, en fait, au sein de la Commission Castonguay qui proposait de remplacer la médecine presque exclusivement curative par une médecine plus globale, préventive et personnalisée. Plusieurs d'entre nous pensions que le paiement à l'acte ne permettait pas d'atteindre ces objectifs et qu'il fallait recourir à un autre mode de rémunération.

Après avoir rédigé l'annexe 13 du rapport de la Commission intitulé: Rémunération du corps médical, nous avons constaté que la réaction des médecins était irrationnelle et émotive; ils se sentaient menacés, écrasés. Pour ramener le débat à des bases plus rationnelles, nous avons décidé de vérifier empiriquement nos hypothèses. Jamais dans le monde il n'y avait eu une enquête empirique sur les soi-disant avantages et inconvénients des différents modes de rémunération.

Nous nous sommes d'abord mis à l'oeuvre en déterminant 7 objectifs au système de distribution de soins: l'accessibilité, la globalité, la continuité, le haut niveau de santé de la population, la productivité, la personnalisation et la possibilité de recrutement. Nous avons ensuite retenu 3 modes de rémunération: le paiement à l'acte, le salariat et la capitation (traitement par habitant, que ceux-ci consultent ou non, dans le bassin de population dont le médecin a la responsabilité).

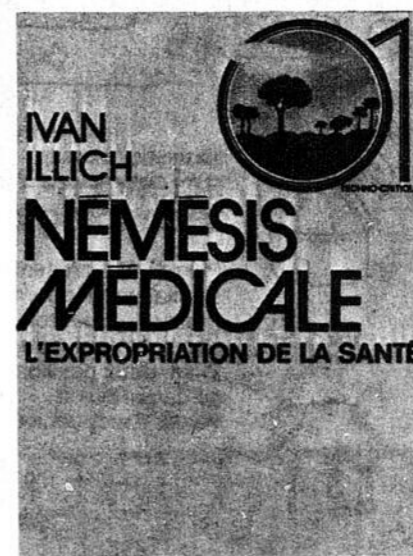
Pouvez-vous nous indiquer la proportion de médecins québécois pour chaque mode de rémunération?

La très grande majorité sont payés à l'acte, mais un bon nombre d'entre eux disposent aussi d'un salaire pour d'autres fonctions qu'ils remplissent (ex: administration d'un service).

On peut être certain cependant en affirmant que 45 pour cent des médecins reçoivent une partie au moins de leur rémunération en salaire. En Suède, tous les médecins sont à salaire; en Angleterre, les spécialistes reçoivent un salaire et les omnipraticiens sont rémunérés par capitation; en France, la situation ressemble à la nôtre.

Quelles sont les grandes conclusions de votre recherche?

Une des grandes conclusions est qu'il n'existe pas de mode de rémunération qui permette d'atteindre tous les objectifs. Le salariat est cependant celui qui en at-



teint le plus alors que le paiement à l'acte obtient de très mauvais résultats pour la plupart des objectifs. En effet, le salariat permet d'atteindre presque tous les objectifs sauf celui de la productivité, c'est-à-dire le nombre de visites médicales effectuées par journée ou heure d'activité. Ce dernier objectif, outre le recrutement, est le seul vraiment atteint par le paiement à l'acte.

On peut donc dire que selon qu'un gouvernement veuille favoriser un objectif ou un autre, il y a des modes de rémunération qui réussissent mieux que d'autres.

Quelle est, selon vous, c'est un jugement de valeur qui vous demande, la valeur de l'objectif de productivité?

Si un gouvernement pense que pour être heureux les gens doivent voir un médecin, si l'objectif est d'avoir le plus de monde possible dans les bureaux médicaux, alors dans ce cas, le paiement à l'acte est le meilleur système. Et on ne développera que l'aspect quantitatif du système de santé.

Existe-t-il d'autres facteurs que le mode de rémunération qui contribuent à atteindre les objectifs choisis?

Oui. L'autre facteur principal se rapporte au mode de pratique qu'on distingue essentiellement en 3 catégories: la pratique de groupe avec liens financiers seulement (partage du loyer et des frais de secrétariat), la pratique de groupe professionnellement intégré (mise en commun des dossiers et des honoraires) et enfin, les équipes multidisciplinaires de médecins et de para-médicaux. La dernière catégorie est de loin la meilleure dans le nombre d'objec-

tifs atteints (sauf pour la productivité). Viennent ensuite les groupes intégrés, puis ceux n'ayant que des liens financiers.

Le pays semble aussi être un élément explicatif intéressant. Au Canada et aux Etats-Unis, la situation serait sensiblement la même, tandis qu'en Europe, du moins pour les centres visités, la situation est différente. On y distribue surtout des soins curatifs délaissant ainsi les soins préventifs. Les objectifs d'accessibilité et de globalité y sont presque oubliés.

A la Commission Castonguay, vous avez déjà proposé, je crois, un nouveau mode de rémunération?

J'avais proposé la formule suivante: un salaire de base pour tout le monde, plus des paiements incitatifs entre les médecins regroupés par région, paiements reliés à l'atteinte d'objectifs déterminés au niveau régional. Ainsi, dans une région, on décide, par exemple, d'inciter toutes les femmes enceintes à consulter un médecin avant le troisième mois de grossesse. Si l'objectif est atteint ou la situation améliorée, les médecins reçoivent un supplément.

Vous connaissez le dernier livre de Ivan Illich, La Némésis médicale? Qu'en pensez-vous?

Voilà enfin un livre qui va aider à démystifier la médecine quant à ce qu'elle peut faire. Ça va peut-être rendre les médecins plus humbles face à ce qu'ils font, surtout si la population comprend qu'il ne faut pas trop attendre de la médecine et que même, trop de médecine nuit.

Par ailleurs, le livre d'Illich va à l'encontre de ce qu'on fait depuis plusieurs siècles: la division et la spécialisation des tâches. On n'enseigne plus à nos enfants, on les met entre les mains d'éducateurs spécialisés; nos voitures, on les fait réparer par des mécaniciens. A ce moment-là, nous perdons une grande partie de notre souveraineté, de notre autonomie vis-à-vis ces gens-là. Illich s'élève contre cette dépendance. Mais la situation n'est-elle pas irréversible? Peut-on vraiment changer cet état de chose? A quel prix?

Voilà de sérieuses questions que posent des livres comme ceux d'Illich. Prenons-nous assez conscience de la perte de souveraineté, de ce transfert de responsabilité que chacun de nous opère vers les grandes institutions et organisations? Une véritable médecine préventive n'est-elle pas celle qui se déprofessionnaliserait et qui rendrait un peu tout le monde médecin? Utopie, me direz-vous. Et si c'était possible, si Illich avait raison? Y avons-nous vraiment pensé?

OPINION DES AUTRES

Reste à partager le déficit

Le budget final que le Comité organisateur des Jeux olympiques doit publier cette semaine aura été laborieusement remanié jusqu'à la dernière minute. Et pour cause. Entre les prévisions originelles de \$310 millions et les chiffres révisés que le COJO a présentés en janvier dernier à l'Assemblée nationale, les dépenses avouées avaient grimpé à quelque \$644 millions. Face à cette augmentation des dépenses de l'ordre de \$334 millions, les prévisions de revenus n'avaient pu être rajustées à la hausse que pour des approximations allant de \$335 à \$435 millions: ce qui laissait entrevoir un déficit variant entre \$200 et \$300 millions. Voilà que diverses fuites semblent concorder pour établir le déficit actuel à au moins \$234 millions.

Rien n'est donc survenu depuis six mois qui permette d'envisager un rétablissement de la situation financière des Jeux. L'autofinance-

ment reste aussi illusoire un an avant les Olympiques qu'il sera aléatoire après. La question qui doit désormais se poser est simple: comment le déficit sera-t-il partagé?

Que faire? Ottawa a déjà rejeté tout "plan de partage" du déficit qui aurait pu s'inspirer du partage" de 1967. Quant aux autres municipalités de la Communauté urbaine, elles ne veulent même pas entendre parler des frais accrus de police qu'il en coûtera pendant les quinze jours des Jeux l'été prochain. Il va pourtant falloir que les responsabilités de cette aventure malgré tout "commune" soient davantage réparties. Ceux qui voulaient des Jeux à tout prix, et qui ne les concevaient pas sans les splendeurs du maire Jean Drapeau, ne doivent pas échapper aux conséquences de leur collaboration à cet événement "national" et "québécois".

Le gouvernement fédéral répète qu'en plus d'avoir donné au COJO et à la Ville, hôte des Jeux, les moyens qu'ils réclamaient pour "s'autofinancer", il subventionne la télédiffusion et assume d'importants frais de police et d'accueil, ce qui est vrai. Mais d'habitude si habile à assortir

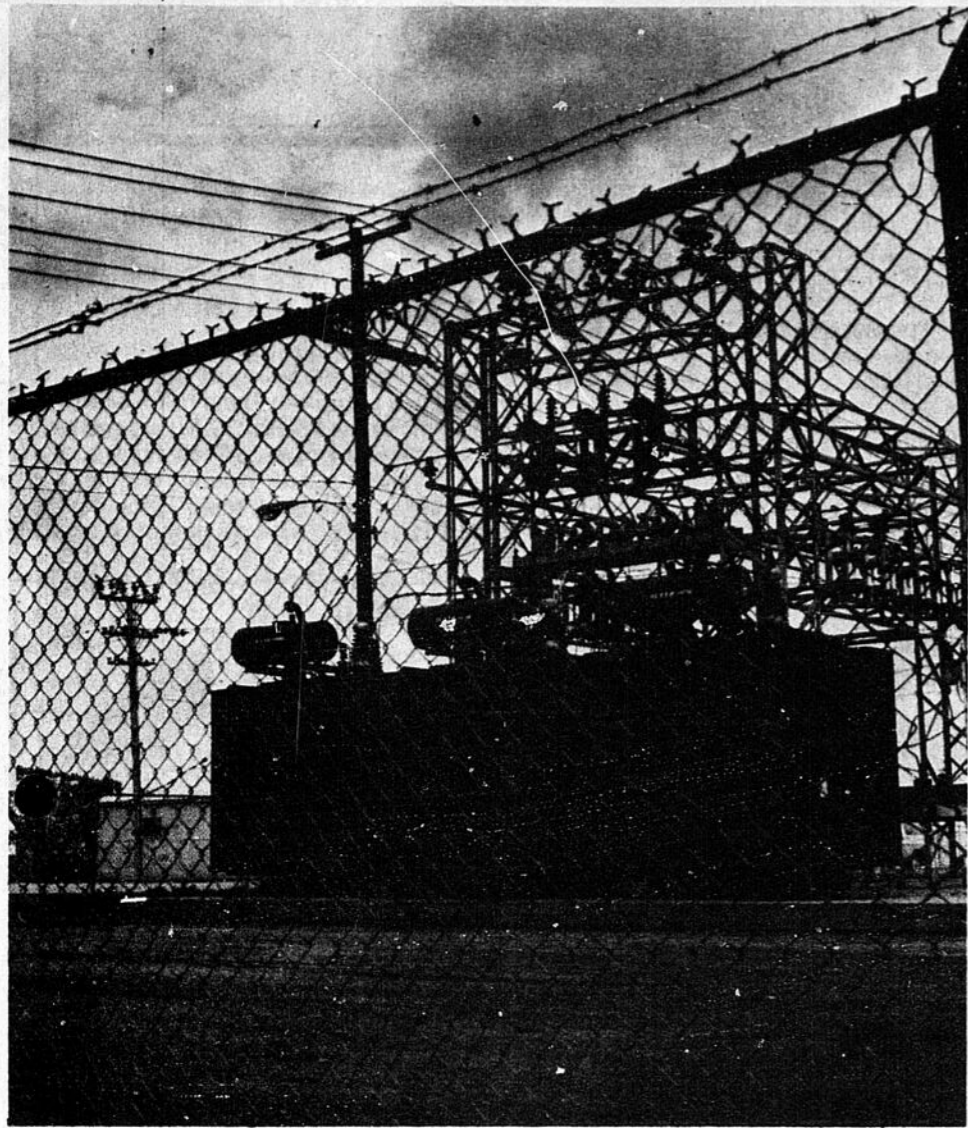
ses subventions et programmes de "conditions" préalables, Ottawa a gravement manqué à la vigilance qu'il s'attribue comme premier gouvernement au pays en autorisant un financement jugé insuffisant par ses propres experts.

L'affaire du Village restera à cet égard un scandale. Si d'amender les lois olympiques peut vraiment aider à réduire "l'écart" de 1976, il faudra bien qu'on le fasse.

Il eut été possible d'éviter pareil gouffre en coupant dans le faste. Les autorités ayant refusé de le faire, l'heure est maintenant aux factures.

Il ne faudra pas ouvrir les seuls goussets des Montréalais. Tôt ou tard, le Village retombera sur les bras de la SCHL. Le stade olympique, bagatelle de plus de \$300 millions, devra également être refinancé et administré après 1976: que ce ne soit pas par la Ville mais par Québec. Ayant dit oui au gâchis, le gouvernement québécois et l'opposition peuvent commencer à préparer le projet de loi qui s'imposera bientôt.

Jean-Claude LECLERC, "Le Devoir".



LES RESEAUX D'ELECTRICITE des municipalités de Jonquière, Alma, Bagotville et Saint-Ambroise seront de moins en moins rentables, l'Hydro-Québec devant remplacer l'Alcan comme fournisseur d'électricité auprès de ces municipalités exploitant un réseau de distribution.

Vente de l'électricité Pertes de revenus pour les municipalités

par Denis Laviole

JONQUIERE — Les municipalités de Jonquière, Alma, Bagotville et Saint-Ambroise, verront fondre comme neige au soleil, les importants profits qui sont réalisés par la vente d'électricité.

En effet, lorsque les municipalités, propriétaires d'un réseau de distribution d'électricité devront s'alimenter auprès de l'Hydro-Québec, plutôt que de Transport d'énergie, une filiale de l'Alcan, l'exploitation des réseaux municipaux deviendra moins lucrative, ainsi que l'affirmait le responsable du service de l'électricité à Alma, M. Paul Simard.

"Les profits seront de trois à quatre fois moindres" soutenait M. Paul Simard, ce qui signifierait une baisse importante de revenus pour les municipa-

lités concernées. Pour la seule ville d'Alma, les revenus provenant du service de l'électricité pourraient dégringoler de \$600,000 à \$200,000 par année.

Dans le cas de la nouvelle ville de Jonquière, la perte de revenus sera plus considérable.

En effet, les réseaux municipaux de Jonquière-Kénogami représentent à eux seuls une fort alléchante source de revenus, et avant le regroupement municipal JAK, on avait voulu miser sur les bénéfices appréciables que l'on devait retirer de la vente de l'électricité, un secteur dont la plupart des villes ne bénéficiaient pas.

Front commun

Les quatre municipalités exploitant un réseau de distribution d'électricité ont

fait front commun dans les négociations qui ont été entamées avec l'Hydro-Québec, pour l'approvisionnement en énergie électrique.

On n'a donc pas formulé d'objections à ce que l'Hydro remplace l'Alcan à titre de fournisseur, et l'on se serait entendu pour un contrat d'approvisionnement à long terme, soit dix ou quinze ans.

Ce contrat à long terme devrait permettre de normaliser les tarifs de vente d'électricité, et il se pourrait bien que les municipalités en viennent à la conclusion qu'elles devront se départir de leurs services d'électricité qui n'apporteront plus autant de profits au fil des années.

D'autre part, ces municipalités sont conscientes que l'Hydro-Québec veut mettre la main sur les réseaux d'électricité municipaux et que les coûts d'acquisition s'élèveraient alors.

L'Allier refuse de commenter

CHICOUTIMI — Le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, s'est refusé à commenter le différend qui oppose présentement la compagnie de téléphone Bell du Canada, et le câblodistributeur, Télé-sag.

Cependant, il réaffirmait, en privé, que les problèmes de la câblodistribution étaient à 90 pour cent politiques, et il ne voit donc qu'une solution politique à ce problème qui fait actuellement les manchettes.

La télévision par câble, constituerait par ailleurs un risque culturel, aux dires du ministre, qui se refuse à prendre position au sujet des différents litiges opposant le Bell à des câblodistributeurs québécois.

Télévision communautaire

Quant à la télévision communautaire, qui est avant tout démocratique et présente les gens comme ils sont, elle aurait besoin d'équipements et de sources d'information.

Cette télévision de tout le monde, comme l'affirmait le ministre L'Allier, est un important moyen pour démystifier la technologie des communications.

DALMYS
VENTE DE FOURRURES

NATUREL
RAT MUSQUE
\$299.

NATUREL
LOUP
\$339.

NATUREL ET TEINT
CHAT SAUVAGE
\$379.

NATUREL
RENARD ROUGE
\$399.

NATUREL ET TEINT
VISON
\$599.

DALMYS

1, Place du Saguenay
Chicoutimi
Tél.: 549-8550

DALMYS
1 Place du Saguenay
CHICOUTIMI
Tél.: 549-8550
VENTE D'ÉTÉ

RABAIS
20% à 50%
SUR TOUTE NOTRE
MARCHANDISE D'ÉTÉ:

CHEMISIERS "T"
100% coton
Imprimé et uni

1/2 PRIX

CHEMISIERS
100% nylon extensible
Couleurs douces d'été
Régulier 14.00

5⁹⁹

PANTALONS EN
GABARDINE
50% polyester
50% rayonne
Couleurs douces d'été
Régulier 18.00

13⁹⁹

ROBES "SOLEILS"
(HALTER)
Imprimés assortis en Jersey Arnel
Régulier 20.00

14⁹⁹

CHEMISETTES BRODÉES
100% coton indien
Régulier 12.00

7⁹⁹

CHEMISIERS INDIENS
À CARREAUX
Régulier 14.00

8⁹⁹

ROBES CHEMISIERS
à manches courtes
Imprimés fleuris assortis en Jersey Arnel
Régulier 26.00

20⁹⁹

MANTEAUX
TOUTE SAISON

1/2 PRIX

DALMYS

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



SE PREPARER AU DESASTRES

MM. J.-P. Vézina, de la Société d'habitation du Québec, C.-E. Brassard, maire de Saint-Jérôme (Métabetchouan), et L. Gagnon, maire du Lac Bouchette, sont parmi les quelque 50 personnes qui ont participé au dernier stage de 4 jours au Centre fédéral d'étude, à Arnprior, Ontario. Les conférences qui ont été données à cette occasion portaient principalement sur les problèmes qui surgissent lors d'un désastre, et les responsabilités qui en découlent pour les administrations locales. Les désastres auxquels les dirigeants municipaux peuvent faire face sont les inondations, les ouragans, les tempêtes de neige, les tremblements de terre et même les attaques nucléaires...



UN VOYAGE A TROIS

Des motocyclistes de Cleveland, Ohio, Richard Schneider et Bath Arnold, ont décidé d'effectuer une tournée du Sud des Etats-Unis, en compagnie de leur chien de garde, Shunga. Et le Berger allemand n'hésite pas à aboyer et à montrer les crocs, lorsqu'un importun, par exemple, tente de flirter avec la jolie Beth. Le trio a été photographié à Miami, Floride.

PJ: \$180,000 A CHICOUTIMI

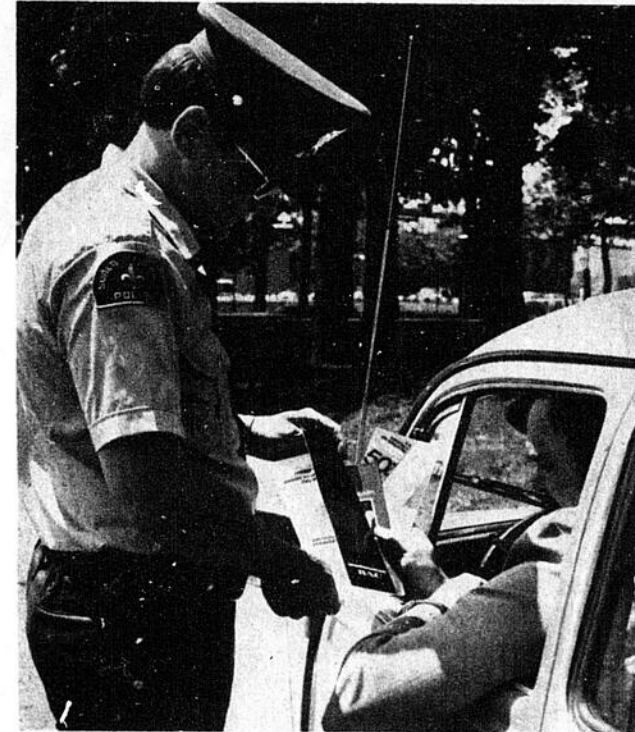
En tout, vingt projets de Perspectives-Jeunesse exigent une participation fédérale de \$179,883 se réaliseront au cours des prochaines semaines dans le comté de Chicoutimi. On sait que PJ permet de créer des emplois d'été pour les étudiants et les jeunes travailleurs. Au Canada, en 1975, le budget de PJ est de \$27,500,000 et il

devrait profiter à quelque 20,000 étudiants. Voici les projets approuvés pour le comté de Chicoutimi: Camp semi-sauvage (\$15,785); Coutume folklorique (\$12,600); Information juridique (\$10,164); La pasicampass (\$10,043); Cueillette, analyse, indexation (\$9,820); Activités pour déficients (\$9,317); Esquisse d'une histoire (\$8,652); Géographie au secondaire (\$8,470); Formation, etc (\$8,470); Analyse chimique (\$8,470); Bla bulla (\$8,469); Etude des espaces verts (\$8,220); Etude d'un aquarium (\$7,744); Jardin (\$7,381); Classification (\$7,260); Montage (\$7,070); Parapsychologie (\$6,760); Agriculture (\$4,154).



UN NOUVEAU BIDET?

Pas tout à fait. Mais le jeune Randy Gilstrap, âgé de 4 ans, de San Bernardino, Californie, a trouvé ce truc pour se garder le postérieur au frais, durant la période de canicule. Il s'agit tout simplement de s'asseoir sur un arrosoir à gazon et le tour est joué... A ce moment, toutefois, le fabricant ne garantit plus son produit!



LE BAC ET LA PREVENTION

Depuis le 15 mai, plus de 500,000 véhicules ont été interceptés sur les diverses routes de la province par la Sûreté du Québec, dans le cadre d'une vaste campagne de vérification. Les agents préposés à ce programme de sécurité profitent de l'occasion pour remettre des dépliant traitant de la prudence au volant. Préparée par le Bureau d'assurance du Canada, cette documentation concerne notamment l'usage de la ceinture de sécurité, l'effet des alcools et des drogues sur les réflexes des conducteurs, les dangers de la vitesse, etc.

LOGEMENTS A L'ASCENSION

Un prêt de \$433,779 vient d'être consenti à la municipalité de l'Ascension-de-Notre-Seigneur, au Lac-Saint-Jean, par le ministre des Affaires municipales. Cet argent servira à la construction de 16 unités de logement, habitations destinées aux personnes ayant des revenus modestes. Selon M. Roger Pilote, député du Lac-Saint-Jean à l'Assemblée nationale, ce prêt est effectué par la Société d'habitation du Québec, et est remboursable en 50 ans. Par ailleurs, le ministère des Transports a fait un appel d'offres en vue du pavage de 22.2 milles de routes diverses dans le même comté. L'ouverture de ces propositions se fera le 3 juillet.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

CLUB RICHELIEU — Le souper hebdomadaire du Club Richelieu de Chicoutimi, aura lieu mercredi, à 18 h. 30, à l'Hôtel Chicoutimi.

JONQUIERE

CLUB KIWANIS — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis Saguenay, aura lieu mercredi à 18 h. 45, à l'Hôtel Paul Baillargeon.

CLUB KIWANIS — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis, secteur d'Arvida, aura lieu mercredi, à 18 heures, au Manoir du Saguenay.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA-POINTE — Vous êtes convoqués par la présente, à la prochaine réunion du conseil des commissaires qui se tiendra mercredi, 18 juin 1975, à 20 h, à l'école polyvalente Kénogami, 20, boul. des Etudiants, Kénogami.

ASSEMBLEE L'AFEAS SAINT-DOMINIQUE — L'AFEAS Saint-Dominique tiendra son assemblée le mercredi, 18 juin, au local habituel. Les élections annuelles auront lieu à ce moment. Tous les membres sont invités à y assister.

CLINIQUES 18 JUIN 1975

Chicoutimi-Nord — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole et rubéole, à l'hôtel de ville, de 13 h. à 15 h. 30.

Jardins Talbot — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole et rubéole, à l'école Félix-Antoine Savard, de 13 h. à 15 h. 30.

Port-Alfred — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole et rubéole, à l'hôtel de ville, de 13 h. à 15 h. 30.

Roberval — Clinique d.c.t., polio, rougeole et ru-

béole au bureau de l'Unité Sanitaire, de 14 h. à 15 h.

Saint-Augustin — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au couvent, à 15 h.

Saint-Ludger-de-Milot — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole, au couvent, à 14 h.

N.B.: Clinique de vaccination pour les voyageurs, à l'Unité Sanitaire de Chicoutimi, le lundi, mercredi et vendredi, de 9 h. à 11 h. 30 et ce, sur rendez-vous.

N.B.: Clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi, de 9 h. à 11 h. Entrée: portes des Cliniques Externes, tél.: 549-2195, local 316.

N.B.: Tous les enfants qui se sont inscrits à la maternelle de septembre, devront se présenter aux cliniques de vaccination pour recevoir leur rappel scolaire.

DES VOTRE REVEIL
ECOUTEZ
ROBERT BANFORD
à l'émission
"HELLO BONJOUR"
à
C.H.V.D. 1230

L'INFLATION DANS 25 ANS

En supposant que le taux d'inflation de 9 pour cent par année se maintienne au cours du prochain quart de siècle, les revenus et les prix des biens de consommation seront prohibitifs en l'an 2,000. Ainsi, le salaire qui est actuellement de \$14,200 par année passera à \$112,000 en l'an 2,000! La maison unifamiliale, qui coûte \$40,000 en 1975, vaudra \$622,000 dans 25 ans! Le paquet de cigarettes qu'on paie 52 cents actuellement, se vendra au moins \$135. Un stage d'un an à l'université qui vaut \$3,750 en 1975, entraînera des dépenses de \$45,500 en l'an 2,000. L'entrée au cinéma coûtera \$8 par personne au lieu de \$2.25. Une coupe de cheveux de \$3.25 vaudra \$20.50. La paire de chaussures qu'un consommateur paie \$28 à l'heure actuelle sera augmentée à \$167. La visite d'un

médecin à domicile, évaluée à \$16.30 en 1975, sera augmentée à \$61 dans 25 ans. Et ce sera pareil pour le reste...

NOUVELLE AGENCE MATRIMONIALE

"Chaque fois que nous verrons passer un autobus Voyageur, toute notre vie, nous nous souviendrons de ce jour de novembre. Il y a pour vous dans notre cœur une chaleur spéciale. De nouveau, merci!" C'est la conclusion d'une lettre envoyée récemment par une cliente à la direction de Autobus Voyageur. Cette cliente, originaire de Toronto, a trouvé l'âme soeur en prenant place dans un véhicule de cette entreprise. Avis aux personnes qui se sentent seules...

VENTE D'ÉTÉ

Chez Gazebo

rabais 20% à 50%

| | |
|--|--|
| <p>CHEMISIERS "T" 100% coton Imprimé et uni</p> | <p>1/2 PRIX 5⁹⁹</p> |
| <p>CHEMISIERS 100% nylon extensible Couleurs douces d'été</p> | <p>Régulier 14.00 7⁹⁹</p> |
| <p>CHEMISETTES BRODÉES 100% coton indien</p> | <p>Régulier 12.00 8⁹⁹</p> |
| <p>CHEMISIERS INDIENS À CARREAUX</p> | <p>Régulier 14.00 13⁹⁹</p> |
| <p>PANTALONS EN GABARDINE 50% polyester 50% rayonne Couleurs douces d'été</p> | <p>Régulier 18.00 14⁹⁹</p> |
| <p>ROBES "SOLEILS" (HALTER) Imprimés assortis en Jersey Arnel</p> | <p>Régulier 20.00 20⁹⁹</p> |
| <p>ROBES CHEMISIERS à manches courtes Imprimés fleuris assortis en Jersey Arnel</p> | <p>Régulier 26.00 1/2 PRIX</p> |
| <p>MANTEAUX TOUTE SAISON</p> | |

GAZEBO

PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI
TEL.: 549-8314

Début des négociations dans le secteur forestier

par Martha Gagnon et Consolidated-Bathurst.

CHICOUTIMI — Des négociations viennent de débuter dans le secteur forestier impliquant 2,000 travailleurs des compagnies Domtar, de Dolbeau, Price et Consolidated-Bathurst.

Le Syndicat des travailleurs forestiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean (UPA), rencontre les différentes compagnies à toutes les semaines. Dans les trois

cas, la question monétaire n'a pas encore été abordée. En plus de l'aspect monétaire, l'horaire de travail demeure l'un des principaux points de la négociation. Les compagnies Price et Consolidated proposent de nouveau l'horaire de travail continu alors que la compagnie Domtar, elle, opte pour la formule du travail le samedi.

Les travailleurs forestiers ont fait savoir à maintes reprises qu'ils refusaient l'horaire continu.

Le problème revient donc à la table des négociations où les deux parties éprouvent déjà des difficultés à s'entendre sur la clause de l'horaire de travail.

Depuis le mois de mai, les 2,000 forestiers travaillent normalement sur les chantiers où les programmes de coupe de bois n'ont connu aucune diminution. Actuellement, le salaire du journalier est de \$4.26

l'heure. Au niveau provincial, il s'élèvera à \$4.92 l'heure, cet automne. A la Domtar, les travailleurs réclament une augmentation de \$2 l'heure pour un contrat de deux ans, en plus d'une indexa-

tion. Pour le moment les négociations se poursuivent normalement mais il est impossible de prévoir la tournure des événements. Il faut attendre les prochaines semaines.

Woolworth confirme la fermeture de son magasin, rue Racine

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Deux conflits syndicaux, deux compagnies multinationales et le résultat: la fermeture de deux magasins.

Le dossier "Woolworth et Zellers" commence à faire réfléchir beaucoup de monde surtout à cause des implications économiques. La fermeture de deux magasins situés au centre-ville, l'un à Jonquière et l'autre à Chicoutimi, soulève des commentaires chez le public en général.

De l'avis de plusieurs, on trouve inadmissible que le Saguenay-Lac-Saint-Jean serve toujours de "région cobaye" dans les conflits syndicaux d'envergure qui sont des précédents sur le plan provincial et même national.

Lors d'une visite sur les lignes de piquetage, l'un des travailleurs syndiqués faisait la déclaration suivante: "Nous devons nous battre contre des monstres, des géants qui ont tous les pouvoirs même celui de fermer les magasins."

Aujourd'hui, les résultats sont là pour prouver cette affirmation: les compagnies Zellers et Woolworth confirment la fermeture de deux magasins.

Dans une annonce publicitaire parue dans LE QUOTIDIEN de lundi, la compagnie F.W. Woolworth donne les raisons de la fermeture du magasin de la rue Racine:

"Malheureusement des actes de vandalisme et de la violence exercés par des individus irresponsables ont empêché la compagnie d'opérer ce magasin depuis un certain temps." La venue d'un syndicat entraîne la fermeture du magasin qui opérait depuis 49 ans à Chicoutimi.

Dans les prochains jours, la CSN doit tenir une conférence de presse pour faire le point sur les dossiers Woolworth et Zellers. Il n'est pas encore certain que le président de la CSN, Marcel Pepin, participe à cette séance d'information qui devrait avoir lieu jeudi.

En attendant, les 85 employés de Woolworth et les 130 syndiqués des trois magasins Zellers continuent leur piquetage, même devant les deux établissements fermés de façon définitive.

Aujourd'hui

C'est aujourd'hui, à 10 heures, au Palais de justice de Chicoutimi que les employés de Woolworth doivent se présenter devant le Tribunal du Travail, concernant le quantum des pertes de salaires occasionnés par le congédiement de trois mois, l'hiver dernier.

Quant aux accusations d'outrage au tribunal qui sont portées contre 12 employés, elles seront entendues seulement mercredi. Le procureur syndical n'ayant pu prendre connaissance du dossier, les deux parties n'ont pu procéder tel que prévu, hier.

Rappelons que l'on reproche aux 12 employés concernés d'avoir désobéi à l'ordonnance du juge André Lavoie de la Cour supérieure qui avait émis une injonction.

La porte leur est fermée

JONQUIÈRE — Les travailleurs suspendus par la compagnie Alcan d'Arvida, il y a déjà plusieurs semaines, ne peuvent pénétrer à l'intérieur de l'usine pour aller chercher leur coffre d'outils et effets personnels.

MM. Jeannot Duchesne (18 mois de suspension), Robert Bergeron (12 mois) et Laurent Gagnon (15 mois) se sont vu refuser, hier, par le chef de police de l'Alcan, l'accès à l'usine.

Le chef Léo Bernard leur a fait savoir qu'il avait reçu des instructions formelles et que les travailleurs suspendus n'avaient pas le droit de mettre le pied dans l'usine, tant que la sentence ne sera pas terminée.

Devant cette situation, les trois travailleurs en question se sont rendus au Palais de justice pour faire appel à l'aide juridique.

Une lettre d'avocat a immédiatement été envoyée à la compagnie Alcan, l'avi-

sant que si elle ne remettait pas aux travailleurs leurs effets d'ici à vendredi, un huissier serait envoyé sur place.

Pour le moment, les travailleurs suspendus (ils sont maintenant six) sont à la recherche d'un emploi temporaire.

D'après les commentaires de certains d'entre eux, la compagnie Alcan aurait fait circuler une "liste noire" auprès de certains employeurs qui sont réticents à engager les ouvriers suspendus.

Un représentant de la compagnie Québec Cartier Mining aurait laissé entendre aux travailleurs que "l'Alcan avait le bras long".

La procédure de griefs dans le cas des travailleurs suspendus suit son cours normal.

Les ouvriers n'ont pas encore touché de prestations de l'assurance-chômage. Leur dossier est toujours à l'étude.





\$7⁹⁸



\$7⁹⁸



\$8⁹⁸



\$11⁹⁸



\$12⁹⁸



\$13⁹⁸

Plus de choix

Les plus nouveaux talons

Plus de couleurs

Les plus nouvelles bourses

Prix populaires

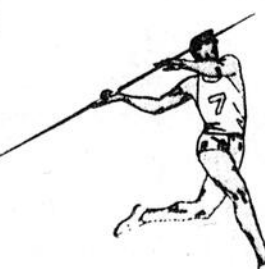



Le vaste choix...





\$15⁹⁸

nous l'avons!

MONTREAL

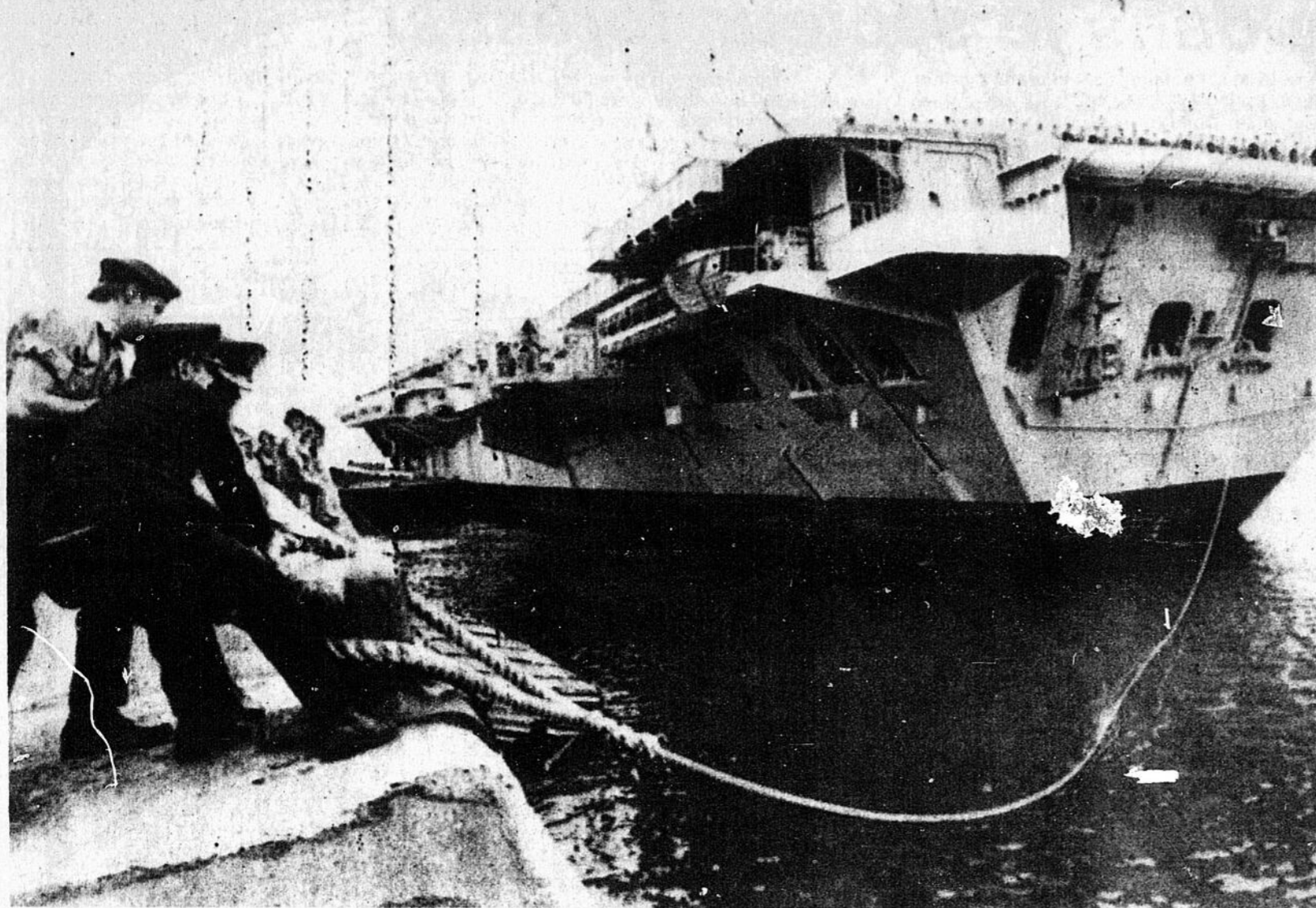
"1976"

CHAUSSURES



MADemoiselle

166 RACINE EST, TEL.: 543-4740
CHICOUTIMI



Un porte-parole du consulat britannique à Québec a déclaré, lundi, que le porte-hélicoptères de la marine royale HMS Hermes a levé l'ancre à 10h. HAE et a mis le cap sur l'Angleterre. M. Denis Symington a indiqué que le bateau avait quitté le port comme prévu, "parce qu'un ordre émis par la Cour fédérale du Canada ne peut s'appliquer à un bateau des forces de Sa Majesté". L'Hermes, qui jauge 23,900 tonneaux et à bord duquel le prince Charles suit un entraînement de pilote d'hélicoptère, a

été immobilisé dimanche, sur ordre de la Cour fédérale, à la suite d'une poursuite judiciaire privée en dommages et intérêts intentée par un cuisinier contre deux membres de l'équipage. Les deux matelots se seraient introduits dans la maison de M. André Girard mercredi dernier, et l'auraient battu. A l'heure actuelle, ils sont tous deux en prison, accusés de voies de fait.

A cause de la situation dans l'amiante Les professionnels se désolidarisent de l'administration Bourassa

QUEBEC (PC) — Le syndicat des professionnels du gouvernement québécois se désolidarise de l'administration Bourassa "en raison de son inaction et de sa non-responsabilité dans le conflit de l'amiante".

C'est ce qu'a déclaré lundi dans une conférence de presse tenue au parlement le président du SPGQ, M. Jacques Doré, au nom des 5,000 membres que regroupe ce syndicat.

Il a d'ailleurs profité de l'occasion pour remettre un chèque de plus de \$3,000 à un mineur de Tracadis en guise de contribution à la campagne "Pour un deuxième souffle dans l'amiante", campagne lancée le 27 mai dernier par le comité central d'appui aux grévistes.

"Conscients de nos responsabilités professionnelles, nous estimons que nous n'avons pas le droit de nous taire. Nous dénonçons également les pratiques inadmissibles d'un gouvernement qui est en train de saboter la fonction publique du Québec", a affirmé M. Doré dans une déclaration liminaire.

sion en outre pour faire valoir ses revendications en vue de la prochaine ronde de négociations qui s'est mise lentement en marche après les fêtes.

"La reconnaissance de nos exigences professionnelles permettrait que l'administration publique soit réellement au service de la population, et non plus seulement au service des bailleurs de fonds du parti au pouvoir".

M. Doré a noté entre autres que le syndicat exige le droit de "refuser de devenir le porte-parole du gouvernement et de travailler sur des dossiers qui seraient en contradiction avec le code déontologique des professionnels".

Il a donné l'exemple de certains subalternes qui ont remplacé les "patrons" pour affronter le peuple en colère de l'Est du Québec à l'occasion de diverses manifestations organisées par Opération-Dignité. Des professionnels ont aussi été amenés à défendre le dossier cumulatif lors de réunions de parents, a poursuivi M. Doré.

Négociations
Le SPGQ saisit l'occa-

Politique
"Les professionnels exigent une véritable politique

de mise en valeur des ressources humaines à l'intérieur de l'administration gouvernementale et, par conséquent, le respect des besoins de la population".

Revenant au problème de l'amiante, M. Doré est d'avis que le gouvernement possède actuellement toutes les données suffisantes pour énoncer une véritable politique dans ce domaine, à la suite d'études approfondies réalisées par le Service de protection de l'environnement.

"Cependant, soutient M. Doré, le gouvernement annoncera bientôt la mise sur pied d'une commission d'enquête — c'est à la mode actuellement — chargée de faire une étude préalable à l'émission de nouvelles normes visant à protéger la santé des travailleurs".

Cette commission parfaitement inutile ne constitue qu'une mesure dilatoire aux yeux du président du SPGQ, qui presse le gouvernement d'agir rapidement et efficacement.

Fonction publique
"Le gouvernement néglige systématiquement certains secteurs de l'administration publique, soit par l'absence de professionnels en nombre suffi-

sant, soit par l'usage de tablettes, soit par l'embauche d'un nombre disproportionné d'occasionnels ou de mercenaires contractuels". M. Doré pense que le cas le plus flagrant est celui de M. Gilles Laporte, conseiller du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer.

"L'exemple du service de

l'inspection des mines aux Richesses naturelles est aussi un exemple frappant, dit-il. Ce service ne dispose que d'une vingtaine de personnes, dont 15 ingénieurs et 6 techniciens, pour contrôler l'hygiène et la sécurité de l'ensemble des mines, carrières, sablières et tourbières du Québec".

Liste des numéros gagnants du tirage numéro



8 juin 1975

1^{er} million

3 7 0 1 4 4 8

59 billets se terminant par 0 1 4 4 8 gagnent \$5,000
540 billets se terminant par 1 4 4 8 gagnent \$1,000
5400 billets se terminant par 4 4 8 gagnent \$100

2^e million

6 3 4 9 8 5 2

59 billets se terminant par 4 9 8 5 2 gagnent \$5,000
540 billets se terminant par 9 8 5 2 gagnent \$1,000
5400 billets se terminant par 8 5 2 gagnent \$100

Billets du 6^e tirage en vente maintenant

Possibilité de
3 prix de \$1 million
3 prix de \$1/2 million
3 prix de \$1/4 million

36 grands prix jusqu'à **90,000** prix
près de **28.5 millions** en prix, au total, Comptant/non imposable.

3 séries de 2,500,000 billets chacune

Achetez vite. Procurez-vous vos billets dans les banques, compagnies de fiducie, caisses populaires, caisses d'économie, institutions financières autorisées, détaillants autorisés, agences gouvernementales ou agents participants de la Loterie de l'Ouest Canadien, selon la province que vous habitez.

Les premiers prix féminins de journalisme québécois

MONTREAL (PC) — Les prix pour le Concours Judith Jasmin, lancé cette année par le Cercle des femmes journalistes, ont été décernés aujourd'hui.

Les lauréates sont: Jeanne Desrochers, du quotidien "La Presse", pour sa série d'articles sur le cancer publiée du 3 au 7 mars dernier; Madeleine Jérôme, de Radio-Canada, pour son émission intitulée "L'île de Pâques... aujourd'hui", de la série radiophonique "Documents", diffusée le 31 décembre 1974; et enfin Minou Petrowski, de Radio-Canada, chercheuse, interviewer et scripteur à Femme d'Aujourd'hui, pour l'émission intitulée "Les dames de la Rouge", télédiffusée le 18 novembre 1974.

Le jury a décidé d'accorder en outre une mention d'honneur à Céline Légaré, de "Perspectives", pour son compte rendu du congrès international sur la population tenu à Bucarest en août dernier, intitulé "Le pain d'abord, la pilule ensuite", et publié le 2 novembre 1974.

Les résultats de ce premier Concours Judith Jasmin, réservé cette année aux femmes, ont été proclamés au cours d'une réception offerte par Radio-Canada. Mme Amédée Jasmin, mère de Judith Jasmin, a remis les trophées aux trois lauréates, et Mme Solange Chapat-Rolland, présidente du Cercle des femmes journalistes, leur a remis un chèque de cent dollars.

"Le Concours Judith Jasmin sera dorénavant ouvert à tous les journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée sans exception", a souligné Mme Chapat-Rolland, en souhaitant que ce prix devienne l'un des plus prestigieux dans le domaine journalistique.

En l'absence d'un de ses membres, le jury était composé de: M. Pierre Béland, directeur général de CKAC, Mme Lizette Gervais, animatrice à la télévision, Mme Gertrude Lemoine, lectrice et chargée de cours à l'Université de Montréal, et M. Michel Roy, rédacteur en chef adjoint du quotidien "Le Devoir".

Un Coréen et un Israélien lauréats de musique à Montréal

MONTREAL (PC) — Dong Suk Kang, un Coréen de 21 ans, et Yuval Yaron, un Israélien de 22 ans, se sont mérités ex aequo le deuxième prix de \$5,000 au 10^{ième} Concours internationale de musique de Montréal qui s'est terminé dimanche au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

Le premier prix n'a pas été décerné, le jury de neuf violonistes de renom ayant estimé qu'aucun des neuf finalistes n'avait démontré les qualités d'exécution nécessaires.

Chaque concurrent a exécuté un concerto pour violon de Brahms, Tchaikovsky ou Sibelius en plus d'une oeuvre créée spécialement pour cette occasion par le compositeur canadien Oskar Morawetz.

Piotr Janowski, de Pologne, a remporté le troisième prix de \$2,500 et Gerardo Ribeiro, du Portugal, a reçu le quatrième prix de \$1,500. Le cinquième prix de \$1,000 est allé à Rasma Lielmane, du Mexique.

Des prix de \$500 ont d'autre part été remportés par Margarita Karafilova-Piguet, de Suisse, Anatoly Melnikov, d'Union soviétique, et Eugene Drucker, des Etats-Unis.

Dong Suk Kang a reçu en outre un prix additionnel de \$500 pour la meilleure interprétation de la Fantaisie de Morawetz pour violon et orchestre.

Parmi les membres du jury figuraient Ida Haendel, Walter Prystawski et Max Rostal.

Des Indiens sont menacés d'expulsion de Caughnawaga

MONTREAL (PC) — Une soixantaine d'Indiennes sont menacées d'expulsion de la réserve de Caughnawaga, le 5 juillet prochain, si rien n'est fait d'ici là pour empêcher qu'elles deviennent "des immigrants dans leur propre pays".

Aux termes de la Loi concernant les Indiens, ces femmes ont commis un péché grave: celui d'épouser un Blanc. La Loi indienne stipule qu'une Indienne qui épouse un non-Indien perd son statut civil d'Indienne et n'a ainsi plus le droit de résider dans la réserve. Par ailleurs, un Indien qui épouse une non-Indienne, lui transmet automatiquement un statut d'Indienne.

Le village de Caughnawaga comprendrait près de 300 femmes de toutes races, anglaises, italiennes, polonaises, françaises, allemandes, juives et de race noire, ayant acquis tous les droits.

Par contre, les vraies Indiennes, elles, qui sont nées là, qui y ont élevé leur famille, sont victimes de discrimination parce qu'elles ont marié des Blancs et se voient même menacées d'expulsion.

"Nous avons vécu dans une société matriarcale qui semble révolue, remarque l'une d'elles mais, aujourd'hui encore, ce sont les femmes qui sont les gardiennes des traditions et de la culture. D'ici quelques années il n'y aura plus de race indienne, puisque des femmes blanches acquièrent tous les droits. Elles n'élèveront certainement pas leurs enfants comme nous les élevions."

"Est-ce cela que le gouvernement désire?"

Le chef Kirby et le Conseil de bande de Caughnawaga ont décidé d'appliquer la loi fédérale. Ils tiendront toutefois, la veille du départ prévu des Indiennes, un référendum auprès de la population.

dans des conventions démocratiques, M. Samson a affirmé que son parti "ne cherche pas à devenir la troisième force, car il l'est déjà."

"Ce que nous visons, a-t-il dit, c'est la première force."

Le chef créditiste provincial a par ailleurs réaffirmé que "seul le Ralliement créditiste s'affirme et constitue l'option valable entre les séparatistes suicidaires et le fédéralisme inconditionnel de M. Bourassa sur le plan constitutionnel.

Mobilisation des créditistes

QUEBEC (PC) — Le Ralliement créditiste de Camille Samson commencera à choisir ses candidats en vue des prochaines élections générales dès le mois de septembre.

C'est ce qu'a déclaré le député de Rouyn-Noranda dans un communiqué remis à la presse hier, à la suite d'une rencontre en fin de semaine avec les dirigeants du parti dans les dix comtés de la région de Québec.

En soulignant que les candidats dans les 110 comtés du Québec seront choisis



EAU DE JAVEL

EPI, contenant 128 oz. **3/188**

DETERGENT

Liquide, vaisselle EPI, contenant 64 oz. **.79**

DETERGENT

Liquide, vaisselle EPI, contenant 128 oz. **1.39**

SERVIETTES

De table (Napkins), SCOTTIES, blanches et décorées, paquet de 60. **.35**

MINI JOS LOUIS

Boîte de 12. Prix régulier: \$1.19. Spécial EPI. **1.05**

LAIT EN POUDRE

Instant, EPI, sac 3 lb. **1.79**

ALLUMETTES

En livres, EPI, boîte de 50. **.33**

Pâtes alimentaires

CATELLI, boîte de 16 oz. Macaroni coupé, macaroni long, spaghetti, spaghetti. **.41**

HUILE DE BAIN

SOFTIQUE, bouteille 2 1/2 oz. **1.15**

PATE dentifrice

STRIFE, contenant 100 m. **.75**

JUS D'ORANGE

Non sucré, FBI, contenant 64 oz. **.89**

JAMBON de ronde

Cuit, MAPLE LEAF, boîte 1 lb. **2.15**

RAGOUT

De boulettes, CORDON BLEU, boîte de 19 oz. **.89**

RAGOUT

De boulettes et patates rondes, CORDON BLEU, boîte 1 lb. 4 oz. **.89**

PAPIER MOUCHOIRS

Scotties, Arc-en-Ciel Boîte de 100

.29

LIQUEURS SEVEN-UP

Bouteille 26 oz.

6 pour 1.89

SAUMON

Tea Rose Keta

Boîte 1 lb.

1.49



RAGOUT

De boulettes et nouilles, CORDON BLEU, boîte 20 oz. **.89**

POULET DESOSSE

ESTA, boîte de 15 oz. **1.29**

CEREALES

RICE KRISPIE, de KELLOGG, boîte 9 oz. **.59**

FARINE PURITY

Sac 7 lb. **1.19**

TABAC EN BOITE

BRITISH CONSOL, EXPORT, MARK TEN, MATINEE, PLAYERS, boîte de 6 oz. **2.09**

TUBES

Pour cigarettes, PREMIER, boîte de 200. **.49**

SAUCE à la viande

CATELLI, pour spaghetti, boîte 14 oz. **.55**

NETTOYEUR

Liquide, Mr NET, bouteille 32 oz. **1.19**

PAINS DE SAVON

De toilette LUX, coul. ass. 1 pain gratuit, paquet de 4. **.79**

MOUTARDE

SCHWARTZ, bocal 16 oz. **.45**

FEVES GERMEES

Montréal, SHOP SUEY, boîte 28 oz. **.39**

SARDINES

A l'huile, BRUNSWICK, boîte 3 oz. **.20**

ASSOUPPLISSEUR

De tissu, FLEECY, contenant 128 oz. **1.99**

MINI-SERVIETTES

STAY FREE, de JOHNSON, boîte de 30. **1.39**

VIANDE ET LEGUMES FRAIS

TOUS LES JOURS

BOEUF

pour rôti côtes croisées steer rouge **1.19** lb.

ROTI

de boeuf palette steer rouge **.99**

BOEUF

centre d'épaule pour bouillir ou rotir, steer rouge **.95** lb.

STEAK

haché 1ère qualité **1.19** lb.

CUISSES DE POULET

congelées Canada, catégorie A **.69** lb.

BOEUF HACHE FRAIS

.69 lb.

SALADE

en pomme US gr. 24, **.37** ch.

RADIS

à queue du Québec, **.16** pqt

ECHALOTTES

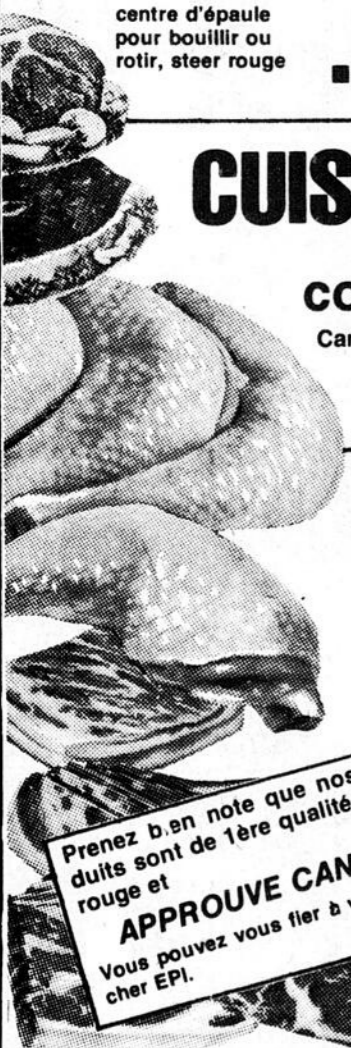
du Québec, **.15** pqt

ORANGES

Sunkist gr. 113 **.89** la doz.

BANANES

MIGO **.21** lb.



Prenez bien note que nos produits sont de 1ère qualité, steer rouge et **APPROVE CANADA** Vous pouvez vous fier à votre boucher EPI.

JONQUIERE-KENOGAMI

- 2— Marcel Bouchard 70, Chabot - Kénogami 542-6043
- 3— Alimentation Beaupré 6, Laval - Kénogami 542-5705
- 4— Philippe Harvey Ltée 339, St-Jean-Baptiste Jonquière 542-2104
- 6— Magasin Guy Inc. 190, Angers - Jonquière 547-2666

JONQUIERE-KENOGAMI

- Bouchard & Bouchard 86-88, Ste-Famille - Kénogami Tél.: 547-7353
 - 42— Marché Laurier Ltée 218, Fabrique - Jonquière Tél.: 547-2154
- ARVIDA**
- 46— Boucherie Davis Ltée 325, Davis - Arvida 548-5243

CHICOUTIMI

- 39— Raymond Lavoie 618, Ste-Anne - Chicoutimi Tél.: 549-7504
 - 25— Antoine Tremblay Enr. St-Honoré, Cté Dubuc 673-4651
 - 35— Léopold Lapointe St-David-de-Falardeau 673-4595
- ST-JEAN-EUDES**
- 17— Eddy Lavoie Ltée 20, bl. St-Jean-Eudes 548-4681

BAGOTVILLE-PORT-ALFRED

- GRANDE-BAIE**
- 9— Camille Gagné 1025, Bagot - Bagotville 544-2829
 - 31— A. Simard & Fils 3671, boul. Grande-Baie 544-3366
- LAC-ST-JEAN**
- 33— Truchon & Larouche Ltée 690, Sacré-Coeur - Alma 662-2390

LAC-ST-JEAN

- 28— Saguenay Store Enr. 750, Price - Alma 662-2808
- 41— Epicerie du Coin Enr. 502, 1ère Rue - Chibougamau Tél.: (819) 276-4138



QUEBEC EN BREF

COJO — BUDGET

MONTREAL (PC) — Le budget d'organisation du COJO pour l'exercice financier 1975-76 s'élève à \$34 millions, incluant une réserve de provisions de \$1,842,700. Ce budget a été adopté par le conseil d'administration du COJO, au cours d'une assemblée régulière. D'après les chiffres actuellement à l'étude, il semble que les prévisions budgétaires globales du COJO, jusqu'à sa dissolution, s'établiront maintenant à \$85,288,600. En détail, les crédits budgétaires du COJO pour l'exercice financier 1975-76 se répartissent comme suit:

DIRECTION GENERALES

Gestion, incluant la réserve de provisions, \$7,196,400; cérémonies officielles et arts et culture, \$1,111,200; graphisme et design, \$2,500,000; communications, \$3,388,300; village olympique, \$931,600; location des lieux, \$2,110,000; technologie, \$3,728,700; services, \$2,731,500; administration, \$4,037,200; contrôleur, avantages sociaux et dépréciation, \$200,000.

TAXI

QUEBEC (PC) — Les propriétaires et les artisans du taxi seront informés de façon privilégiée désormais par le ministère des Transports du Québec qui vient de lancer un nouveau bulletin sous le titre de "Information taxi". Cette publication qui paraîtra périodiquement est née du besoin d'établir un lien de communication entre les autorités gouvernementales et les propriétaires de taxis et les artisans de cette industrie.

"Information taxi" se présente sous forme d'un dépliant divisé en cinq chapitres: le règlement numéro six, le ministère et la Commission des transports du Québec, nouvelles des liges de taxis, les taximètres, d'une course à l'autre.

REVENU REGIONAL

MATANE (PC) — Le Conseil régional de développement de l'est du Québec réclamera du gouvernement provincial l'instauration d'un revenu régional garanti, afin de permettre à cette région de rattraper le revenu moyen par tête au Québec.

Le Conseil projette également la mise sur pied d'une "société d'aménagement intégré des ressources", un organisme destiné à chapeauter ou à coordonner l'action de différentes sociétés de développement du territoire.

Ce sont les deux principales décisions prises par la huitième assemblée annuelle du CRDEQ tenue en fin de semaine à Matane.

Selon le nouveau directeur général du CRDEQ, M. Pierre Jobin, la formule de revenu régional garanti pourrait s'apparenter à la péréquation fédérale à l'endroit des provinces.

L'argent ne serait pas versé directement aux individus. Les montants seraient calculés au prorata de la population régionale, pour atteindre la moyenne provinciale des revenus, et seraient ensuite attribués à la société projetée pour être dépensés dans la région uniquement dans des programmes d'aménagement.

Quant à la société d'aménagement intégré des ressources, le président réélu du CRDEQ, M. René Daigneault, a déclaré qu'il s'agirait d'un outil indispensable à la poursuite des initiatives d'aménagement dans l'est du Québec.

Elle viserait à minimiser les effets d'initiatives contradictoires dans l'exploitation des ressources du territoire, à susciter des efforts d'aménagement dans les secteurs déficients et à favoriser une meilleure coordination entre les sociétés d'aménagement déjà existantes.

VOYAGE — HARDY

QUEBEC (PC) — Du 20 au 26 juin, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, fera un voyage en France, où il prendra part à plusieurs activités, souligne un communiqué remis à la presse hier.

Entre autres choses, il présidera l'inauguration d'un monument élevé en l'honneur du fondateur de Ville-Marie, le sieur Chomedey de Maisonneuve. Il rencontrera son homologue français, le secrétaire d'Etat à la Culture, M. Michel Guy, et il présidera les cérémonies marquant la fête nationale des Québécois à Troyes et à Neuville-sur-Vannes, ainsi qu'à celle prévue à Paris le 25 juin.

M. Hardy profitera de son voyage en France pour rencontrer des Québécois en stage à Paris.

FUSILLADE

ST-EMILE (PC) — Un mort et cinq blessés, tel est le bilan d'une fusillade survenue dans la nuit de dimanche à lundi au restaurant Normandie, à Saint-Emile, en banlieue de Québec.

Selon la Sûreté du Québec, deux individus qui circulaient à bord d'une auto volée ont ouvert le feu sur trois personnes qui venaient de sortir de l'établissement, en tuant une et blessant les deux autres.

La victime a été identifiée comme étant Jean-Claude Lebel, 25 ans, de Charlesbourg.

L'identité de ses deux compagnons n'a pas été révélée.

Par ailleurs, le propriétaire de l'établissement, Gaston Rhéaume, 45 ans, ainsi qu'un membre de l'orchestre ont été légèrement blessés par des balles perdues.

Une vingtaine de projectiles provenant d'une mitrailleuse M-1 et d'un fusil de calibre 12 ont perforé la façade du restaurant.

La police poursuit son enquête.

C'est le huitième meurtre de l'année dans la région de Québec.

ETAT — TRAVAIL

MONTREAL (PC) — A défaut de pouvoir rétablir la liberté syndicale et les négociations collectives dans l'industrie de la construction, c'est l'Etat qui réglementera les conditions de travail au Québec.

C'est ce qu'affirme "Le Devoir", après avoir pris connaissance d'une étude faite par Me Jean Bernier, professeur au département des relations industrielles de l'université Laval, pour le compte de la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction.

Selon le chercheur, l'évolution du régime de relations du travail s'accompagne au Québec d'une intervention de plus en plus grande des pouvoirs publics dans des domaines qui étaient traditionnellement laissés à la discrétion des parties.

Du régime de type volontariste de 1934, on passe en 1968 à une phase de "dirigisme contractuel", pour se retrouver enfin, avec la loi 201 de 1974, "face à une ouverture de réglementation étatique des conditions de travail".

M. Bernier, et à sa suite la Commission Cliche, veut croire qu'il sera possible de restaurer la liberté syndicale et la pratique contractuelle dans la construction, grâce à la prise en main de leurs intérêts par les travailleurs et avec la bonne foi des parties.

Sinon, conclut l'expert, "il ne faudra pas s'étonner de voir tout le système se déplacer graduellement vers un type de régime réglementaire".

Bronfman: l'empereur du whisky

par Joseph MacSween

MONTREAL (PC) — Allan Bronfman, qui a fortement aidé à bâtir la plus grande distillerie et compagnie de vin du monde, jeta un regard turlupin du côté du magnifique bahut en bois de chêne de son cabinet de travail.

"Il est presque vide", remarqua-t-il, avec un petit sourire entendu. Une secrétaire fut rapidement appelée et sur un simple signe elle apporta une bouteille dans un emballage de bon goût. "Mais cette bouteille est à moitié vide aussi", s'exclama M. Bronfman. Ce genre d'accident n'arrive tout simplement pas dans la maison seigneuriale de Seagram, maison-mère de l'empire mondial Bronfman.

L'incident amena un petit sourire aux lèvres de M. Bronfman. Il aiguilla la conversation vers quelque chose de plus sérieux. Il fit remarquer que, pour lui, une demi-bouteille de whisky fait pas mal de chemin, car il est un homme tout à fait modéré.

"Un verre par jour, c'est assez pour moi", affirme l'homme d'affaires qui est tout ensemble avocat, philanthrope, non fumeur. Il se dit très fier de constater que l'entreprise poursuit annuellement une campagne publicitaire inaugurée par son frère, Samuel, sur le thème suivant: "Nous faisons le whisky; buvez-le modérément".

A la hausse

Les frères Bronfman, fils d'un immigrant juif qui apporta tout son aide à la fondation de la première synagogue juive de Winnipeg, vinrent dans l'Est du pays vers 1920 et fondèrent une distillerie, le premier pas dans une entreprise dont l'actif s'éleva à plus d'un milliard de dollars avant la mort de Samuel en 1971.

"Monsieur Sam", président-fondateur, et "Monsieur Allan", vice-président-fondateur, sont devenus des personnalités internationales alors que la Seagram Company Ltd. voyait son chiffre d'affaires grimper à près de deux milliards de dollars.

Et maintenant, voici que l'on prépare une fête toute spéciale pour célébrer le 80ème anniversaire de naissance de "Monsieur Allan" lequel s'est donné à la tâche de philanthrope, pendant 55 ans, tout en travaillant à établir solidement la dynastie financière des Bronfman.

Les organisateurs de cette manifestation unique disent que leur but est de créer quelque chose de durable pour honorer comme il se doit "l'extraordinaire" contribution de M. Bronfman aux oeuvres juives ou non juives dans le monde, de même que son appui généreux notamment à la culture, l'éducation, la santé et les oeuvres de charité.

L'aimable octogénaire, descendant d'un clan où les gens vivent jusqu'à un âge avancé, a raccourci un peu sa journée de travail à la suite d'une lutte récente qu'il a dû livrer à la pneumonie. Autrefois, il se levait à 4h. 30 du matin pour s'occuper de divers intérêts.

Mais il projette de prendre la tête d'une délégation canadienne, à l'échelle nationale, qui se rendra au jubilé prévu de l'Université hébraïque d'Israël tout en poursuivant sa tâche quotidienne de vice-président et premier conseiller de la firme Seagram.

"Il existe une salutation juive qui dit: 'Puissiez-vous vivre jusqu'à 120 ans', dit en souriant M. Bronfman, mais pour ma part je songeais à me retirer à 90 ans. Seulement, lorsque vous arrivez à 80 ans, il ne semble pas que vous soyez prêt à prendre votre retraite à 90 ans."

L'archéologue de renom Yigael Yadin, chef de l'état-major au moment de la victoire israélienne lors de la guerre de 1948, sera le conférencier au banquet offert à M. Bronfman, ce soir, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

Les parrains de cet hommage ont un projet pour une maison d'étudiants à l'Université hébraïque de Jérusalem. M. Bronfman est vice-

président international du bureau des gouverneurs de cette université. Un fonds pour la recherche médicale à l'Hôpital général juif de Montréal, fondé par M. Bronfman, qui en fut le président pendant 25 ans, fonction que détiend actuellement le plus jeune de ses deux fils, Peter. Un fonds pour la Fondation communautaire juive qui servirait à des projets en médecine, bien-être, éducation et culture.

Comme un petit château

La House of Seagram ressemble à un petit château et se trouve serrée entre un pâté d'immeubles au centre ville, en pleine circulation dense, alors que la résidence se dresse au flanc d'une colline dans Westmount avec une vue panoramique de la ville.

Il y en a deux presque semblables: celle de Samuel, décédé, et celle d'Allan qui l'habite toujours. Présentant son épouse, il dit avec un sourire attendri: "Nous sommes mariés depuis 53 ans". Mme Bronfman se remet d'une récente intervention chirurgicale. Née Lucy Bilsky, elle était d'Ottawa. M. Bronfman poursuit: "Lorsque je lui ai téléphoné, à l'hôpital Royal Victoria, où elle reposait au septième étage, je ne lui ai pas dit que je me trouvais aux prises avec une pneumonie au deuxième étage du même hôpital".

Tous deux firent le tour du propriétaire avec le journaliste. Cette résidence est remplie d'objets d'art. On y trouve également des témoignages de toutes sortes — souvent encadrés — qui rappellent le souvenir des dons et gestes philanthropiques de M. Bronfman, témoignages d'estime et de reconnaissance. Entre autres, de personnalités telles que Albert Einstein et David Ben-Gourion.

Les Bronfman gardent une chambre toujours prête pour quelque membre de la famille de leur fille unique, Mona, décédée à l'âge de 26 ans. Un amphithéâtre d'une université juive porte le nom de Mona en souvenir d'elle. La fille de Mona — Zoe — vient de donner à Lucy et Allan leur première arrière-petite-fille, Meadow Rose.

Fils sportifs

Leurs fils, Edward, 47 ans, et Peter, 45 ans, qui détiennent la majorité des actions du club de hockey Canadien et du Forum de Montréal, ont fait carrière complètement en dehors de la maison Seagram. Ils sont propriétaires d'Edper Investments Ltd. et d'autres intérêts.

M. Allan Bronfman dit que la famille détient encore une bonne partie des actions de Seagram — en gros 35 pour cent — et la partie la plus importante dans la CEMP, une société de gestion établie par M. Sam Bronfman au nom de ses quatre enfants. Les fils de Samuel, Edgar-M. et Charles-R. Bronfman sont respectivement président et directeur général de Seagram.

La conversation de Sam Bronfman révèle un sens profond de la famille et de la religion juives. Il revient souvent au souvenir de "mon père et ma mère bien-aimés et de douce mémoire" qui vinrent de la lointaine Bessarabie, il y a plus de 90 ans, et s'établirent dans la région de Qu'Appelle (Saskatchewan), avant que de déménager d'abord à Brandon (Manitoba), et enfin, s'installèrent à Winnipeg.

Les parents, Ekiel et Minnie Bronfman, eurent quatre filles qui vivent encore, et quatre fils, dont le bébé, Allan, est le seul survivant aujourd'hui. Né à Brandon, il obtint son diplôme de droit à l'Université du Manitoba. Il exerça sa profession à Winnipeg pendant cinq ans, puis s'associa à son frère Samuel dans le commerce de l'alcool qui se faisait alors sur le plan interprovincial et par correspondance.

La distillerie

M. Bronfman rappelle un

événement en ces termes: "Lorsque le gouvernement des provinces s'assura le contrôle et la vente des alcools, mon frère Samuel déclara que si nous devions continuer à vivre de ce commerce, il nous fallait construire une distillerie et c'est alors que nous avons opté pour Montréal".

Pendant que la distillerie faisait petit à petit son apparition dans la région de Ville La Salle, sous la direction de Harry, un autre frère, Sam et Allan s'y rendaient tous les dimanches pour voir le progrès des travaux de construction. En 1928, les Bronfman achetèrent la Joseph-F. Seagram and Sons, Ltd., fondée en 1857 à Waterloo (Ont.), au cours d'une transaction qui leur a ouvert l'avenir. J.-Frowde Seagram est aujourd'hui membre du conseil d'administration et le bureau-chef demeure officiellement à Waterloo, bien que 75 pour cent des ventes de la compagnie se fassent aux Etats-Unis et que la majeure partie des affaires ait "son cerveau" au Seagram Tower, sur Park Avenue, à New York.

Les Bronfman inventorièrent les alcools et firent de bons achats d'avance et constituèrent des réserves en prévision de la levée de la loi de la Prohibition aux Etats-Unis en 1934. Aujourd'hui, l'entreprise emploie 3,000 travailleurs

dans six distilleries canadiennes et 12,000 dans les distilleries aux Etats-Unis.

Le vin aussi

Les Bronfman ont d'autres distilleries en Grande-Bretagne, en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Allemagne de l'Ouest et en Israël. Ils ont également des intérêts dans le champagne et autres vins de France, d'Italie et, plus récemment, du Japon.

La liste de l'activité tripartite, des honneurs et nominations de M. Bronfman couvre aisément trois pages dactylographiées.

L'Israël Organization l'a désigné "l'homme de l'année" en 1964.

En 1948, il fut créé chevalier de la Légion d'honneur 3, en reconnaissance de son aide financière, discrète mais efficace, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il est Grand-Croix de l'Ordre de Malte. L'année dernière, la reine a approuvé son élévation au grade de chevalier de l'Ordre de Saint-Jean dans laquelle il était entré en 1968.

Ses associés et connaissances disent qu'il a versé des sommes d'argent astronomiques pour diverses causes à compter des enfants infirmes jusqu'aux orchestres symphoniques, et cela, depuis 1921 alors qu'âge de 24 ans, il est président du Jewish Orphanage and Children's Aid of Western Canada.

En avant

Au début de 1940, il prit la tête d'une campagne nationale pour l'effort de guerre. Il prit du service dans la Royal Canadian Artillery Reserve.

Président national des Amis canadiens de l'université juive qu'il organisa en 1944.

M. Bronfman s'est mérité la médaille de services humanitaires de B'nai B'rith en 1958.

Il est docteur en droit (honoris causa) de l'Université du Manitoba et de l'université juive et il est membre du conseil d'administration de l'Université Sir George Williams de Montréal.

En 1947, Allan et Lucy Bronfman furent invités à accompagner des officiers de la Légion américaine visitant les champs de bataille européens. M. Bronfman et M. Guy Vanier, tous deux Montréalais, dévoilèrent une plaque en hommage au fondateur de Montréal, le sieur Paul de Chomedey de Maisonneuve, à Troyes, en France.

"J'ai fait mon discours en français", ajoute fièrement M. Bronfman, en rappelant ce souvenir. On sait, par ailleurs, qu'il parle aussi le yiddish, un peu l'hébreu et l'allemand, et aussi l'anglais, naturellement.



Allan Bronfman

L'appareil Kodak Instamatic X-15

L'appareil photo Kodak Instamatic le moins coûteux se retrouve entre bonnes mains, car il est très populaire auprès des débutants. Il est facile d'usage et donne de magnifiques résultats. Vous ouvrez simplement l'appareil, vous y glissez une cassette de film et vous êtes prêt pour des instantanés ou des diapos. Voyez l'ensemble Kodak Instamatic X-15 chez le fournisseur photo. N'hésitez pas. L'ensemble complet se vend moins de \$25.

Le prix peut changer sans préavis.

STUDIO GIL LTEE,
368, St-Dominique,
Jonquière, P.Q.
542-6164

JUSTIN MALTAIS,
28 est, Racine,
Chicoutimi.
549-7991

Le choix des débutants

PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE

Chez Provibec on s'occupe de vous



PRIX D'ESCOMPTE

EN VIGUEUR TOUS LES JOURS

**ECONOMISEZ
TOUS LES JOURS**

PAS SEULEMENT
SUR QUELQUES SPECIAUX
DE FIN DE SEMAINE

**TOUT A ETE REDUIT
EXCEPTE**

- LA QUALITE
- LE SERVICE
- LA COURTOISIE

**CHAQUE JOUR
CHAQUE SEMAINE
CHAQUE MOIS**

NOS PRIX D'ESCOMPTE
CONTINUENT D'ETRE
LE PLUS BAS POSSIBLE



provibec

PAIN DE VIANDE

ROY-ALL, CANADIAN, 12 OZ
APPROUVE CANADA

.49



SHORTENING

"CRISCO", CARTON 1 LB.

.69



PECHES DEMIES

"GOLD REEF", BTE 19 OZ

.48



VERIFIEZ VOUS-MEMES LES "PRIX D'ESCOMPTE" PROVIBEC

CHAQUE MARDI DANS CE JOURNAL
**LISEZ
LES CONSEILS
PRATIQUES DE
SŒUR BERTHE**

| | |
|---|-------------|
| Huile végétale "BLANCHETTE", BOUT. 32 OZ | 1.35 |
| Miel liquide "DOYON", BOUT. 16 ONCES | .99 |
| Jus de tomates "LIBBY'S" FANCY BTE 19 ONCES | .24 |
| Pâté "Cordon Bleu" VEAU, PORC, POULET BTE 7 ONCES | .60 |

| | |
|---|--------------|
| Sirop doré "GAUVIN" CARTON 52 ONCES | 1.18 |
| Lait en poudre "CRINO", BOITE 3 LIVRES | 1.98 |
| Biscuits "Christie" FUDGE PAUSE-CAFE 16 ONCES | .95 |
| Arachides en écales "PLANTERS" CELLO 14 ONCES | .76 |
| Olives "Gattuso" FARCIES MANZ. L.P. JARRE 12 OZ | .95 |
| Soupe légumes "HEINZ" BOITE 10 ONCES | .21 |
| Shredded Wheat "HABISCO" CONT. 10 ONCES | .48 |
| Liqueurs Seven-Up BOUT. 26 ONCES | 6.199 |

| | |
|--|-------------|
| Margarine colorée "BLUE BONNET" CONT. 3 LIVRES | 2.05 |
| Delmonte MINI CONTENANT FRUITS CUBES ASSORTIS | .91 |
| Farine "Robin Hood" SAC PAPIER 20 LIVRES | 3.43 |
| Bonbons "Best Brand" REGLISSE ROUGE, NOIRE, 7 ONCES | .55 |
| Fromage Cheez-Whiz "KRAFT" PLAIN JARRE 16 ONCES | 1.24 |
| Bain mousse liquide "MR. BUBBLE" BOUT. 24 ONCES | 1.11 |
| Serviettes sanitaires "CONFIDET" BOITE DE 48 | 2.89 |
| Couches "Baby Scott" ORD. POT 30 EXTRA ABSORB. POT 24 | 2.35 |
| Détergent liquide "MIR" POT JUMBLE 2 X 24 OZ | 1.02 |
| Papier aluminium "ALCAN" 18 PO. X 25 PIEDS. | 1.00 |
| Serviettes à mains "VIVA" BLANC COUL. ASST. POT 2 | 1.00 |
| Mouchoirs "Scotties" ARC-EN-CIEL BOITE DE 100 | .33 |
| Détergant poudre "JAVEX" BOITE 44 ONCES | 1.88 |
| Ballard Champion chats POISSON, BOEUF, FOIE, BTE 14 OZ | .24 |
| Désodorisant "AIR CARE" SPRAY 7 ONCES | .56 |
| Empoils "Glide" A VAPORISER 14 ONCES | .66 |

JAMBON DANS LA FESSE
"MARQUISE DE SODOR"
SANS OS, CUIT, PRET A MANGER, DEMI OU ENTIER

LA LIVRE **\$1.39**

SUPER VALEUR

**VIANDES DE CHOIX
A PRIX D'ESCOMPTE**

| | |
|---|-------------|
| JAMBON DANS LA FESSE MARQUISE DE SODOR, SANS OS, CUIT, PRET A MANGER, 1/2 FESSE, LB. | 1.49 |
| Steak de jambon OU CENTRE DE RONDE, LA LB. | 1.59 |
| Cuissés de poulet CONG. C.C.S. BTE 2 LIVRES | 1.89 |
| Poitrines de poulet CONG. C.C.S. BTE 2 LIVRES | 2.19 |
| Boeuf haché FRAIS LA LIVRE | .59 |
| Saucisses fraîches "4 ETOILES", LA LIVRE | .79 |
| Pâté à la viande "PROVIGO" 8 PO. DIAM. | 1.09 |
| Saucisses fumées "C.C.S.", POT 16 ONCES | .75 |
| Cretons "C.C.S." BOITE 14 ONCES | 1.09 |
| Bacon tranché "C.C.S." POT 16 ONCES | 1.59 |

**FRUITS ET LEGUMES FRAIS
A "PRIX D'ESCOMPTE"**

| | |
|--|------------------|
| Oranges Valence ETATS-UNIS, No-1, GR. 113 LA DOUZ. | .99 |
| Poires fraîches NOUVELLE-ZELANDE No-1, LIVRE | .55 |
| Carottes ETATS-UNIS NO-1 CELLO | 2 LB. .45 |
| Melons d'eau U.S.A. No-1 ENVIRON 13 LIVRES, CHACUN | 1.89 |
| LAITUE ICEBERG ETATS-UNIS NO-1 GROSSEUR 24, CHACUNE | .35 |

SUPER VALEUR

ECONOMISEZ AVEC LES PRODUITS PROVIGO

CAFE INSTANTANE "PROVIGO"

\$1.99

JARRE 10 OZ

| | |
|--|------------|
| Lait évaporé "PROVIGO" BOITE 16 ONCES | .35 |
| Fèves jaunes coupées "PROVIGO" BOITE 19 ONCES | .34 |
| Poulet désossé "PROVIGO" BOITE 7 ONCES | .71 |
| Eau minérale "PROVIGO" BOUT. 30 ONCES | .30 |
| Nettoyeur "Provigo" LIQUIDE CITRON BOUT. 32 OZ | .72 |
| Alcool à friction "PROVIGO" BOUT. 16 ONCES | .51 |

CHEZ LES EPICIERS PROVIBEC SUIVANTS ON S'OCCUPE DE VOUS

- ROLAND JUVIN INC**
445 BOUL. ST-JUDE SUD, ALMA
- DUCHESNE & FRERES**
164 BURMA, ARVIDA
- PLACIDE COLLARD**
219 LASALLE, ARVIDA
- MARCHE RACINE**
244 RACINE, ARVIDA
- MARCHE E.L.T.**
455 VICTORIA, BAGOTVILLE
- PAVILLON BLANC**
512 DELISLE, ALMA

- WELLIE COTE**
439 RACINE EST, CHICOUTIMI
- GERARD CHAREST**
452 FRADETTE, CHICOUTIMI
- JACQUES IMBEAULT**
51 BOSSE O. - CHICOUTIMI
- FORTIN & MERETTE**
RIVIERE DU MOULIN
- MARC DORE**
N.-DAME HEBERTVILLE

- J-EDMOND MALTAIS**
490 ST-JACQUES, JONQUIERE
- JACQUES SAVARD**
53 DEQUEN, MISTASSINI
- VICTOR BOULIANNE**
400 ST-CYRILLE, NORMANDIN
- MARCEL HUDON**
N.-D. DE LA DORE
- MARCHE BANCO Ltée**
477 SIMARD, ST-AMBROISE

- MARCHE BANCO No-3**
67 ST-JOSEPH, ST-C. DE MARIE
- GIRARD & FILS**
242 SACRE-COEUR, ST-FELICIEN
- L. LEMIEUX & FILS**
169 PRINCIPALE, ST-LEON
- NOEL DARVEAU**
2 AVE DU MOULIN, ST-THOMAS
- MARCHE SIROIS**
15, 2e RUE, FORESTVILLE

CERTIFICATS DE NOEL
EN VENTE EN TOUT TEMPS CHACUN **\$1.00**

COUPELLERIE
acier inoxydable

SPECIAL en VEDETTE
cette semaine

FOURCHETTE A SALADE

.39 SEULEMENT AVEC CHAQUE \$3.00 D'ACHAT

Dessin champêtre (HARVEST)
Signé Provigo

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 16 AU 21 JUIN 1975.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE - PRIX D'ESCOMPTE

ARTS ET SPECTACLES

“Les amis du chiffon” en tournée régionale

ALMA — L'étroite collaboration qui s'est établie depuis plus d'un an entre le théâtre de marionnettes “Les amis du chiffon”, la Bibliothèque centrale de prêt du Saguenay-Lac-Saint-Jean et les bibliothèques municipales affiliées, se poursuit.

En effet, la BCP a planifié dans dix municipalités du Saguenay une journée sur la marionnette qui aura lieu du 30 juin au 11 juillet 1975. En août, une seconde tournée estivale aura lieu au

Lac-Saint-Jean.

Réseau régional

Par ses objectifs et par le rôle qu'elle a joué depuis sa fondation, la Bibliothèque centrale de prêt est devenue un réseau régional important au niveau de la diffusion culturelle.

Elle dessert aujourd'hui plus de 57 municipalités. Ce réseau peut être utilisé maintenant avec efficacité pour l'organisation de la tournée de théâtre de marionnettes “Les amis du chiffon”.

Cette troupe existe depuis un an, elle a monté trois spectacles et donné 107 représentations en plus d'avoir organisé 42 journées d'animation au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Journée d'animation et spectacle

Chaque journée d'animation consistera, pour les membres de la troupe, à travailler en ateliers avec 45 enfants durant plus de cinq heures à la construction de diverses marionnettes (à gaine, à tige, à doigts, à fils, plate, à tringle, marottes, ombres chinoises, etc.) et à expliquer l'histoire.

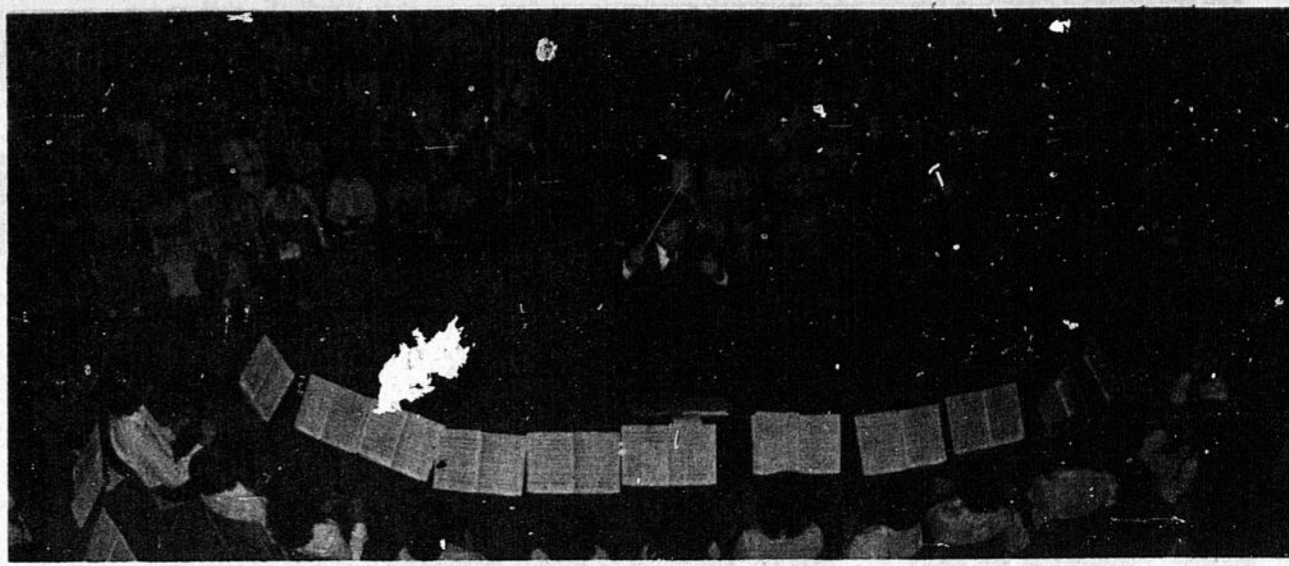
Les techniques d'animation, de manipulation, et les jeux spontanés complètent le programme de la journée.

En soirée, toute la population est invitée à participer au mini-spectacle de marionnettes présenté par les enfants des ateliers et au spectacle de la troupe intitulé “Le magicien des couleurs”.

On sait que la pièce se veut simple et féérique; elle transporte le spectateur dans un monde étrange et permet à l'enfant de découvrir les couleurs primaires.

Pour la tournée en juillet, la troupe a reçu une aide financière du Conseil des Arts afin de réaliser les journées d'animation. La BCP et les participants couvrent les frais du spectacle.

Nous donnons ici les dates et les lieux de ces journées d'animation. Dans chaque cas, le spectacle aura lieu à 19h. Juin, 30: Ferland-Boileau; juillet, 1: St-Ambroise; 2, St-Honoré; 3, St-David-de-Falardeau; 4, St-Fulgence; 7, St-Charles-Borromée; 8, Rivière-du-Moulin; 9, La-Terrrière; 10, Tadoussac; 23, Anse-St-Jean.



UNE NOUVELLE HARMONIE — Les jeunes de la paroisse Sacré-Coeur ont, sous la direction du père Camille Albert (au pupitre), appris en peu de temps à manier leurs instruments.

Premier concert de l'Harmonie de la paroisse Sacré-Coeur

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Jeune aussi bien par l'âge de ses membres (de 10 à 16 ans) que par la date récente de sa fondation (octobre 1974) l'Harmonie de la paroisse Sacré-Coeur a donné, lors de son premier concert dimanche, la preuve que la musique est à la portée de tous et qu'avec de la bonne volonté et du travail, on peut obtenir des résultats en peu de temps.

Bien sûr, il ne fallait pas se rendre à ce concert en espérant entendre de la bonne musique parfaitement exécutée, il ne fallait pas attendre de l'Harmonie ce qu'on attend d'un orchestre reconnu ni même des étudiants d'une école de musique. Il fallait savoir que ces 24 jeunes n'avaient, au départ en octobre, que peu ou pas de connaissances musicales, et que c'est le père Camille Albert, curé de la paroisse, qui s'est chargé d'abord de fonder l'Harmonie, et ensuite d'enseigner les notions de base et de faire

pratiquer, chaque jour, les musiciens.

Si ces conditions expliquent les faiblesses de l'Harmonie, rien d'autre que l'amour de la musique et le travail acharné ne peuvent, en revanche, expliquer ses qualités et sa force. Si le registre haut est maladroit, si quelques instrumentistes ont la lourde tâche de soutenir les défaillances des autres, on peut cependant noter l'ensemble parfait avec lequel jouent les musiciens, disciplinés, attentifs aux signaux du chef d'orchestre, suivant avec application et succès le rythme, même si les tempo sont ralentis pour les besoins de l'exécution.

On peut souligner également l'excellence du solo exécuté par le jeune trompettiste Marcel Bergeron, qui a démontré à cette occasion un bon sens du rythme, une maîtrise de son instrument dans les passages liés ou détachés, et une aptitude remarquable à obtenir de son instrument des sons justes et clairs.

En somme, on peut dire que l'Harmonie de la paroisse Sacré-Coeur mérite d'être encouragée, car il y a là des éléments qui, avec le temps, sont susceptibles de devenir d'une valeur musicale certaine.

Déjà, en tout cas, le fait d'être membres de cette Harmonie a

permis à des jeunes de la paroisse, qui autrement n'auraient peut-être jamais pu jouer d'un instrument ni participer à une manifestation publique, de connaître la musique “de l'intérieur” et d'évaluer les difficultés, en même temps que les joies procurées par l'état de musicien.



Les conseils pratiques de Soeur Berthe

- Pour enlever l'acidité de la sauce tomate maison, vous lui ajoutez en cours de cuisson une ou deux cuillères de sucre.
- Si vous ajoutez un peu de sucre au jus des rôtis, vous obtiendrez une sauce brillante.
- Ajoutez un peu de vinaigre ou de jus de citron à l'eau où doit cuire le poisson, la chair sera plus blanche et le poisson meilleur.
- Ajoutez quelques grains de sel aux aliments sucrés, le sel intensifie le sucre.
- Employez de la mélasse pour donner de la saveur aux puddings, fèves etc. et du même coup vous augmentez leur valeur en fer.

A la semaine prochaine.

S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à: Les conseils pratiques de Soeur Berthe, Case postale 130, Succursale Bourassa, Montréal, Qué., Canada H2C 3E9



TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

Mardi, 17 juin 1975

10.45 En mouvement
11.00 La souris verte
11.15 Les histoires de Benjamin
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 L'homme qui revient de loin
13.00 Croquants le verbe
13.21 Téléjournal
13.36 Réseau-soiil
14.31 Cinéma
“L'enfant de la rue”
16.00 Allo grenouille
16.30 Picolo
17.00 Daniel Boone
18.00 Toulmal
18.30 Information première et nouvelles du sport
18.49 Commentaires
19.00 Les Pierrafou
19.31 Victoire sur mer
20.07 La P'tite semaine
20.56 L'amour quotidien
21.00 Parlez-nous de vous
21.31 Le 60
22.30 Téléjournal national et international
22.50 Nouvelles du sport et météo
22.56 Reprise des manchettes et météo
23.00 Rencontres
“Félix-Antoine Savard”
23.30 Les joueurs
00.00 Cinéma
“Oliver Twist”

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

MARDI, LE 17 JUIN

12.00 Les bouts d'choux
12.30 Nouvelles du midi
12.45 A votre service
13.15 Cinéma
“Sahara”
15.00 Sans détour
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Enfant du cirque
16.30 Patofville
17.00 Sam Cade
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Hawaii 5-0
20.30 Symphonie
21.00 Les arpens verts
21.30 Si Québec m'était conté
22.00 Auto patrouille
22.30 Nouvelles T.V.A.
23.00 En fin de soirée

MERCREDI, LE 18 JUIN

12.00 Les bouts d'choux
12.30 Nouvelles du midi
12.45 A votre service
13.15 Cinéma
“Rafle sur la ville”
12.45 Touche du bois
15.00 Sans détour
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Enfant du cirque
16.30 Patofville
17.00 Les Bannis
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Le ranch à Willie
20.00 Les grandes productions
22.00 L'aventurier
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 En fin de soirée
“Une fille et.....”

Mercredi, 18 juin 1975

10.45 En mouvement
11.00 La souris verte
11.15 Contes de la rive
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Vers l'an 2,000
13.00 Dans la note
13.21 Téléjournal
13.36 Réseau-soiil
14.31 Cinéma
“Dans les faubourgs de la ville”
16.00 Allo grenouille
16.30 Sol et Gobelet
17.00 Grangallo
17.30 Yogi
18.00 La vie qui bat
18.30 Information première et nouvelles du sport
18.49 Commentaires
19.00 Génies en herbe
19.30 Victoire sur mer
20.01 Baseball
“New York à Montréal”
22.31 Téléjournal national et international
22.51 Nouvelles du sport et météo
22.57 Reprise des manchettes et météo
23.01 Réseau-soiil
00.02 Les Espions
HORAIRE EN CAS DE PLUIE
20.01 Ciné-Soiil
“Camelot”
“Gros coup à Dodge City”



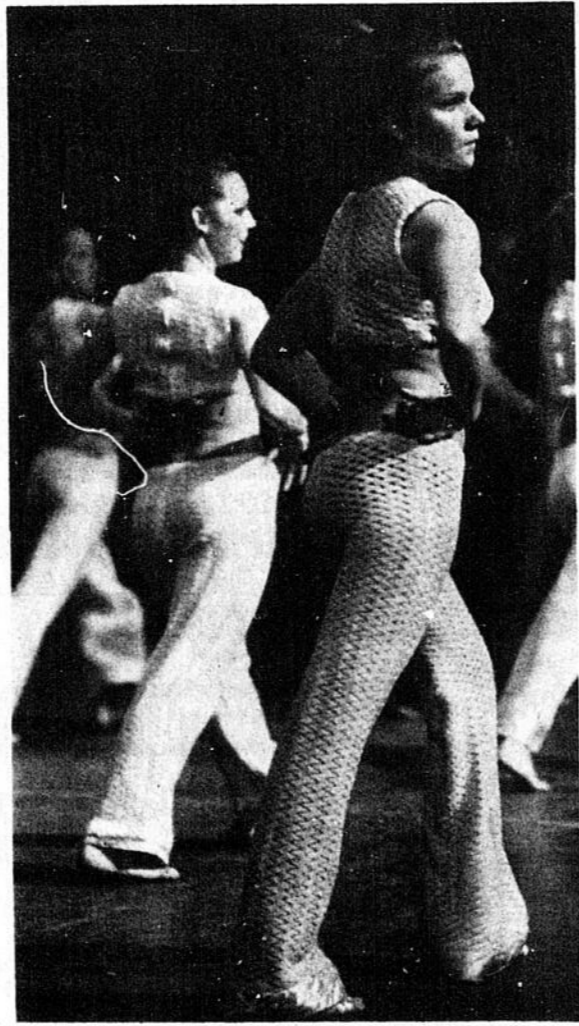
Prenez place au fond du canoë. Ne vous risquez pas sur des eaux agitées et portez un appareil personnel de flottaison (APF).



Demandez au service de Sécurité aquatique de la Croix-Rouge où se donnent des cours de sécurité pour petites embarcations.

Un spectacle de ballet réussi

par Christiane Laforge



CHICOUTIMI — L'Alliance artistique Saguenayenne présentait son spectacle annuel de ballet, dimanche soir, à l'Auditorium Dufour, de Chicoutimi. Vingt-et-une chorégraphies de France Proulx étaient au programme sur la musique de Gounod, de Waldteufel, de Kowalski, de Tchaïkovski. Toutes les élèves de l'école y participaient, dont un grand nombre de moins de dix ans.

La première partie du spectacle nous racontait l'histoire de la première ballerine, cette jeune bergère qui rêvait de danser comme les anges. Tenant le rôle de la bergère, Josée Proulx s'est particulièrement distinguée dans “Invitation à la danse”. Le début, avec réminiscence, était très joli, mais j'ai surtout aimé cette courte chorégraphie, très esthétique: “Gaieté”. Elle est, sans doute, celle qui se compose de ce qu'il y avait de plus charmant dans les gestes des ballerines.

En deuxième partie, le jazz a volé la vedette avec “Stick up” et “Together Brothers” chorégraphies de Barry White. Souplesse, jeunesse et rythme étaient là. Garçons et filles semblaient y épouser la musique avec plus d'assurance.

“La Mazurka”, “Krkoviak” et “Bienvenue des Murray” étaient aussi joliment exécutés. Dans l'ensemble le spectacle nous permettait de juger de l'énorme travail qui se fait à l'école de ballet. Je regrette, cependant, la dominance des petites filles, qui, malgré le charme de leur âge, nous empêchait de profiter d'une longue envolée en compagnie des ballerines avancées. Cela donne un peu l'allure de récital de fin d'année, et les chorégraphies se retrouvent limitées par les possibilités des jeunes danseuses. Petits moutons, petites souris, petites fleurs, un ensemble très coloré, amusant, qui, dans une participation plus discrète n'en serait que plus joli.

FILMS A LA TELEVISION

Les côtes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

JONQUIERE — CKRS

OLIVER TWIST (2)

Mardi, minuit — G.-B. 1948. Drame de D. Lean avec John Howard Davis, Robert Newton et Alec Guinness. — Un orphelin tombe entre les mains de pickpocket, mais est recueilli par un vieil homme. — Adaptation d'un roman de Dickens. Excellente création d'atmosphère. Mise en scène et interprétation remarquables. — (N et B)

DANS LES FAUBOURGS DE LA VILLE (4)

Mercredi, 14 h. 30 — It. 1955. Drame policier de C. Lizzani avec Michel Jourdan, Giulietta Masina et Marina Bertini. — Un avocat réussit à faire acquitter un homme accusé à tort d'un meurtre. — Style néoréaliste. Construction dramatique habile. Bons interprètes. (N et B).

CHICOUTIMI — CJPM

ASSASSINAT EN TOUS GENRES (4)

Mardi, 23 h. 00 — G.-B. 1968. Comédie policière de B. Dearden avec Oliver Reed, Diana Rigg et Telly Savalas. — Un jeune journaliste paie un chef de gang pour l'assassinat de nul autre que lui-même. — Histoire d'une joyeuse invraisemblance. Rythme entraînant. Luxueux décors d'époque. Interprétation spirituelle.

RAFLES SUR LA VILLE (5)

Mercredi, 13 h. 15 — Fr. 1957. Drame policier de P. Chenal avec Charles Vanel, Mouloudji et Michel Piccoli. — Un policier recherche l'assassin d'un collègue. — Du déjà vu. Séquences documentaires intéressantes. Bonne interprétation.

CINEMA

ALMA

Canadien: Jusqu'au 19 juin inclusive-ment: “Jeunes filles impudiques” - “Les chiennes”.

CHICOUTIMI

Impérial: Jusqu'au 19 juin inclusive-ment: “Larry le dingue, Mary la garce” - “Refrroidi à 99%”.

Cartier

Jusqu'au 19 juin inclusive-ment: “Vas-y bonhomme” - “Maris en quête de sensations”.

Capitol

Jusqu'au 19 juin inclusive-ment: “Un silencieux au bout du canon” - “Le shérif ne pardonne pas”.

BAGOTVILLE

Saguenay: Jusqu'au 19 juin inclusive-ment: “Larry le dingue, Mary la garce” - “Refrroidi à 99%”.

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1: “Airport 1975” - “Folle course vers Sugarland”.

Cinéma 2:

“Ilsa la louve des SS” - “Qu'est-ce que je vois”.

Cinéma 3:

“Stavisky” - “Salut l'artiste”.

CINE-PARC

Ciné 1: “Bruce Lee, sa vie, ses combats, ses amours, sa mort” - “Le hurlement des loups noirs”.

Ciné 2:

“Chatouille-moi” - “Il y a un homme dans le lit de maman”.

JONQUIERE

Bellevue: Jusqu'au 19 juin inclusive-ment: “Larry le dingue, Mary la garce” - “Refrroidi à 99%”.

Centre:

Jusqu'au 19 juin inclusive-ment: “747 en péril” - “La folle course vers Sugarland”.

Elysée:

Jusqu'au 19 juin inclusive-ment: “Rapport sur les maîtresses de maison dans le monde entier” - “Extase de 5 à 7”.

DOLBEAU

Météore: Jusqu'au 21 juin inclusive-ment: “Retour du dragon Bruce Lee” - “Nid d'espions à Istanbul” - “Gunn la gachette”.

ARVIDA

Palace: Jusqu'au 21 juin inclusive-ment: “Le Boss” - “La horde des salopards”.

NORMANDIN

Le Foyer: Jusqu'au 23 juin inclusive-ment: “Le rallye des joyeuses” - “Une vierge pour St-Tropez”.

MISTASSINI

Orphéon: Jusqu'au 19 juin inclusive-ment: “Les carottes mécaniques” - “La pension du libre amour”.

C.H.V.D.

1230

CONSACRE PLUS DE

27 HEURES

PAR SEMAINE

POUR

L'INFORMATION

CANADA EN BREF

FAUSSE ALERTE

TORONTO (PC) — Répondant à une alerte, cinq pompiers du Toronto métropolitain ont grimpé, lundi, à une hauteur de 1,100 pieds pour parvenir au restaurant de la tour du CN. Leur escalade a duré 40 minutes et, une fois en haut, ils ont réalisé qu'il s'agissait d'une fausse alerte.

Le chef du secteur, M. Herbert Moores, a indiqué que ses hommes avaient dû monter à pied parce qu'il n'y avait personne pour faire fonctionner l'élevateur.

Selon M. Moores, l'air froid venant du lac Ontario, en se mêlant à l'air plus chaud du rivage, formait un nuage qui ressemblait à de la fumée près du sommet de la tour.

HOTEL — FARCEUR

VANCOUVER (PC) — Un farceur s'est payé la tête des clients de l'hôtel International Ritz de Vancouver, dimanche, en décrochant les numéros sur les portes de quelque 70 chambres, obligeant ainsi les clients et leurs invités à deviner où se trouvait leur chambre.

L'administration de l'hôtel a précisé qu'environ les trois quarts des chambres ont été laissées sans numéros. Les plaques furent retrouvées plus tard, au sixième étage de l'hôtel.

Aucune accusation n'a encore été portée dans cette "drôle" d'affaire.

INCENDIES DE FORET

GANDER, T.-N. (PC) — Le ministre des Forêts de Terre-Neuve, M. Harold Collins, a imposé des restrictions aux déplacements des voyageurs dans cette province, à cause des risques de feux de forêt.

Ces mesures sont entrées en vigueur dimanche soir. Personne ne sera autorisé à se déplacer dans les régions boisées à moins d'une autorisation spéciale du ministre des Forêts.

Ces mesures resteront en vigueur jusqu'au 22 juin, à minuit, alors que la situation sera réexaminée.

VIOL

TORONTO (PC) — Trois Torontois ont été condamnés, lundi, à trois ans de pénitencier chacun pour le viol d'une femme de 21 ans, qui était enceinte de six mois à ce moment.

Le juge Campbell Grant, de la Cour suprême de l'Ontario, a ainsi rendu sa sentence dans le cas de Orrie Sheldon Williams, 22 ans, William George Heerebout, 38 ans, et James Stratton Baker, 26 ans.

Durant le procès, il avait été révélé que la jeune femme avait été violée en représailles contre les violences dont avait été victime un ami des trois hommes de la part du mari de la plaignante.

Le juge Grant a condamné un quatrième individu à deux mois de prison pour voies de fait contre la jeune femme.

VISITE

HALIFAX (PC) — Le gouverneur général et Mme Léger sont arrivés à la base des Forces armées de Shearwater, lundi, afin d'entreprendre une visite officielle de quatre jours en Nouvelle-Ecosse.

Les distingués visiteurs ont été salués par une salve de 19 coups au moment où leur avion touchait le sol. Ils ont été accueillis par le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, M. Clarence Gosse, le ministre du Développement George Mitchell, des officiers du Commandement maritime ainsi que des autorités municipales et régionales.

Le gouverneur général devait rencontrer, plus tard dans la journée, les membres de la Législature à Province House, pendant que Mme Léger devait visiter une maison retraite.

ENTENTE — MATELOTS

OTTAWA (PC) — Les matelots des navires fédéraux ont ratifié un accord de principe intervenu le 24 avril. C'est ce qu'a annoncé, lundi, l'Alliance canadienne de la fonction publique.

L'entente, qui touche 2,420 employés faisant partie des équipages des navires, prévoit une augmentation moyenne de salaire de 18 pour cent rétroactive au 27 janvier et une deuxième augmentation de l'ordre de 10,4 pour cent le 27 janvier prochain. Le contrat expire le 23 janvier 1977.

La hausse minimale est de \$112 par mois. D'après l'ancien contrat, les employés de pont de la côte Est touchaient le salaire le plus bas, c'est-à-dire entre \$7,080 et \$9,084 par année.

COLLISION FERROVIAIRE

BUFFALO (AP) — Trente-quatre personnes ont été blessées dimanche dans une collision survenue quand un train de CP Rail a percuté l'arrière d'un train de passagers d'Amtrak dans une cour de triage de Buffalo.

Le conducteur du train de CP Rail devait comparaître aujourd'hui devant un tribunal sous une accusation d'assaut. Un policier a déclaré que le prévenu était sous l'influence de l'alcool.

Les blessés ont été soignés à l'hôpital. Quatre d'entre eux ont été hospitalisés pour blessures graves.

Le train de CP Rail, dont on ne connaît pas le nombre de passagers, avait quitté Buffalo à destination de Hamilton et Toronto et, selon son conducteur, circulait à 10 ou 15 milles à l'heure lorsque l'accident s'est produit dans une cour de triage du Penn Central située sur le côté américain du pont ferroviaire international qui relie Buffalo, dans l'Etat de New York, et Port Erie, en Ontario.

Les autorités ont indiqué d'autre part que le train d'Amtrak, qui transportait 43 passagers à destination de Detroit, avait ralenti et était presque arrêté pour passer la douane avant d'entrer en Ontario.

La partie avant du train de CP Rail a quitté la voie et six voitures du train d'Amtrak ont déraillé sous la force de l'impact.

MACKASEY

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a déclaré lundi, que ses commentaires de la semaine dernière, à Paris, au sujet de la majoration possible de tarifs postaux dans l'avenir "s'inscrivaient absolument dans le cadre de ce que je n'ai cessé de dire depuis toujours."

Le ministre avait été cité comme ayant dit, à Paris, que les tarifs postaux seraient haussés d'un tiers d'ici un an.

Au cours d'une interview, lundi, M. Mackasey a signalé qu'il est peu probable que la question des tarifs soit à l'ordre du jour avant novembre prochain. "Entre-temps, nous nous efforçons d'améliorer notre service."

"Je n'ai jamais mentionné de pourcentages", a-t-il souligné en faisant allusion à ses commentaires à Paris. "Ce que j'ai dit, c'est qu'une fois satisfait de l'efficacité et de l'amélioration du service, nous devrions nous pencher sur la question des tarifs. J'ai bien dit qu'une augmentation de quelques cents serait tout à fait normale."

"Mais j'ai bien insisté que ma première priorité est d'améliorer le service et l'efficacité avant de considérer quelque augmentation que ce soit."

M. Mackasey a dit qu'il avait été interrogé au sujet des tarifs parce que les tarifs canadiens sont bien plus bas qu'en Europe.

Mis à part le sud de l'Ontario et du Québec, le rail est inutile

OTTAWA (PC) — A l'exception d'un certain nombre d'itinéraires au sein du couloir très densément peuplé qui relie Windsor, Ontario, et Québec, le reste des services voyageurs de chemins de fer représente un gaspillage, coûte très cher et est inutile.

C'est ce qu'affirment les auteurs du rapport provisoire sur le transport interurbain des passagers au Canada, l'un des trois documents rendus publics hier à Ottawa, par le ministre des Transports, M. Jean Marchand, relativement au projet de révision de la politique canadienne des transports.

Les itinéraires sur longue distance qui semblaient à

première vue acheminer un volume suffisant de passagers sont apparus à l'examen comme n'ayant qu'un potentiel saisonnier, note encore le document.

Le chemin de fer ne peut faire face à la concurrence des autres modes de transports interurbains, comme l'autobus, qui s'avère le moyen le plus rentable, et l'avion ainsi que l'automobile.

En 1974, les pertes des services-passagers des chemins de fer se sont chiffrées par \$160 millions.

Si aucun changement ne survient, on prévoit que le déficit passera à \$400 millions d'ici 1980, ce qui fait que le transport des passagers par train est celui qui

coûte le plus cher à l'Etat.

Il devient, par contre, très difficile de changer tout cela en raison, explique le rapport, de la tradition et de l'attachement sentimental au rôle passé du chemin de fer, des vives réactions des syndicats et des espérances démesurées du public nées de l'incompréhension d'une mauvaise information.

Selon les auteurs de l'étude, il faudrait plutôt un processus d'élimination progressive des services là où les solutions de rechange raisonnables existent et que les lignes qui subsisteraient parviennent à une autonomie totale ou partielle qui n'est possible à réaliser que sur certains

itinéraires dans des régions à circulation dense en se servant au besoin de la technique de "l'excursion" sur certains longs projets.

Si le gouvernement refuse d'appliquer l'objectif d'autonomie complète dans sa politique du transport de passagers, il ne faudrait plus alors que l'aide versée au chemin de fer soit supérieure à celle aux autocars ou au mode aérien.

Là-dessus, le rapport provisoire met de l'avant trois genres de solution: ou bien garder le statu quo ou fixer pour le service voyageur un objectif d'autofinancement à réaliser sur une période de cinq ans ou instituer des subventions au mille-passager bien in-

finies à celles qui sont actuellement accordées.

Mais, ce faisant, on nuirait à l'expansion du transport par autocar qui, lui, ne retire pas de telles subventions. Les auteurs du rapport recommandent que la solution d'autonomie commerciale, la deuxième solution, soit acceptée comme objectif en ce qui regarde le service voyageurs des chemins de fer.

A la lumière de cette étude, il ressort que le service passagers par chemin de fer entre Toronto et Montréal cause une perte de \$6 par passager, entre Montréal et Ottawa, \$4,23.

Aux termes de la loi actuelle sur les transports, la CCR doit commencer dès cette année la révision des services subventionnés, il convient que le gouvernement prenne une décision rapidement sur toute cette question et, si le gouvernement prend une décision, il faudrait adopter les

mesures immédiates pour:

1. mettre sur pied un groupe de travail formé de représentants du ministère des Transports, de la CCT, du ministère des Finances et du Conseil du Trésor, afin d'élaborer un plan d'action et une directive gouvernementale qui servirait à la CCT de guide pour la révision qu'elle doit entreprendre;
2. que ces mesures comprennent des plans visant à assurer le juste essai d'un service ferroviaire amélioré tendant à l'autonomie commerciale sur un ou plusieurs itinéraires choisis à l'intérieur du couloir de haute densité de population.

Le même objectif d'autonomie commerciale est suggéré pour le transport aérien. Si tel était le cas, le gouvernement devrait mettre sur pied une administration afin d'exploiter les principaux aéroports et le système des voies aériennes.

L'Opposition n'est pas surprise

OTTAWA (PC) — "Chant du cygne ou valse de l'hésitation", selon les Néo-démocrates, "déclarations d'évidence", selon les Conservateurs, "révélations que chacun connaissait", selon les Crédi-tistes, le long énoncé de principe du ministre des Transports, lundi, aux Communes, a soulevé peu d'enthousiasme, ravivant un goût de déjà entendu parmi les députés des bancs de l'Opposition.

Les quelque 250 pages de documents déposés aux Communes par le ministre Jean Marchand qui, par ailleurs a pris la parole pendant plus de 40 minutes, ne font "qu'accroître notre frustration", selon le Conservateur Jack Murts.

"Toutes les décisions d'importance ont été remises dans la marmite pour y mijoter encore un peu", renchérit le Néo-démocrate Les Benjamin.

"Le ministre n'a fait que prendre une cuillère en bois pour remuer un peu le tout sans vouloir se défaire des concepts démodés de concurrence et de rentabilité auxquels les Etats-Unis et le Canada sont les derniers pays à s'accrocher lorsqu'il s'agit des transports publics".

Rien sur les transports urbains, rien sur les Maritimes ni sur les transports côtiers, se sont plaints les Conservateurs et les Néo-démocrates.

De son côté, M. C.-A. Gauthier a promis l'entière collaboration des Crédi-tistes au ministre qui semble vouloir faire plus que "simplement regarder passer les trains", comme par le passé.

Le député de Roberval a surtout noté que M. Jean Marchand promettait un traitement égal pour toutes les régions et s'est plaint "qu'il y a toujours des limites" lorsque le Canadien National "qui tire des revenus astronomiques" du transport des marchandises dans le Lac-St-Jean décide de fermer le service passager pendant un mois et demi pour cet été.

M. Gauthier a fait remarquer qu'il s'agissait de l'époque la plus importante, la saison où les "cueilleurs de pommes, de tomates et de concombres" gagnent cette région pour y travailler.

Le député de Roberval, reconnaissant qu'il y avait du bon dans les déclarations du ministre, a dit espérer qu'il ne s'agissait pas de gros titres avec rien dans après examen.



Jean Marchand. (Téléphoto de la PC)

Faits saillants

OTTAWA (PC) — Voici les principales dispositions contenues dans la révision de la politique canadienne des transports dévoilée hier à Ottawa par le ministre des Transports, M. Jean Marchand.

Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle plus actif dans le domaine des transports et s'ingérer dans certains secteurs, surtout ceux en voie de développement.

Le principe traditionnel de la libre concurrence ne doit plus servir de base à la loi nationale des transports.

Le gouvernement entend porter ses subventions de \$135 millions en 1974 à \$300 millions en 1980.

Les transports deviennent de plus en plus onéreux et d'importants investissements seront encore nécessaires pour grandir et améliorer le système.

L'objectif du gouvernement est la mise sur pied d'un système de transport intégré, accessible et profitable.

Projet de construction du premier d'une série de "vracquiers", bateau de transport de marchandises en vrac, au coût de \$35 millions destiné à transporter le minerai du Grand nord.

Etablissement d'un projet-pilote d'une ligne rapide de train entre Québec et Windsor, Ont.

Dépôt d'un projet de loi à la fin de 1975 sur une nouvelle politique nationale des transports, après de multiples consultations avec tous les intéressés.

Proposition du fédéral au Canadien Pacifique et au Canadien National de mettre en commun leurs services et installations pour améliorer le service aux passagers.

Proposition d'un nouvel ensemble de tarifs de marchandises susceptibles d'être plus équitables pour les régions et les expéditeurs.

Le ministère des Transports serait substitué à la mission canadienne des transports comme principal conseiller du gouvernement.

2 ECRANS — A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

BRUCE LEE le plus grand héros du KUNG-FU

ELVIS PRESLEY en sa vie

CHATOUILLE MOI

IL Y A UN HOMME DANS LE LIT DE MAMAN

2 ECRANS — A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

RIEN NE LES ARRETE

LARRY LE DINGUE

MARY LA GARCE

PETER FONDA

SUSAN GEORGE

JOHN WAYNE "UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON"

BOURRES D'ACTION

747 EN PERIL

AIRPORT 1975

HALETANT SUR TOUTE LA LIGNE

FOLLE COURSE VERS SUGARLAND

CINEMA 1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI 545-4260

CENTRE 544, ST-DOMINIQUE JONQUIERE 542-6901

CINEMAS PLACE DU ROYAUME

4ème semaine

ELLE A COMMIS DES CRIMES SI TERRIBLES QUE MEME LES SS CRAIGNAIENT!

ILSA

La Louve des 44

AUSSI: QU'EST-CE QUE JE DOIS?

"STAVISKY"

AVEC J.-P. BELMONDO

AUSSI: SALUT L'ARTISTE

AVEC MASTROIANNI

POUR TOUS

747 en péril

HALETANT SUR TOUTE LA LIGNE

VERSION FRANCAISE

AIRPORT 1975

FOLLE COURSE VERS SUGARLAND

2e film

CINEMA 1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI 545-4260

CENTRE 544, ST-DOMINIQUE JONQUIERE 542-6901



CANADIAN TIRE



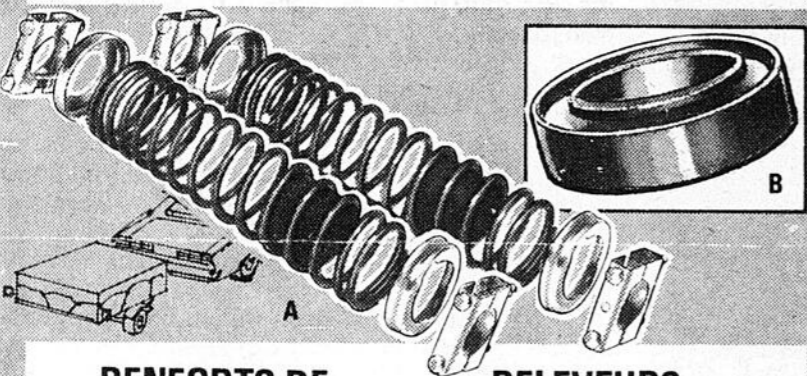
Épargnez **\$1.19** chac.

Courant \$7.85
6.66 chacun

Amortisseurs MOTOMASTER DE SERVICE DUR

Garanti aussi longtemps que vous possédez l'auto sur laquelle ils ont été installés. Fin de la vente: 21 juin.

POSE PAR EXPERTS SUR DEMANDE (en sus)



RENFORTS DE SURCHARGE

Courant \$8.69
7.79 la paire

A. Surcharge jusqu'à 750 lb. plup. autos. Motomaster!

RELEVEURS DE RESSORTS

Courant \$4.69
3.99 chacun

B. Type circulaire pour supports faibles. Universal.

RABAIS 20%
sur PIÈCES*

VENTE PRÉ-VACANCES

de TRAIN AVANT et LEUR INSTALLATION

* ROTULES SUPÉRIEURES et INFÉRIEURES et EMBOUTS

Rabais 20%

ROTULES SUPÉRIEURES et INFÉRIEURES

Exemple-Réclame: Chev. Bel Air, Biscayne, Caprice, Impala 1958-71 (pl. gr.)

Rotules supérieures
Courant \$10.75 à \$10.95 chac.
Sans installation.

8.60 à **\$8.76**

Rotules inférieures
Courant \$11.49 à \$13.79 chac.
Sans installation.

9.19 à **\$11.03**

EMBOUTS

Exemple-Réclame: Plup. Chev., Pont. (pleine grandeur) Extérieur et Intérieur - Prix sans installation

65-70 - Cour. \$5.59 à \$7.95
4.47 chac.

6.36 chac.

71-73 - Cour. \$11.45
9.16 chac.

Rabais 20% pour la plupart des voitures canado-américaines

en stock à votre magasin Canadian Tire



La vente se termine le samedi 21 juin

Rabais 20%

sur l'installation des rotules et des embouts en stock à votre magasin Canadian Tire

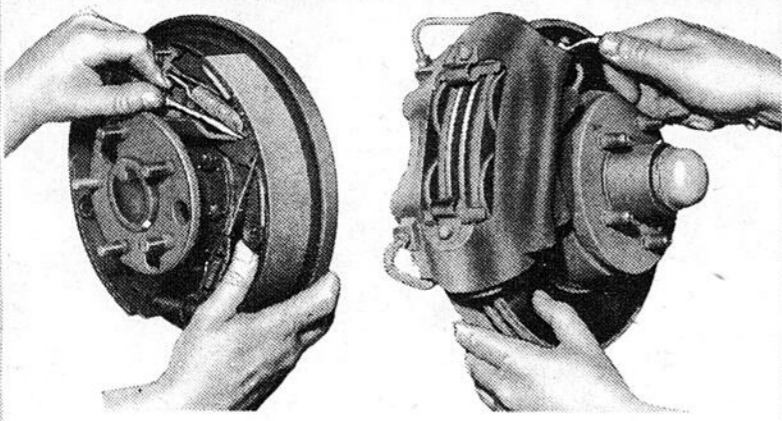
Rabais 20%

sur **Alignement des Roues et Inspection de la Suspension**

- Réglage de la chasse et du devers
- Ajustement de la barre de torsion (le cas échéant)
- Centrage du volant
- Réglage du mécanisme de direction
- Ajustement des roulements des roues avant et vérification du bruit
- Correction de la pression d'air des pneus et du pincement des roues AV
- Vérification de l'équilibre des roues par rotation
- Inspection totale de la direction
- Vérification de la suspension AV/AR

Pièces (si nécessaires) et montage en supplément

FREINS MOTO-MASTER AU COMPTOIR



MARQUES COURANTES À **Sabots de freins**

Exemple: grosses Chevrolet et Pontiac canadiennes 1959-70

ROUES AVANT

Garnitures à ancrage spécial (2 roues)

7.99 avec échange

ROUES ARRIÈRE

Garnitures à ancrage spécial (2 roues)

6.95 avec échange

Renseignez-vous sur notre garantie pièces et main-d'œuvre de 12 mois/12.000 milles couvrant révision complète des freins. Autres bas prix pour autres marques. Installation en sus.

MARQUES COURANTES À **Freins à disque**

Exemple: grosses Ford, Mercury et Meteor 1968-72

ROUES AVANT

Garnitures rivetées

13.59 pour 2 roues

ROUES ARRIÈRE

Garnitures à ancrage spécial

8.39 avec échange

MISE AU POINT et ANALYSE DU MOTEUR

9.95 Plupart 4 et 6 cylindres

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui!

11.95 Plupart 8 cylindres



VOICI CE QUE NOUS FAISONS

- Pose et révision des bougies, pointes, rotor, condensateur, chapeau de distributeur, y compris réglage d'allumage. Nettoyage ou remplacement des filtres air. Réglage courroie ventilateur. Réglage carburateur. Pièces en sus, le cas échéant.

Pièces et pose en sus (si nécessaire)



Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

En plus! **BILLETS-BONIS** au comptant pour toutes les pièces

SILENCIEUX MOTOMASTER



3 MODÈLES DE SILENCIEUX GARANTIS

Exemple: grosses Chevrolet et Pontiac 1965-1968 à 6 cylindres

STANDARD

Garanti 18 mois

5.99

SERVICE DUR

Garanti 24 mois

11.25

SUPREME

Garanti 30 mois

13.59

Garantie Motomaster: les silencieux 'Supreme', 'Service dur' et 'Standard' sont garantis inconditionnellement à l'acheteur original contre les défauts de fabrication et les éclatements dus à la rouille pendant la durée indiquée.

Pose par experts sur demande (en sus)



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIERE, 697, boul. Harvey, 542-3501
CHICOUTIMI, 1257, boul. Talbot, 549-5014
ALMA, coin du Pont et St-Luc, 682-6618

Les Caribous Un \$200,000 qui s'envole?

Les Caribous de Québec de la Ligue nationale de hockey ne sont pas sortis de l'auberge. Ils ont englouti \$100,000 jusqu'ici, cette saison, et ils pourraient prendre un bain d'encre rouge de l'ordre de \$200,000 avant la fin des hostilités, en septembre prochain, s'il n'y a pas un net redressement de la situation dans les assistances.

"J'espère seulement que mes associés tiendront le coup jusqu'à ce que le public réponde enfin, lance le directeur-gérant Marius Fortier dans un soupir. J'espère qu'ils n'abandonneront pas."

Vont-ils abandonner? J'ai posé la question à l'un des trois associés dans cette aventure, Victor Germain, qui a éprouvé une vive déception en voyant le



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien)

bloc considérable de 14,000 partisans, au départ, fondre à 3,000 spectateurs dernière semaine. Germain ne cherche même pas à cacher quelques signes évidents d'impatience.

"Je ne suis pas impatient, riposte Germain. On veut être capable de durer. Mais on est tout de même pas pour mettre notre famille en danger pour la crosse."

On prend le mors aux dents un peu trop brusquement, à mon avis. Il est beaucoup trop tôt pour conclure que Marius Fortier, Victor Germain, et Roger Barré se sont embarqués dans une mauvaise affaire.

Les Caribous ont besoin de 5,000 spectateurs pour faire leurs frais. Dimanche soir, on en trouvait 4,167 dans les gradins du Collège en dépit du fait que la rencontre était présentée à la télévision. On est tout près du palier de rentabilité.

Justement, contrairement à d'autres sports, comme le hockey, la crosse a besoin du petit écran pour populariser son produit. Les affrontements télévisés pourraient aider les Caribous à conquérir les quelque 2,000 spectateurs de plus dont ils ont besoin.

Cette sortie à la TV a flanqué un coup de cravache aux Caribous dont l'effort laissait parfois à désirer. S'ils veulent mettre toute la gomme, le triumvirat de Fortier-Germain-Barré ira chercher les spectateurs capables d'effacer l'encre rouge.

UN SPORT DE TUEURS

Mais il faut rétablir certains faits. La crosse ne se traduit pas par un déferlement continu de violence réunissant tous les éléments pour mettre le hockey dans sa petite poche d'en arrière.

"L'erreur capitale a été d'annoncer la crosse comme un sport de tueurs, me confie un observateur. Ce n'est pas rude du tout, du moins en ce qui concerne les Caribous."

Cette fausse situation se corrige lentement. On commence à accepter la crosse telle qu'elle est aujourd'hui moins brutale et féroce qu'elle ne l'était il y a vingt ans. Tout comme le hockey.

Les Caribous devront cependant se secouer, comme ils l'ont fait dimanche soir. Au fil des semaines, ces athlètes se sentiront de plus en plus impliqués dans leur nouvelle équipe, les rivalités iront grandissant dans un circuit à six équipes, et sans doute éventuellement Marius Fortier pourra ajouter l'élément canadien français à sa formation.

Pour l'instant, on tente d'abolir ce genre de parler, ce bavardage entre les membres des deux formations, sur le plancher, dans la période de réchauffement précédant le match. Cette fraternisation entre anciens copains n'a pas sa place.

Déjà il y a des aspects positifs. Ce fougueux et talentueux Dave Durante que les Caribous ont cueilli comme premier choix au repêchage alors que tout le monde avait opté pour Al Lewthwaite comme numéro 1. Il est déjà démontré que Marius Fortier a eu du flair.

Les embûches ne sont pas le seul lot des Caribous. Les Boits de Boston, par exemple, sont dans les ennuis financiers jusqu'au cou, et les assistances sont inquiétantes un peu partout. Mais il faut du temps. On n'établit pas un sport mal connu en criant ciseaux. Il faut un peu de patience, et tout compte fait, Québec possède déjà un bon noyau d'amateurs.

"C'est un fait, admet Victor Germain. Mais les sommes impliquées sont tellement importantes. Nous ne sommes pas capables d'attendre trois ans."

Un redressement des assistances au Collège, cet été, est la seule solution. C'est réalisable.

ULLMAN LE "VIDANGEUR"

Le départ de Norm Ullman des Leafs de Toronto rappelle un souvenir... À l'époque où Ullman agissait comme centre des célèbres Gordie Howe et Ted Lindsay, à Detroit, il occupait, pendant la période estivale, un emploi un peu moins noble, celui de vidangeur pour le compte de la ville d'Edmonton... Normie faisait la cueillette des ordures ménagères pour arrondir ses fins de mois et pour se tenir en forme!... Sur les instructions formelles du patron des Red Wings, Ullman abandonna finalement son emploi estival.

Curieux tout de même. Juste avant que les Expos n'entreprennent cette récente série de succès, le directeur-gérant Jim Fanning s'est fait drôlement apostropher dans la métropole... Du nouveau à Montréal! On avait toujours traité les Expos aux petits oignons, sommant même dans l'exagération, exemple ce déarrant sobriquet de "Nos Amours", une nette coupure avec tout objectivité... Or Jim Fanning vient de se faire lancer des oeufs pourris, sans ménagement, pour ses transactions.

21ème Traversée Lutte farouche à l'horizon du Lac

par Pierre Fallice

MONTREAL — Même si la 21ème Traversée internationale du lac Saint-Jean n'est prévue que pour le 3 août prochain, les hypothèses se font déjà nombreuses quant au choix du vainqueur éventuel, celui ou celle qui pourra détrôner le champion de l'an dernier, John Kinsella, des Etats-Unis.

La température constituant toujours un facteur important pour certains nageurs, il devient ainsi très hasardeux de miser sur un nageur en particulier.

L'empêche qu'il faut prévoir une lutte farouche à cette 21ème, notamment entre Sandra Bucha, John Kinsella et Veljko Rogosic.

"J'ai maintenant un peu plus d'expérience, je suis en parfaite condition physique et mon objectif est de terminer en première position cette année", devait confier la charmante américaine récemment. "L'an passé, Veljko

Rogosic m'a battu par seulement 2 minutes 59 secondes et je n'avais que 15 minutes 10 secondes de retard sur le vainqueur John Kinsella", de continuer la sympathique Sandra.

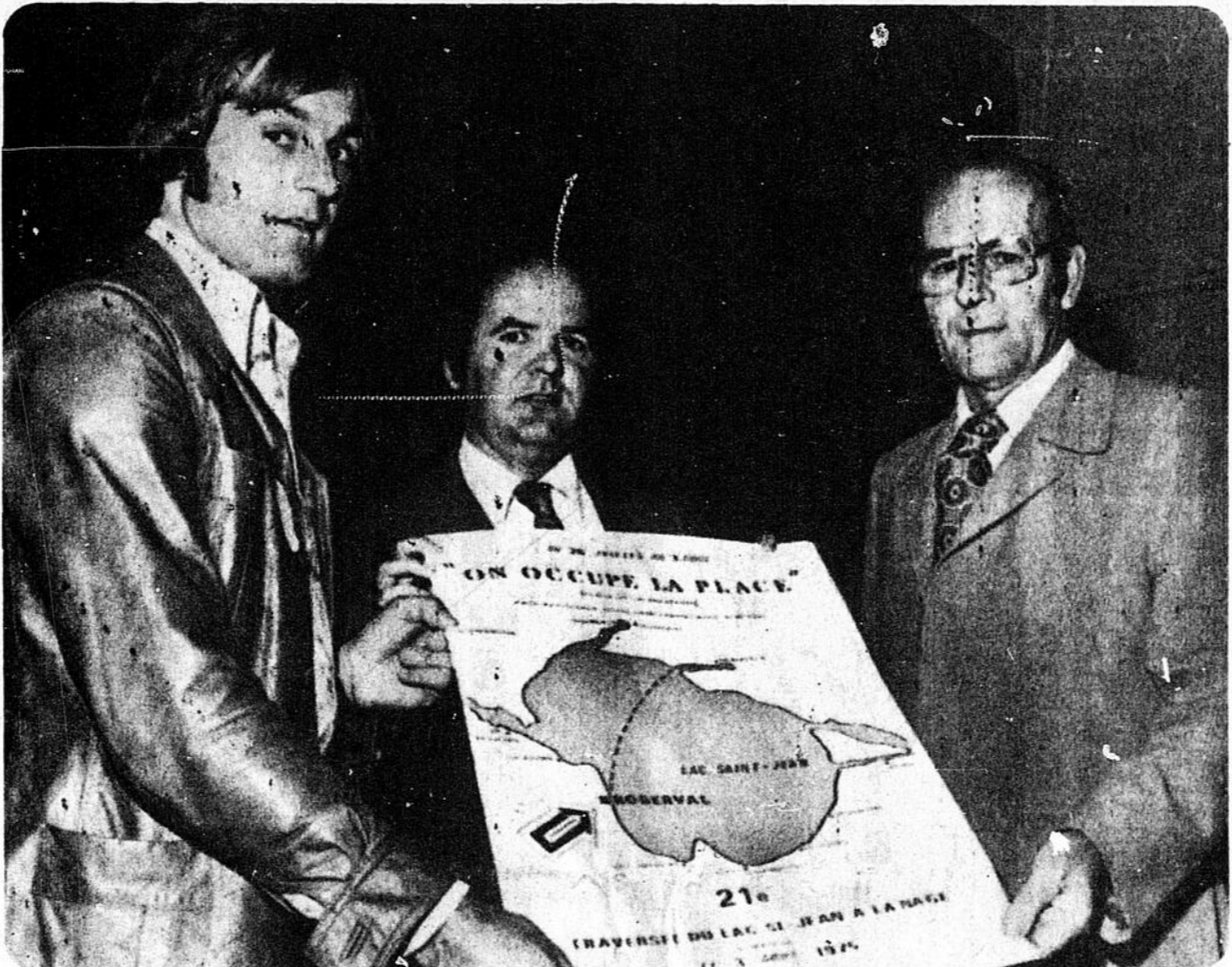
On sait que l'an dernier, Sandra Bucha a remporté la palme aux 24 heures de La Tuque, en compagnie de John Kinsella. Elle s'est appropriée également la deuxième place au marathon de 10 milles de Chicago en plus de sa 3e place au lac Saint-Jean. Si Sandra Bucha remportait la 21ème Traversée, elle deviendrait la 3ième femme à réussir l'exploit après Greta Anderson en 1958 et Judith De Nys en 1966.

Le successeur d'Iglesias

Toutefois, si l'on parle de Bucha, Kinsella et Rogosic, semble-t-il que l'Argentine ne devra pas être pris à la

légère, même si Horacio Iglesias a mis fin à la compétition active récemment. Iglesias, seul humain à posséder le record enviable de 5 victoires au lac Saint-Jean, est à préparer une relève qui a nom Juan Faimberg et qui est âgé de 22 ans. Le jeune nageur, à sa première épreuve chez les professionnels au début de 1975, a remporté le marathon de Buenos Aires. Il s'est également classé au second rang du marathon de Santa Fe, triomphant des meilleurs nageurs de longue distance actuels.

Somme toute, même si les experts sont pratiquement tous d'accord pour accorder une deuxième victoire à John Kinsella lors de la 21ème Traversée, il faudra quand même surveiller d'autres compétiteurs de grand talent et il est certain que le nom de Juan Faimberg peut être inscrit dans cette dernière liste.



A SA PLACE — Chacun tient sa place... et Guy Lafleur sera de la fête, en tant qu'invité d'honneur de la 21ème. Tout près de lui, MM. Nicoll Allard, président de la Traversée et Armand Cadieux, président de la piste Blue Bonnets et président de la campagne de souscription en vue de la compétition jeannoise d'envergure mondiale. (Téléphoto PC)

Esposito ignoré sur la première équipe d'étoiles

MONTREAL (PC) — Deux joueurs des champions Flyers de Philadelphie ont été élus au sein de la 1ère équipe d'étoiles de la LNH hier.

Il s'agit du gardien Bernard Parent et du centre Bobby Clarke, qui complètent la 1ère formation avec les défenseurs Bobby Orr, du Boston, et Denis Potvin, des Islanders; plus l'ailier droit Guy Lafleur, des Canadiens, et l'ailier gauche Richard Martin, du Buffalo.

Au sein de la 2e équipe, on retrouve le gardien Rogatien Vachon, du Los Angeles; les défenseurs Guy Lapointe, des Canadiens, et Borje Salming, du Toronto; le centre Phil Esposito, du Boston; l'ailier droit René Robert, du Buffalo, et l'ailier gauche Steve Vickers, des Rangers.

Le scrutin conduit par 18 chroniqueurs des 18 villes du circuit ne porte que sur le calendrier régulier. Seuls, Orr et Lafleur ont récolté le total maximum de 270 points.

Orr a ainsi amélioré le record de Doug Harvey avec un 8e choix successif au sein de la première équipe.

La lutte la plus serrée est survenue au poste de centre, où Clarke a supplanté Esposito par 16 points, soit 179 contre 155.

Parent, Orr et Martin occupaient les mêmes postes l'an dernier tandis que Lafleur, Potvin, Vachon, Salming, Robert et Vickers en sont à leur première expérience.

Chaque joueur du 1er club reçoit \$2,000 et ceux de la 2e équipe, \$1,000.

Scrutin

Gardiens: Bernie Parent, Philadelphie, 229; Rogatien Vachon, Los Angeles, 194; Gary Smith, Vancouver, 29; Ken Dryden, Montréal, 15; Billy Smith, NY Islanders, 8; Tony Esposito, Chicago, 6; Dan Bouchard, Atlanta, 3; Gilles Meloche, Californie, 1; Gary Bromley, Buffalo, 1.

Défenseurs: Bobby Orr, Boston, 270; Denis Potvin, NY Islanders, 202; Guy Lapointe, Montréal, 166; Borje Salming, Toronto, 76; Brad Park, NY Rangers, 38; Serge Savard, Montréal, 32; Bill White, Chicago, 25; Carol Vadnais, Boston, 25; Terry Harper, Los Angeles, 21; Jerry Korab, Buffalo, 19; Don Awrey, St. Louis-Montréal, 18; Bob Murdoch, Los Angeles, 17; Larry Robinson, Montréal, 13; Dave Burrows, Pittsburgh, 10; Jim Stockhoff, Buffalo, 8; Jim Watson, Philadelphie, 6; Ron Stachhouse, Pittsburgh, 6; Joe Watson, Philadelphie, 4; Bob Dailley, Vancouver, 4; Ed Van Impe, Philadelphie, 3; Dick Redmond, Chicago, 2; André Dupont, Philadelphie, 2; Bill Hajt, Buffalo, 1; Randy Manery, Atlanta, 1; Jim Neilson, Californie, 1; Tom Bladon, Philadelphie, 1; Nick Beverley, NY Rangers, 1.

Centres: Bobby Clarke, Philadelphie, 179; Phil Esposito, Boston, 155; Gilbert Perreault, Buffalo, 85; Marcel Dionne, Detroit, 47; Pete Mahovich, Montréal, 18; Jean Ratelle, NY Rangers, 1; Stan Mikita, Chicago, 1.

Ailiers droits: Guy Lafleur, Montréal, 270; René Robert, Buffalo, 118; Rod Gilbert, NY Rangers, 30; Reg Leach, Philadelphie, 24; Jean Pronovost, Pittsburgh, 22; Bob Nevin, Los Angeles, 8; Yvan Cournoyer, Montréal, 4; Rick Martin, Buffalo, 3; Bill Goldsworthy, Minnesota, 2; Ed Westfall, NY Islanders, 1; Mike Murphy, Los Angeles, 1; Rick Kehoe, Pittsburgh, 1; Pierre Plante, St. Louis, 1; Steve Vickers, NY Rangers, 1.

Ailiers gauches: Rick Martin, Buffalo, 243; Steve Vickers, NY Rangers, 85; Danny Grant, Detroit, 81; Bill Barber, Philadelphie, 36; Jim Bucyk, Boston, 12; Don Lever, Vancouver, 7; Yvon Lambert, Montréal, 6; Lowell MacDonald, Pittsburgh, 6; Dan Maloney, Los Angeles, 3; Eric Vail, Atlanta, 3; Craig Ramsay, Buffalo, 2; Dennis Hull, Chicago, 1; Garry Monahan, Toronto-Vancouver, 1.

Participation populaire autour de la compétition

MONTREAL — S'il faut en croire les propos du président Nicoll Allard, la Traversée internationale du lac Saint-Jean à la nage devrait revêtir un cachet tout à fait nouveau en 1975.

Mais peut-on parler vraiment de nouveautés lorsque l'on songe que cette compétition internationale sera à sa 21e édition, le 3 août prochain?

Pour le président Allard, le fait de miser d'une façon tout à fait particulière sur la participation de la population, constitue un genre de nouveauté pour la Traversée.

"La 21e en sera une de participation de la population", devait déclarer Nicoll Allard, au cours d'une conversation téléphonique. "Par les années passées, nous avons émis la même opinion certes, mais certaines activités intérieures ne faisaient que contribuer à éloigner cette même population du véritable centre nerveux des réjouissances populaires. C'est pourquoi, cette année, toutes les festivités seront centralisées à la "place de la Traversée" car c'est, croyons-nous, la seule façon d'intéresser la population", a noté le dynamique président.

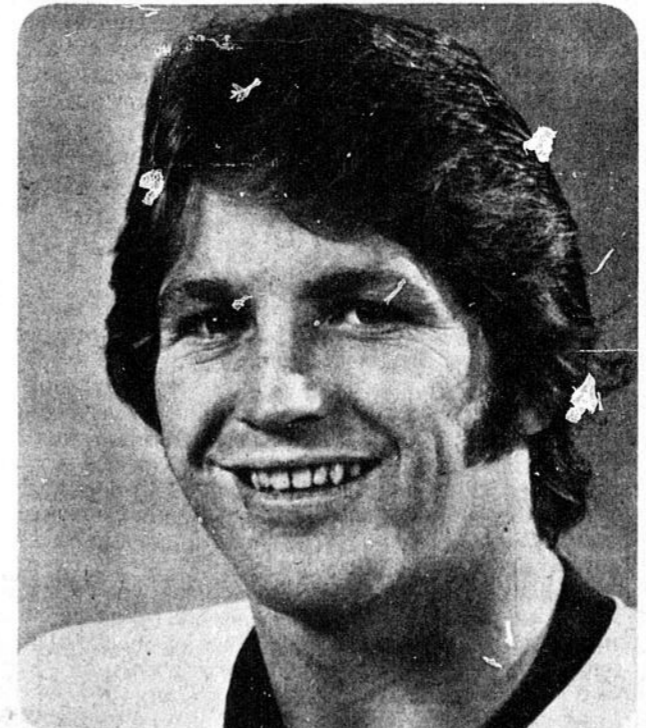
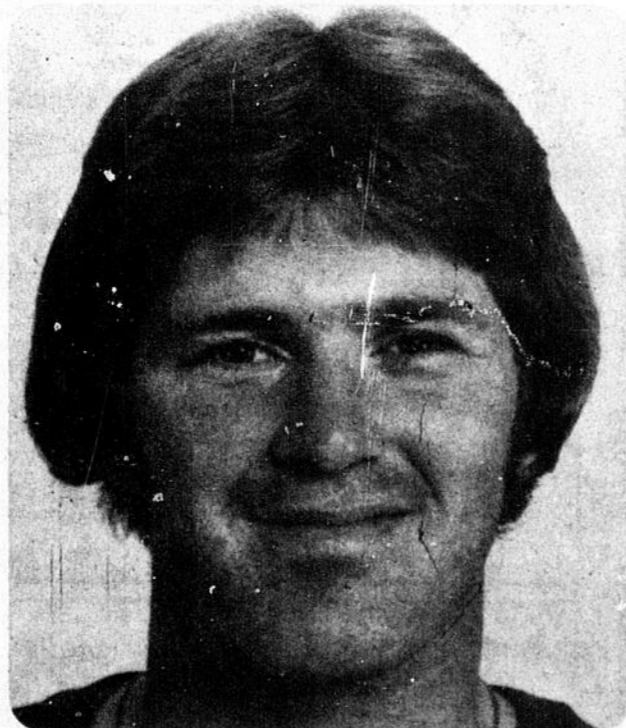
Par ailleurs, il semble bien que les gens soient de plus en plus intéressés à oeuvrer à l'intérieur même de l'organisation de la Traversée, surtout à la suite de la table ronde de janvier dernier. De souligner le président Allard: "Suite

à cette réunion du mois de janvier, plusieurs bénévoles sont venus offrir leur service au bureau de la Traversée, de sorte qu'entre 150 et 200 personnes travaillent présentement à l'organisation même des festivités de la Huitaine de gaieté qui prendra place entre le 26 juillet et le 3 août."

Problèmes de sélection

D'autre part, un problème de taille entend les organisateurs de la 21 Traversée et il concerne la sélection définitive des nageurs devant participer à cette prochaine compétition internationale. De noter le président Allard: "Le problème de sélection sera d'autant plus grand cette année, si l'on tient compte du fait que plusieurs inconnus ont fait parvenir leur inscription en vue d'une participation possible. Ces nouveaux venus sont toutefois recommandés par des nageurs qui ont déjà fait leur marque à Roberval, mais ce critère ne veut pas nécessairement dire que les nouveaux seront automatiquement acceptés, loin de là", a conclu Nicoll Allard.

Au total, 19 nageurs, dont trois femmes, ont jusqu'ici fait parvenir leur inscription au bureau de la Traversée internationale. La sélection finale des nageurs sera effectuée le 30 juin prochain.



PREMIERE EQUIPE — Trois des joueurs choisis sur la première équipe d'étoiles de la Ligue nationale de hockey: Rick Martin, des Sabres, Denis Potvin, des Islanders et Bobby Clarke, des Flyers de Philadelphie, champions de la coupe Stanley 1974-75



Le championnat laisse ses traces

La dixième reprise du championnat de golf inter-sections, qui avait lieu dimanche au club Saguenay d'Arvida, a fait que plusieurs golfeurs sont demeurés sur leur appétit. Ce fut le cas notamment pour les golfeurs du club de Port-Alfred qui s'étaient pourtant bien promis de raffer les grands honneurs.

On sait maintenant ce qui est arrivé et au risque de tourner quelque peu le fer dans la plaie, disons que l'équipe dirigée par Gilles Bouchard a inscrit un compte total de 876 pour terminer bonne dernière parmi les cinq formations participantes... Enfin! Les golfeurs de Dolbeau ont également trouvé le terrain assez difficile dans l'ensemble. Le capitaine Jacques Besson a notamment mentionné que les verts étaient très rapides, dimanche, et c'est ce qui a fait que les "gars du nord" ont été légèrement désorientés. Il faut souligner toutefois que l'équipe du club de golf de Dolbeau, contrairement aux golfeurs de Port-Alfred, ne venaient pas nécessairement à Arvida pour tout balayer...

Pendant que nous sommes à Port-Alfred, autant vous dire tout de suite que le club de La Baie accueillera, samedi prochain, une centaine de golfeurs et golfeuses qui participeront au tournoi annuel de l'Association canadienne des pâtes et papier (AC-PPA) section Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agira d'une compétition genre "Atlantic" avec handicap, qui comprendra 18 trous pour les hommes et 9 trous pour les dames.

En passant, une petite note aux golfeurs qui éprouvent certaines difficultés parce qu'ils ont développé une longue "slice", comme on dit souvent dans le langage du golf. Pour corriger ce défaut, vous pouvez consulter Paul Dufour, professionnel au club Saguenay d'Arvida. Paul possède des pastilles, fabriquées en Angleterre, qui sont susceptibles de vous faire retrouver le droit chemin sur les verts. Et sur ce, bon golf.

Serge Thivierge, avec un excellent 70, a décroché les honneurs du tournoi local qui était présenté au club Birchdale d'Alma, samedi. Chez les dames, la victoire est allée à la championne régionale, Odette Gagné qui a inscrit un 87.

En classe "B", Henri Tremblay a triomphé avec un 80. Plus de 100 golfeurs et golfeuses ont participé à ce tournoi local.

Toujours à Alma, vendredi prochain le 20 juin, on présentera le "Gilles Larouche open" qui regroupera tous les courtiers d'assurance de la région. Soyez "assurés" d'y participer car on dit que les prix sont de belles valeurs. Et nous vous le prouvons immédiatement en vous disant que l'on offrira deux voyages aux Bahamas à la suite de la compétition. Samedi, le club jeannois présentera le tournoi Pepsi. Il s'agira d'un tournoi local mixte qui devrait accueillir plus de 110 membres.

Ghislain Gagné, avec un 68, a remporté samedi le tournoi "3 balles meilleure balle" présenté au club Port-Alfred. Gagné a toutefois eu besoin d'un trou supplémentaire car il avait terminé le tournoi, ex-aequo avec Denis Bouchard. Norbert Girard et Richard Côté complétaient le trio vainqueur.

Toujours à Port-Alfred, disons que c'est demain que les membres et tout le public en général, pourront mettre à l'épreuve le tout nouveau terrain de pratique du club, situé tout près de la polyvalente de La Baie. Il s'agit d'une première à Port-Alfred et le professionnel Laurier Desbiens, espère attirer plusieurs nouveaux golfeurs sur ce nouveau terrain.

A Dolbeau, Clément Tremblay a remporté le tournoi local présenté samedi dernier et commandité conjointement par la quincaillerie Gonthier et Niquet et le garage Mistassini Auto. Tremblay a inscrit un 75 pour l'emporter en classe "A" devant Serge Marceau qui a joué un 81. En classe "B", la victoire est allée à Rosaire Leclerc avec un 82, devant Bernard Plamondon, 85. Enfin, Gaby Perron a inscrit une carte de 86 pour l'emporter dans la classe "C". Au niveau des scores nets, André Tremblay l'a emporté dans la "A" avec 72, Daniel Vincent, dans la "B", avec 72 également, et Alphonse Richard, dans la "C", avec 68.

Le prochain tournoi local du club de Dolbeau aura lieu demain et il s'agira d'une compétition féminine de 18 trous. Demain également, il y aura les tournois du mercredi à Alma et à Chicoutimi, tournois qui s'avèrent des plus populaires d'une semaine à l'autre.

Pierre Fellice

COJO

Prévisions globales de \$85 millions

MONTREAL (PC) — Le budget d'organisation du COJO pour l'exercice financier 1975-76 s'élève à \$34 millions, incluant une réserve de provisions de \$1,842,700.

Ce budget a été adopté par le conseil d'administration du COJO au cours d'une assemblée régulière.

D'après les chiffres actuellement à l'étude, il semble que les prévisions budgétaires globales du COJO, jusqu'à sa dissolution, s'établiront maintenant à \$85,288,600.

En détail, les crédits budgétaires du COJO pour l'exercice financier 1975-76 se répartissent comme suit:

Directions générales

Gestion, incluant la réserve de provisions, \$7,196,400; cérémonies officielles, arts et culture, \$1,111,200; graphisme et design, \$2,500,000; communications, \$3,388,300; village olympique, \$931,600; location des lieux, \$2,110,000; technologie, \$3,728,700; services, \$2,731,500; administration, \$4,037,200; contrôleur, avantages sociaux et dépréciation, \$200,000; compétitions sportives, \$3,745,800; protocole, \$519,300; Total \$34,000,000.

Prévisions

Quant aux prévisions des revenus et des dépenses capitales, programmes de financement, coûts des installations, de construction et d'aménagement le conseil d'administration du COJO procède à l'analyse des chiffres qui lui ont été soumis lors de la dernière assemblée régulière.

Ces chiffres font l'objet d'une étude très approfondie. Le conseil d'administration du COJO les évalue en tenant compte d'une réadaptation éventuelle de la conjoncture et en fonction des amendements que se propose d'apporter le gouvernement fédéral à la loi sur les revenus olympiques.

Le conseil d'administration du COJO révisera les prévisions budgétaires lors de sa prochaine assemblée régulière, prévue pour le samedi 5 juillet 1975.

A l'issue de cette assemblée, le COJO sera en mesure de rendre public des chiffres réels sur les revenus et dépenses capitales inhérents à l'organisation des Jeux Olympiques de 1976.

Par ailleurs, le gouvernement a remis à plus tard le dépôt d'un projet de loi sur le financement des Jeux olympiques par l'émission de pièces d'or.

Ce projet de loi, inscrit au feuilleton au nom de M. Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor, depuis le 13 juin, devait être déposé hier.

Il consiste à modifier la loi actuelle sur les Jeux olympiques de manière à autoriser l'émission de pièces d'or et à en fixer le prix de vente en fonction du prix du marché. La loi autorise déjà l'émission de timbres et de pièces d'argent.

Le déficit des Jeux olympiques est actuellement officiellement de plus de \$200 millions, des rumeurs veulent qu'il soit plutôt de l'ordre de \$400 millions.

Dans un autre ordre d'idée, la Société William Wrigley JR. Ltd., devient fournisseur officiel des Jeux olympiques de 1976.

L'entente a été rendue aujourd'hui par son excellence Monsieur Roger Rousseau, président du Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (COJO) et M. Ian Stobart, président de William Wrigley JR. (Toronto).

En vertu de l'accord, la Société multinationale acquiert le droit d'utiliser l'emblème du COJO sur ses produits, sauf aux Etats-Unis, Wrigley, le plus important fabricant de gomme à mâcher au monde, vend ses produits

dans plus de 100 pays. La filiale canadienne a été fondée en 1911.

Whrigley fournira pour 10,000 dollars de gomme à mâcher aux athlètes participant aux Jeux olympiques de 1976 et, en outre, contribuera 100,000 dollars au COJO.

Super-prestige

Simard conserve la première place

CHICOUTIMI — Le cycliste Rémi Simard, qui avait vu son avance légèrement diminuée au classement super-prestige, la semaine dernière, s'est repris de belle façon cette semaine alors qu'il a remporté la course Chicoutimi-Nord - Ste-Rose-du-Nord, un trajet de 25 milles.

Suite à cette victoire, Simard montre maintenant 24 points, deux de plus que André Dubé, d'Alma et quatre de plus que Daniel Boivin de Roberval.

Luc Lambert et Clément Tremblay, de Chicoutimi, de même que Jacques Fortin, d'Alma, sont ex-aequo en quatrième place avec chacun 17 points.

Dimanche dernier, Rémi Simard a triomphé avec un temps de 1:22.8 heure, 42 secondes seulement de mieux que Yvon Fortin. Michel Girard, d'Alma, a mis 1:22.53 pour parcourir les 25 milles.

Chez les juniors, la victoire est allée à Guy Lalancette, de Chicoutimi, avec un temps de 1:21.25 heure pendant que chez les cadets, c'est André Dubé, d'Alma, qui a triomphé. Enfin, Michel Lecarme, d'Alma, un jeune cycliste sur qui on fonde de grands espoirs, a triomphé dans la classe minime avec un temps de 1:02.27 pour les 17 milles séparant St-Fulgence de Ste-Rose-du-Nord.



JE L'AURAI — Mauvaise posture, très mauvaise posture pour Grier Jones qui participait au tournoi de Philadelphie. L'histoire ne dit pas quelle position devait occuper Jones à la fin de la compétition.

(Téléphoto PC)

Jenkins: premier triomphe au golf professionnel

PHILADELPHIE (AP) — Tom Jenkins a repoussé deux menaces rivales dans les deux dernières rondes du tournoi de Philadelphie hier avec des scores de 69 et 72 qui lui ont permis de remporter son premier triomphe au golf professionnel.

Jenkins a affiché un total de 275, neuf sous la normale, sur le parcours détrempe du Withermarsh Country Club, long de 6,687 verges.

La fin difficile de ses rondes, sous la bruine, lui a permis de conserver une priorité d'un coup sur le menaçant Johnny Miller, dont le deuxième rang lui permet de reprendre la première place chez les boursiers du golf cette année.

Avec son 276, Miller a devancé par un coup Bob Wynn, toujours en quête de sa première victoire. Wynn, qui a joué 1-2 heure avant Jenkins, possédait une avance de deux coups avec deux trous à disputer, mais il a eu besoin de huit coups sur la 71e allée, à normale huit.

Après un 65 en matinée, il a ajouté un 69 dans l'après-midi pour un total de 277 en 3e place.

Jim Simons a pris le 4e rang avec 279, suivi de Buddy Allin avec 280 et Gary Player à 284.

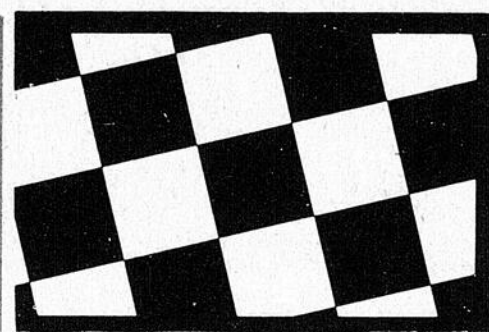
Houde vise loin

AMOS — Le québécois Jean-Marc Houde vise le titre de champion de la série de motocross "Mark Ten" chez les intermédiaires et dimanche après-midi, il l'a prouvé aux quelques 2,500 spectateurs qui ont bravé un temps très maussade lors de la troisième tranche de cette série qui avait lieu à Amos. Houde qui pilote des motos Yamaha, a été invincible dans les classes 250 CC et ouverte tandis que dans le 125 CC, il a dû baisser pavillon aux dépens de Yves Bertrand sur Honda. Cependant Houde l'avait emporté lors de la première épreuve mais au combiné, c'est Bertrand qui a eu le dernier mot.

En deux occasions, c'est-à-dire dans le 250 CC et la classe ouverte, Michel Desautniers, le champion de l'an dernier, a pris la troisième place. Quant à Denis Désy, il a connu sa part d'ennuis et sa meilleure performance a été une deuxième place dans la classe ouverte.

Le jeune Robert Généreux a une fois de plus dominé dans le 125 CC chez les novices. Il a été suivi au fil par Denis Landry, un président d'Amos. Ce dernier a d'ailleurs très bien participé car il a triomphé dans la classe ouverte.

Service hors-pair



MISE AU POINT 14 OPÉRATIONS

Voici ce que nous faisons pour vous:

1. examen initial de l'allumage
2. vérification et nettoyage de la batterie, des câbles et de la fixation
3. toute la main-d'oeuvre nécessaire pour l'entretien et la pose des bougies
4. vérification de l'équilibre des cylindres
5. toute la main-d'oeuvre pour le remplacement des électrodes et du condensateurs
6. vérification du rotor
7. vérification du circuit de haute-tension, du chapeau de distributeur, de la bobine d'allumage et du circuit primaire
8. vérification et réglage de l'allumage
9. vérification du fonctionnement de la soupape de V.F.C.
10. vérification et graissage du manchon vertical de réchauffement
11. vérification et réglage du mélange de ralenti
12. vérification du bon fonctionnement de la pompe et du filtre à carburant
13. vérification de l'élément du filtre à air
14. dernier examen de l'allumage

Les prix indiqués dans cette annonce ne se rapportent qu'à la main-d'oeuvre, pour la plupart des voitures. Le prix des pièces est en sus, de telle sorte que le prix total pourra varier selon l'état de votre voiture.

Travail garanti pour 90 jours ou 4,000 milles

VOITURES 4 & 6 CYLINDRES

19⁹⁵

Main-d'oeuvre seulement. Pièces en sus pour la plupart des voitures

VOITURES 8 CYLINDRES

23⁹⁵

Main-d'oeuvre seulement. Pièces en sus pour la plupart des voitures

SPÉCIAUX-ÉTÉ



17 oz. 482 gr.

59¢



17 oz. 482 gr.

59¢



\$1.99

Chez les seuls détaillants Esso où vous verrez ce damier

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 28 JUIN 1975

Les prix indiqués sont les prix maximums offerts par les détaillants Esso participants. Pour vos achats, servez-vous de votre carte de crédit Esso. Dans la plupart des stations Esso, vous pouvez vous servir de votre carte ChargeX ou Master Card.

DETAILLANTS "ESSO" PARTICIPANTS

| | | | |
|--|---|---|--|
| JONQUIERE ESSO 110, St-Hubert Jonquière, Québec. | MELLON ESSO 307, boul. Mellon Arvida, Québec. | PLACE D'ARMES ESSO Bégin & Dubé Chicoutimi, Québec. | GAGNE ESSO 191, Elgin Baieville, Québec. |
| LABRECQUE ESSO 902, boul. Talbot Chicoutimi, Québec. | J.-CLAUDE GAGNE 100, boul. Lamarche Chicoutimi, Québec. | DENIS ESSO SERVICE 1421, boul. St-Jean-Baptiste Rivière-du-Moulin Chicoutimi, Québec. | |



Pour la PECHE

CONSULTEZ LES EXPERTS DE



JONQUIERE 547-9566

(face au bureau de poste)

| DATE | 6 Hrs à 10 Hrs | 14 Hrs à 18 Hrs | 10 Hrs à 14 Hrs | 18 Hrs à 23 Hrs | |
|------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------|
| 17 | | | | | TRES BON |
| 18 | | | | | BON |
| 19 | | | | | PASSABLE |
| 20 | | | | | MAUVAIS |

Quatrième victoire de Dolbeau

PORT-ALFRED — Les Sportifs de Dolbeau ont remporté leur quatrième victoire de la saison, hier soir, lorsque l'artilleur Pierre Dolbec a limité le Barchois de Port-Alfred à seulement cinq coups sûrs pour ainsi procurer un gain de 3 à 2 à son équipe.

Yves Gagné a subi son troisième revers de la campagne. Gagné a permis une production totale de six coups sûrs aux Sportifs qui se rapprochent dangereusement du cinquième rang de la Ligue junior régionale de baseball.

Les joueurs de la Baie ont ouvert le pointage, à la première manche, mais les Sportifs ont ignoré la situation pour marquer un point à la quatrième manche, grâce à un coup sûr de Martin Marcoux, et deux autres points à la sixième reprise. André Gagnon, du Barchois, a été le marbre, à la dernière manche, mais il était déjà trop tard.

Les Sportifs ont abandonné dix coureurs sur les sentiers comparativement à huit pour le Barchois. Les protégés de l'instructeur André Boudreault, ont conservé leur dossier défensif vierge au terme de la rencontre.

Girard éclate

Le joueur de premier coussin du Richelieu de Chicoutimi, Serge Girard, a pris pour responsabilité de réveiller les siens, au même moment, en conduisant les Chicoutimiens à une victoire de 12 à 0 sur les Pionniers de Chicoutimi-Nord.

Girard a connu une soirée remarquable au bâton, en cognant deux circuits en plus de faire produire trois autres points à lui seul. Maurice Gauthier, avec son troisième de la saison, et Claude Gaudreault, avec son premier, ont également frappé des circuits pour les vainqueurs qui se maintiennent toujours au second rang du circuit, à une demie partie des meneurs, les Royaux de Kénogami.

Alain Blais a mérité son troisième verdict cette saison en réussissant dix retraits au bâton. Blais a alloué huit coups sûrs aux Pionniers qui ont laissé dix coureurs sur les sentiers. Ils ont cependant commis sept bévues défensives.

Jean Grenon n'a pas eu de veine au monticule des Pionniers. Il a d'ailleurs été remplacé par Jean-Claude Gaudreault à la sixième manche mais le Richelieu menait déjà 7 à 0.

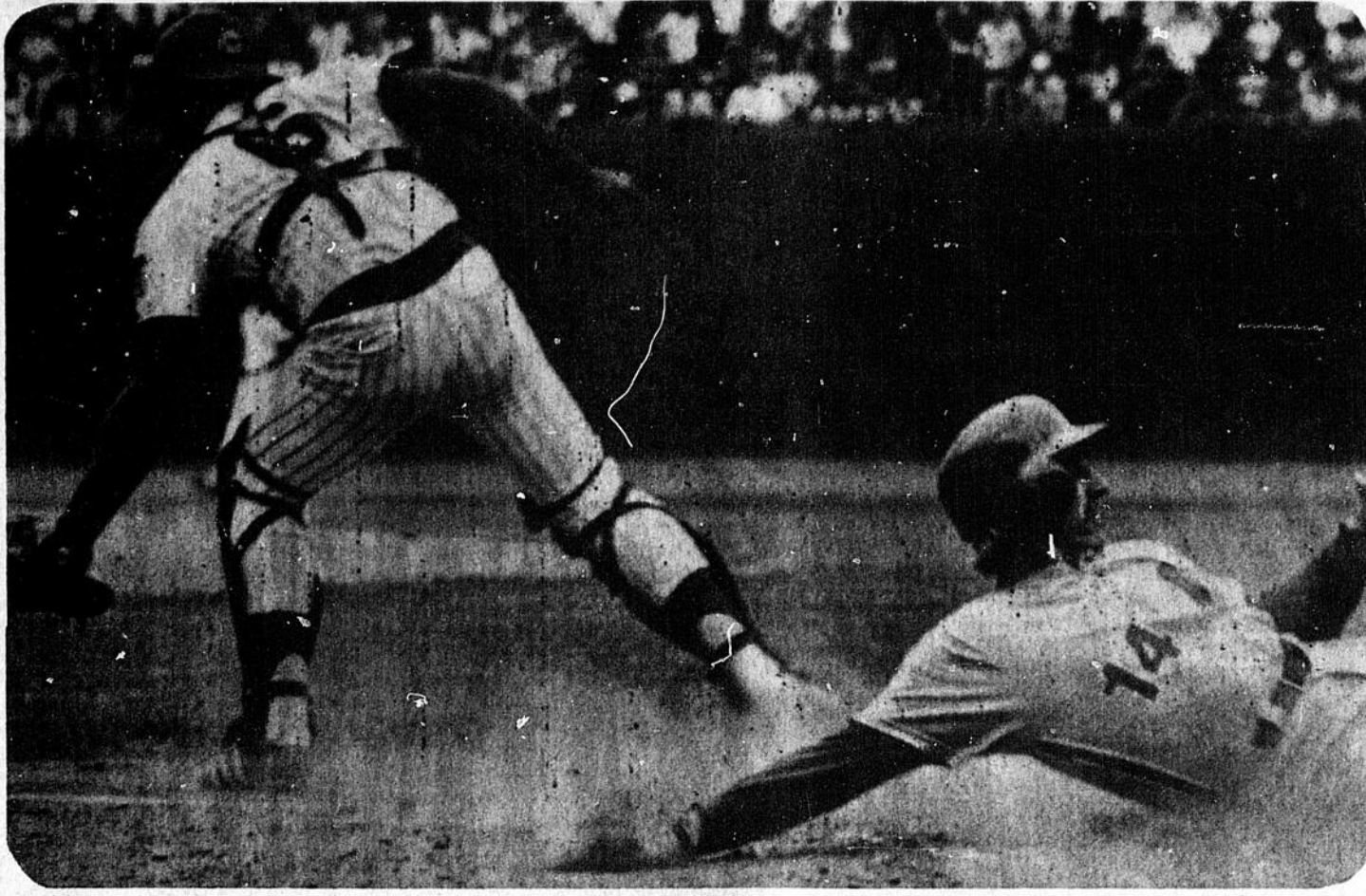
Baun pilote des Toros?

Le Calgary Herald affirme que l'ancien défenseur des Maple Leafs de Toronto, Bobby Baun, sera nommé au poste de pilote des Toros, de l'Association mondiale de hockey.

Le journal croit savoir que Baun s'est rallié aux propositions du propriétaire des Toros, Johnny Bassett, et qu'il paraphera l'entente au cours de la semaine.

Ailleurs à Toronto, le vétéran Dave Raymey, des Argonauts de Toronto, de la Ligue canadienne de football, envisage de mettre fin à sa carrière.

Raimy, échangé à Toronto en 1969 après avoir été porteur de ballon pour les Blue Bombers de Winnipeg pendant plusieurs saisons, doit discuter de son avenir avec le pilote Russ Jackson.



BEAUCOUP DE TEMPS — Le receveur des Cubs de Chicago, Tim Hosley, attend en vain la balle qui aurait pu retirer Tommy Hutton, des Phillies de Philadelphie. Hutton a compté du premier but sur le triple de Tony Taylor.

Victoire tardive des Cubs

CHICAGO (AP) — Un circuit de Tim Hosley comme premier frappeur et cinq simples successifs ont produit quatre points dans la 8e manche hier alors que les Cubs de Chicago ont supplanté les Phillies de Philadelphie 9-7.

Hosley a d'abord mis fin à une égalité de 5-5, puis Bill Madlock a couronné la poussée avec un simple de deux points.

Les Phillies ont répliqué avec deux points dans la 9e avec deux simples, un but sur balles, une balle passée et un roulant à l'intérieur.

Un circuit de deux points par Jerry Morales avait permis aux Cubs d'égaliser les chances à 5-5 dans la 7e reprise.

A San Francisco, Rick Folkers, a espacé 10 coups sûrs, et a cogné un simple

de deux points lors d'une poussée de six points dans la 6e manche alors que les Padres de San Diego ont écrasé les Giants de San Francisco 7-1.

San Diego a envoyé 11 frappeurs au marbre dans la 6e, où Gene Locklear a brisé l'égalité de 1-1, avec un double.

A Pittsburgh, Willie Stargell, Rer. Stennett et Al Oliver ont bouclé le circuit tandis que Bruce Kison limitait les Cards de St-Louis à six coups sûrs en conduisant les Pirates de Pittsburgh à un gain de 10-4.

Stargell a réussi son exploit de deux points dès la 1ère manche aux dépens de Ron Bryant, à son premier départ pour les Cards.

St-Louis a égalé les chances dans la 2e, mais Stennett a immédiatement ré-

pliqué avec un circuit de trois points dans la 2e moitié de la manche, puis il a ajouté un simple d'un point dans la 8e.

Oliver a bouclé le circuit pour les Pirates, dans la 5e reprise.

A Cincinnati, Joe Morgan a produit quatre points avec un simple, un double et un circuit alors que Don Gullett enregistrait son 5e triomphe d'affilée, un gain de 9-2 des Reds de Cincinnati aux dépens des Braves d'Atlanta.

Gullett a porté sa fiche à 9-3 en limitant les Braves à sept coups sûrs.

Clarence Gaston a privé Gullett d'un zéro avec son 4e circuit de la saison dans la 4e manche, mais les Reds se sont assurés le gain avec une poussée de six points dans la 8e, dont deux sur le circuit de Morgan.

Massacre offensif des Crack

ST-BRUNO — L'artilleur des Crack de St-Bruno, Magdalen Gagnon, a été à l'origine d'un véritable massacre hier soir, lorsque son équipe a vaincu le salon-bar Chez Camil au compte de 21 à 9, dans la Ligue de balle-lente Sporama d'Alma.

En plus de limiter l'offensive adverse à onze coups sûrs seulement, Gagnon a cogné deux circuits pour ainsi diriger l'attaque des siens. Les Crack ont de fait frappé 18 coups sûrs au cours de cette cinquième victoire consécutive. Denis Dufour a été le lanceur perdant.

Victoire du BTR

Pendant ce temps, au sein du circuit de balle-rapide du Lac-St-Jean, le BTR de l'Ascension a vaincu le Russel Vita de Ste-Croix, au pointage de 9 à 1. Les vainqueurs ont bombardé le lanceur perdant, Noël Hudon, de 14 coups sûrs.

Pour Claude Renaud, l'artilleur gagnant, il s'agissait de sa quatrième victoire cette saison. Les vaincus n'ont cogné que deux coups sûrs seulement contre Renaud.

Le St-Bruno, pour sa part, n'a pas eu de peine à vaincre l'hôtel Lemay 10 à 1, grâce à une production de 13 coups sûrs contre seulement trois pour les adversaires. Gilles Gagnon a été le lanceur gagnant et Luc Goderre le perdant. Poussé par l'enthousiasme, de son équipe, Cléo Gagnon a frappé deux circuits pour les vainqueurs.

Les Athlètes vaincus

Pour la première fois cette saison, les Athlètes du Terminal, de la Ligue de balle-molle de La Baie, ont rencontré un adversaire de taille lorsque les Lynx de J.-E. Morin ont remporté une victoire de 4 à 2.

Germain de la Durantaye a été le principal artisan de cette victoire qui propulse son équipe au premier rang du circuit. Jean-Claude Chartrand, le lanceur perdant, a lui aussi connu sa première défaite de la saison. Les deux équipes ont frappé cinq coups sûrs dans le match.

Les Cobras, quant à eux, ont remporté une première victoire en blanchissant le Niagara au compte de 10 à 0.

André Yacola a mérité la victoire au monticule des Cobras

Circuit AJK

Dans le cadre des activités de la Ligue de balle-lente AJK, le Veillette et Deschênes a littéralement écrasé l'équipe Labatt 17 à 1, lorsque Jean Blackburn et Jocelyn Bélanger ont cogné respectivement deux et un circuits. Aucun point n'avait encore été marqué jusqu'à la cinquième manche. Le Veillette et Deschênes a cependant pris les choses en main pour se moquer des rivaux.

Le Potvin et Bouchard, de son côté, n'a fait qu'une bouchée du Bouchard-mécanique au terme d'un gain de 11 à 2. Jean-Claude Bourgeois a cogné ses cinquième, sixième et septième circuits pour les vainqueurs de ce match. Jacques Desmeules a mérité sa quatrième victoire cette saison.

Enfin, le Pavillon du hot dog a vaincu le Lavoie et Duchênes au compte de 4 à 1. Gaston Boily a été crédité de sa huitième victoire cette saison, contre aucune défaite.

A La Baie

Dans le secteur de La Baie, les opérations de la Ligue de balle-molle vont bon train et les Athlètes du Terminal ainsi que les Lynx de J.-E. Morin ont pris possession du premier rang depuis un bon moment déjà.

Ces deux équipes n'ont pas encore connu la défaite même si les Athlètes ont disputé un match de plus que les Lynx, soit cinq.

Les Reds de l'hôpital maintiennent leur allure au troisième rang, avec un dossier de trois victoires et une seule défaite. Les trois L suivent avec deux victoires en cinq tentatives. Ils ont toutefois joué deux matches de plus que l'ALEC qui n'a gagné qu'une fois jusqu'à maintenant. Le Sélec de l'hôpital de Port-Alfred, les 21 du Niagara et les Cobras complètent le classement. Ces derniers n'ont pas encore réussi à vaincre l'adversaire cette saison.

Chez les frappeurs, Ghyslain Bouchard, des Lynx, mène le bal en totalisant huit coups sûrs en 16 apparitions au marbre. Normand Lavoie, des Athlètes, conserve une moyenne de .470 au bâton, résultat de huit coups sûrs en 17 présences au marbre.

Les artilleurs qui ont maintenu une fiche vierge depuis le début de la campagne ne sont pas rares. Jean-Claude Chartrand, et Marcel Lavoie des Athlètes, Germain de la Durantaye et Gérard Chartrand des Lynx, ont tous remporté des victoires jusqu'à aujourd'hui. Chartrand a toutefois disputé un match de plus que ses collègues, soit trois.

Pierre Raymond

Les ordinateurs misent sur Connors et Evert

LONDRES (Reuter) — Jimmy Connors et Chris Evert, vainqueurs, l'an dernier, des simples messieurs et simples dames ont été classés sans surprise, tête de série numéro un pour le tournoi de Wimbledon, qui commencera lundi prochain. Ils sont aussi les grands favoris des bookmakers londoniens.

Pour la première fois, le classement des hommes se fonde presque exclusivement sur la liste sur ordinateur de l'Association des tennismen professionnels.

Une des surprises est la troisième place de Bjorn Borg.

Le Suédois qui vient de gagner les Internationaux de France sur terre battue s'est rarement montré à son avantage sur gazon. La meilleure performance de Borg — battu l'an dernier par l'Égyptien Ismail Shafi — est l'accession aux quarts-de-finale en 1973.

L'Australien Ken Rosewall est placé deuxième: âgé de 40 ans et ayant disputé peu de tournois cette année, il a été finaliste 1974 à Wimbledon et Forest Hills (Etats-Unis).

L'Argentin Guillermo Vilas, qui s'est montré à l'aise sur gazon en remportant l'an dernier le titre australien à Melbourne, est tête de série numéro quatre, devant Ilie Nastase (Roumanie) 5e et Arthur Ashe (Etats-Unis) 6e. Stan Smith (E.U.) est 7e, et Paul Ramirez (Mexique) 8e.

Dames

Sont absents de la liste des 16 têtes de série, l'Australien John Newcombe, blessé, Manuel Orantes (Espagne) qui n'aime pas le gazon et verra maintenant se consacrer avant tout à la coupe Davis, ainsi que Tom Gorman (E.U.) en baisse de forme.

Petite surprise aussi chez les dames: Martina Navratilova (18 ans) est tête de série numéro deux. Bien qu'elle ait déjà réalisé une belle saison (victoire en Coupe de la Fédération avec la Tchécoslovaquie, finaliste à Roland Garros), elle a été battue en finale des championnats d'Australie par Evonne Goolagong sur gazon, et a terminé derrière l'Américaine Billie Jean King — classée tête de série numéro trois — lors de la tournée américaine de cette année.

Les parieurs anglais ne confirment pas entièrement le choix des organisateurs: bien que les Américains Connors et Evert, numéros un mondiaux soient donnés favoris.

Connors est coté 8 contre 1, tout comme Arthur Ashe. Borg est et Vilas sont donnés 10-1, Nastase et Stan Smith 16-1, Rosewall 20-1.

Chez les dames 11-8 pour Chris Evert, 3-1 pour Billie-Jean King, 8-1 pour Margaret Court (Australie) et 10-1 pour Evonne Goolagong et Martina Navratilova.

Carew en avance pour l'équipe d'étoiles

NEW YORK (AP) — Le 2e but Rod Carew, des Twins du Minnesota, continue de dominer le scrutin en vue de l'équipe d'étoiles de la LA, mais les luttes sont très serrées à plusieurs autres postes.

Carew a récolté 475,010 votes au 2e coussin, suivi de Sandy Alomar, des Yankees avec 65,942 seulement.

Au 1er but, Lee May, du Baltimore, supplante Gene Tenace, du Oakland, 172,463 à 150,408; et au 3e

coussin, Sal Bando, du Oakland, devance Buddy Bell, du Cleveland, 187,484 à 176,760.

Chez les voltigeurs, Bobby Bonds, des Yankees, domine avec 258,141, suivi de Joe Rudi, du Oakland, avec 257,620; Jeff Burroughs, du Texas, avec 255,286; Reggie Jackson, du Oakland, avec 249,413; et Carlos May, du Chicago, avec 180,353.

Chez les receveurs Thurman Munson, des Yankees, domine avec

271,362; suivi de Ray Fosse, du Oakland, avec 172,221 tandis que Bert Campaneris, du Oakland, domine chez les arrières-courts avec 283,413, contre 119,050 pour Frank Duffy, du Cleveland.



CENTRE du CAMION
Chevrolet
au Saguenay-Lac-St-Jean

SERIE COMPLETE EN MAIN!

M. FLORENT GIRARD, gérant.
25 ANS D'EXPERIENCE
A VOTRE SERVICE



LA RADIO
DES VACANCES
C.H.V.D.
1230
EN ONDE
24 HEURES

DIXIT...



Pepe Mangual.

"Je ne m'arrête jamais à penser au genre de lancer que l'artilleur adverse me servira. Je ne pense qu'à faire contact avec la balle, où qu'elle soit. J'estime avoir plusieurs chances de le faire car je suis très rapide. Je ne suis pas un frappeur de longue distance mais quelquefois je puis expédier une balle à l'extérieur des clôtures", dit Pepe Mangual, après sa performance de dimanche dernier à San Francisco.

Première étape franchie

Le comité de règlements dit oui au masque de Needl

par Glenn Cole

MONTREAL (PC) — Le comité des règlements de la LNH a approuvé hier un masque général dessiné par Greg Needl qui pourrait ainsi l'utiliser même s'il est borgne. Neuf membres du comité ont accepté le masque tandis que les clubs canadiens de Montréal, Toronto et Vancouver le rejettent. Needl, réclamé en 4e ronde du repêchage par les Sabres de Buffalo, devra maintenant obtenir l'approbation du bureau des gouverneurs.

Un règlement de la LNH bannit les joueurs ayant une vision inférieure de moins de 25 pour cent à un œil. Le président Clarence Campbell est fortement opposé à tout changement à ce règlement. "J'espère que les gouverneurs feront preuve d'une plus grande largeur d'esprit que les membres du comité des règlements, dont le point de vue moral était très erroné", a dit l'avocat de Needl, Roy McMurtry. Needl et son père Norman ont dessiné le masque, qu'il a utilisé, la saison dernière, dans la Ligue de l'Ouest avec Calgary. Il a perdu l'usage de l'œil gauche avec les Malboros de Toronto, de la LJM, en 1973.

Tests

On a soumis le masque à plusieurs tests et Needl a présenté des rapports de deux médecins sou-

nant que les dangers d'une blessure à l'œil droit de Needl étaient très minimes.

Le directeur-gérant des Sabres, Punch Imlach, était désappointé de l'attitude de Montréal, Toronto et Vancouver.

"Je suis très désappointé des Canadiens, a dit Punch. Il a été élevé à Vancouver et a joué à Toronto, où il a été blessé. Pourquoi lui rendent-ils la tâche difficile pour demeurer dans le sport?"

Needl, qui a présenté le masque au comité, n'a pas voulu dire s'il poursuivrait la ligue si les gouverneurs ne l'acceptaient pas.

"Il n'est pas de mon intérêt de faire connaître maintenant ma ligne de conduite, mais vous la devinez aussi bien que moi", a dit Needl. Le comité n'a adopté aucun changement de règlements lors de sa dite séance de nettoyage.



DEMONSTRATION — Needl a perdu l'usage de l'œil gauche au cours d'un match avec les Malboros de Toronto. Il démontre ici le masque qu'il a dessiné, devant servir à préserver son bon œil. (Téléphoto PC)

McNab: le plus précis

MONTREAL (PC) — Peter McNab, des Sabres de Buffalo, a été le marqueur le plus précis dans la LNH en 1974-75 chez les compteurs de 15 buts et plus. McNab a présenté une moyenne de 24,4 pour cent avec 22 buts en 90 chances, suivi de Jim Pappin, maintenant de la Californie, avec 22,8, soit 36 en 158. La recrue Eric Vail, des Flames d'Atlanta, est 3e avec 22 pour cent, soit 39 en 177. Par ailleurs, Bobby Orr, du Boston, a devancé son coéquipier Phil Esposito pour la première fois en cinq ans avec 384 lancers sur les filets rivaux, y compris 46 buts pour une moyenne de 12 pour cent.

Le fait d'enlever le gardien vers la fin d'un match a donné de meilleurs résultats cette saison qu'au cours des trois années précédentes. Ainsi, on a réussi 15 buts égalisateurs avec six attaquants, mais on a compté 75 buts dans des filets déserts. Boston a profité du fait de six attaquants à quatre reprises tandis que Philadelphie et Vancouver comptaient sept buts dans des filets déserts. Atlanta a été victime de huit buts marqués dans son filet désert. Les clubs qui ont rejoint les rangs du circuit en 1966-67 ont fait mieux que jamais contre les anciens clubs cette saison.

Que faire d'un junior qui a déjà signé?

TORONTO (PC) — L'AMH devra régler le problème d'un joueur junior qui a déjà signé un contrat professionnel. L'AMH a rejeté le contrat de John Tonelli, 18 ans, des Malboros de Toronto, avec les Aeros de Houston et sont agent Gus Badali a l'intention de poursuivre l'AMH et les Aeros. Ce sera la première poursuite du genre pour un gars de moins de 20 ans. Les Aeros ont signé un pacte de trois ans avec le jeune Tonelli, commençant dès la saison prochaine. Par ailleurs, l'AMH a l'accepté le contrat de Mark Napier, des Malboros, avec les Toros de Toronto parce que le joueur est libéré de son contrat junior le 31 août à la suite d'une entente spéciale entre Badali et les Malboros. Par contre, le contrat junior de Tonelli ne prend fin qu'à la fin de son stage junior, soit à l'âge de 20 ans. John Bassett, président des Toros,

croit que Tonelli était encore sous contrat avec les Malboros, ce qui n'était pas le cas de Napier, mais les Aeros soutiendraient que Tonelli était libre. Le directeur-gérant des Malboros, Frank Bonello, avait d'abord refusé de libérer Tonelli, mais avait ensuite consenti à le faire en retour d'une somme de \$100,000 et 20 pour cent de son contrat professionnel pour les trois premières saisons. Badali a avisé Bonello qu'il ne pouvait remplir ces conditions, lui conseillant de retirer le jeune joueur de l'alignement pour la balance de la saison, soit les séries éliminatoires et celles de la coupe Memorial. Tonelli va prétendre qu'il a signé son premier contrat à 17 ans sous contrainte, opinion que partage d'ailleurs Alan Eagleson au sujet des contrats juniors.

Un p'tit spécial de la Traversée!

HOMMAGE PARTICULIER
Quelque 112 participants ont pris part, hier, à la conférence de presse annuelle de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, à la Brasserie Molson, de Montréal. Ils ont rendu un hommage particulier à notre ami Marc Quenneville, en gardant une minute de

formation, soulignons que le coureur Yamaha change de vitesse avec son genou...

DEUX "VIEILLES" VOIX

Les dirigeants de la Traversée se sont assurés encore cette année, la participation de deux "vieilles" voix radiophoniques. Claude Mouton, et Harvey Paradis, un duo de vétérans bourrés d'expérience, déridèrent les spectateurs, le 3 août prochain, en attendant l'arrivée des nageurs.

BERNIER CONFIRME

Tel que publié dans notre édition de samedi dernier (ha! ha! ha!), la direction des Aiglons d'Alma a confirmé le réengagement de Marc Bernier au poste d'instructeur pour la prochaine saison, hier soir. Me Roger Banford, gouverneur de l'équipe, a confié que Bernier avait carte blanche, en perspective de la prochaine campagne.

RETOUR A MOMO

Un bref retour vers Momo Gagné. J'oubliais de vous dire que le coureur régional était à la recherche de commanditaires en prévision de prochaines courses au Canada ainsi qu'au pays de l'Oncle Sam. Avec tout l'équipement qu'il possède, Momo n'a pas toujours les facilités à joindre les deux bouts. Un indiscret confiait même, hier, que Momo avait convaincu Pierre Tremblay et Gaston Sénéchal, de CJMT, à sa cause. Les deux boss du "142" auraient assuré quelques centaines de dollars à Gagné. Beau geste!

LE RAPIDO

silence. Tout à l'honneur des dirigeants de la Traversée.

POURQUOI PAS?

Et pourquoi ne pas vous informer de quelques petites nouvelles brèves, tout au long de notre Rapido d'aujourd'hui, en prévision de cet événement du 3 août prochain. Un petit spécial, quoi!

AUPARAVANT...

Ah oui, pour ne pas oublier, mentionnons tout de suite que Momo Gagné a fait étonnante figure, dimanche dernier, aux épreuves de "road race" disputées à Laconia, aux Etats-Unis. Se déplaçant toujours à l'aide de béquilles, suite à un fâcheux accident au centre Georges-Vézina, le mois dernier, il a tout de même mérité les honneurs de la classe 125cc, formule quatre. Momo constitue maintenant un compétiteur de taille puisqu'il vient au premier rang au total des points dans la série Can-Am. Pour votre simple in-



FAIT COCASSE — C'est ce qu'on appelle un fait cocasse... Et qui nous dit que le bonhomme n'a pas voulu rire aux dépens des dirigeants de la Ligue nationale de hockey???

Caron directeur-gérant du Junior de Montréal

(PC) — Ron Caron a été nommé directeur-gérant du Junior de Montréal, de la LJM, hier tandis que l'ancien directeur-gérant Roger Bédard devenait dépisteur à temps plein pour les Canadiens de Montréal, de la LNH. Caron, qui demeure dépisteur en chef des Canadiens, et Bédard représenteront le Junior lors de l'assemblée annuelle de la LHM, plus tard ce mois-ci.

Les As d'Oakland ont envoyé le lanceur gaucher Dave Hamilton aux White Sox de Chicago, obtenant en retour le lanceur droitier Stan Bahnsen, quelques minutes avant la fin de la période des échanges dans le baseball majeur.

Le propriétaire des As, Charles Finley, a précisé que les White Sox obtiennent en outre le troisième-but Chester Lemon, qui évoluait avec Tucson, tandis qu'Oakland obtient le lanceur Skip Pitlock, du Denver.

Les soeurs Judy et Mary Chalmers, de Montréal, ont remporté le championnat provincial féminin à quatre balles hier, lors d'un tour supplémentaire sur le parcours Laval-sur-le-Lac.

Dulcie Lyle et Jo-Anne Johnstone, de Montréal; Céline Renaud et Louise

Chainey, de Trois-Rivières; Diane Lavardure et Monique Landry, de Montréal; ainsi que Rhoda Eaves et Rhoda Gillis, de Montréal, avaient également terminé les 18 trous réguliers avec des 78.

La Fédération internationale de patinage, réunie à Munich, a accordé à la ville d'Ottawa l'organisation des championnats du monde de patinage artistique de 1978. Munich, qui était la seule autre ville sur les rangs, a retiré sa candidature.

A l'issue de la troisième ronde de l'omnium de golf de Philadelphie, c'est toujours Tom Jenkins, grâce à un 69 hier matin, qui est en tête, avec une fiche combinée de 203, 10 coups sous la normale du parcours.

Les goffeurs disputaient deux rondes hier à la suite du mauvais temps qui a empêché que les deux premières rondes du tournoi ne soient disputées comme prévu vendredi et samedi.

Quatre goffeurs partagent le deuxième rang à cinq coups du meneur, dont Johnny Miller, qui a roulé un 69 hier matin.

BASEBALL

| LIGUE JUNIOR REGIONALE | | Grubb, SD | | 58 223 35 72 323 | |
|------------------------|------------------------------|---|----|------------------|-----------|
| Hier | Chicotimi 12 Chicoutimi-N. 0 | D. Parker, | 52 | 195 | 30 62 318 |
| | Dolbeau 3 Port-Alfred 2 | Circuits: Bench, Cincinnati, 14; Luzinski, Philadelphie, 13 | | | |

| Classement | | LIGUE AMERICAINNE | | Les résultats | |
|------------|------------------|---|---------------------|---------------|--|
| Kénoq. | 10 8 2 800 — | Baltimore | 000 350 000 8 7 0 | | |
| Chicou. | 13 9 4 692 1/2 | Cleveland | 010 001 100 3 10 2 | | |
| St-Félic. | 11 7 4 636 1/2 | Palmer 11-3, Jackson 7 et Duncan; Bibby 2-7, Hood 5, Buskey 8, LaRoche 9 et Ellis. Cr.: Bel-Robinson 2, May 10; Cle-Hendrick 12. | | | |
| Jong. | 11 6 5 546 2 1/2 | Milwaukee | 000 420 001 7 13 0 | | |
| Port-Al. | 13 6 7 461 3 1/2 | New York | 050 005 00X 10 13 2 | | |
| Dob. | 9 4 5 444 3 1/2 | Brokers, Sprague (2); Rogrigues (8), Moore; May, Tidrow (4), Lyle (9) et Munson. LG-Tidrow (3-0). LP-Sprague (1-3). C-Thomas (4), Nettles (10). | | | |
| Chicou-N. | 13 4 9 307 5 1/2 | Boston 000 100 000 104 6 14 0 | | | |
| Arvi. | 10 1 9 100 7 | Detroit 001 000 000 100 2 6 0 | | | |

| LIGUE NATIONALE | | Classement | | Division Est | |
|---|--------------------|------------|-----------------|--------------|--|
| Philadelphie | 000 203 002-7 8 0 | Boston | 33 24 579 — | | |
| Chicago | 000 102 24x-9 16 0 | New York | 33 25 559 1 | | |
| Carlton, Garber (5-4), 7, Hoerner 8, Schuler (8) et Oates, Boone (7); Burris, Zahn (2-3) 7, Locher (9), Fralling (9) et Hosley, C. Phi-Hutton 1; Chi-Thornton (3), Trillo (5), Morales (4), Hosley (2). | | Milwaukee | 29 30 492 5 | | |
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Baltimore | 26 32 448 7 1/2 | | |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | Detroit | 25 31 446 7 1/2 | | |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Cleveland | 24 35 407 10 | | |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | New York | 31 24 564 2 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| San Diego | 001 006 000-7 9 1 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| S. Francisco | 100 000 000-1 10 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Folkers (2-4) et Kendall; Halicki (2-3), Lavelle 6, Heaverlo 8 et Hill. | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | New York | 31 24 564 2 |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | New York | 31 24 564 2 |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | New York | 31 24 564 2 |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | New York | 31 24 564 2 |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | New York | 31 24 564 2 |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | New York | 31 24 564 2 |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | New York | 31 24 564 2 |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | New York | 31 24 564 2 |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | New York | 31 24 564 2 |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|--|---------------------|----------------|-----------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 13 0 | New York | 31 24 564 2 |
| Niekro, Leon (8), Easterly (8) et Correll; Gullett, Borbon (9) et Bench. LG-Gullett (9-3). LP-Niekro (6-5). C: Gaston (4), Morgan (9). | | Philadelphie | 32 26 533 3 1/2 |
| St. Louis | 020 000 020-4 6 2 | Chicago | 31 29 517 4 1/2 |
| Pittsburgh | 231 010 21x-10 15 1 | St. Louis | 27 30 474 7 |
| Bryant, Curtis (2), Gibson (3), Kuroski (7), Terlecky (8) et Simmons; Kison, Hernandez (8) et Sanguillen. LG-Kison (7-2). LP-Bryant (0-1). C: Stargell (10), Stennett (3), Oliver (6). | | Montréal | 23 30 434 9 |

| Classement | | Division Ouest | |
|------------|-------------------|----------------|-------------|
| Atlanta | 000 100 001-2 7 1 | Pittsburgh | 34 23 596 — |
| Cincinnati | 102 000 06x-9 1 | | |

Ottawa tend vers des relations directes avec les municipalités

OTTAWA (PC) — C'est avec beaucoup de réticence que le cabinet fédéral a accueilli hier les représentations de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, qui a notamment réclamé, dans son mémoire annuel, la création d'un mécanisme de consultation plus articulé entre Ottawa et les autorités municipales, ainsi que certaines modifications au programme de subventions versées en compensation des exemptions fiscales sur les propriétés fédérales.

Le premier ministre Trudeau a dit être ouvert à la proposition d'instituer une série de rencontres au niveau ministériel avec la fédération en vue d'un échange d'information.

Il a toutefois exprimé de sérieuses réserves sur l'établissement de liens de coopération entre Ottawa et les municipalités en vue de l'étude du rapport sur le partage des revenus entre les divers niveaux de gouvernement, devant être publié d'ici la fin de l'année.

Les municipalités ont exprimé leur désir d'étudier conjointement avec Ottawa les résultats du rapport du groupe de travail tripartite, mis sur pied l'automne dernier, avant la

tenu d'une prochaine conférence réunissant les trois niveaux d'administration au cours de l'année prochaine.

Le premier ministre a rappelé les objections des provinces en ce qui concerne les négociations directes entre Ottawa et les municipalités, et a fait part des dangers que comporte l'instauration d'une telle relation privilégiée, soit l'affaiblissement de la consultation tripartite.

Un porte-parole de la fédération, le maire suppléant de Winnipeg, M. Bernard Wolfe, s'est toutefois déclaré satisfait de la position du cabinet en vue de l'accroissement des contacts au niveau ministériel.

Il a notamment déclaré à la presse, suite à la réunion, qu'il est important pour les municipalités de conférer avec Ottawa de façon à éviter qu'un éventuel transfert des recettes fédérales ne bénéficient exclusivement qu'aux provinces.

M. Wolfe a fait part du sérieux déséquilibre financier affectant les autorités municipales, dont les budgets sont à l'heure actuelle grévés par les coûts de main-d'oeuvre.

Alors que les gouvernements supérieurs ne consacrent qu'environ 15 pour cent de leurs revenus en

salaires, les municipalités doivent investir quelque 70 pour cent de leur budget à ce poste, a-t-il dit.

Par ailleurs, le ministre suppléant des Finances, M. Charles Drury, s'est montré peu enclin à accepter la recommandation de la fédération, selon laquelle aucune propriété fédérale ne soit exclue du calcul des subventions compensant pour l'exemption de taxes municipales, qu'elle apporte ou non un bénéfice réel.

La fédération soutient qu'en raison de certaines lacunes au programme de subventions, les municipalités ont enregistré des pertes de quelque \$46 et \$53,5 millions en 1973 et 1974.

Dans son mémoire, la fédération déplore notamment que les subventions fédérales soient basées sur la valeur acceptée et non la valeur d'évaluation déterminée par les autorités municipales, que certains types de propriété fédérale soient exclus du calcul, qu'on ne tienne pas compte de la taxe de vente, qu'on prévoie des déductions pour services et qu'enfin les sociétés de la Couronne bénéficient d'un statut particulier.

Augmentation du déficit courant du Canada de \$500 millions

OTTAWA (PC) — Après désaisonnalisation, le déficit du compte courant du Canada au premier trimestre 1975 est passé à \$1,529 millions.

Cette nouvelle position déficitaire représente une augmentation de plus de \$500 millions depuis le

dernier trimestre de 1974 et explique principalement par l'augmentation de \$520 millions du déficit du commerce de marchandises qui s'inscrit à \$537 millions.

Les exportations ont baissé de près de 18 pour cent en dollars constants et

de 6 pour cent en dollars courants en conséquence du fléchissement de la demande dans les pays étrangers, surtout aux États-Unis, et du resserrement de l'offre au Canada, principalement par suite des conflits du travail dans les ports de l'Ouest.

Au chapitre des mouvements affectant les comptes des invisibles, on constatait une hausse légèrement supérieure à \$100 millions des dépenses touristiques à l'étranger et une baisse des recettes du titre des transports qui ont été plus que compensées par une baisse des paiements au chapitre des intérêts et dividendes par rapport à leur niveau exceptionnellement élevé du quatrième trimestre, et par de faibles hausses des recettes pour de nombreux autres services.

L'ensemble des mouvements de capitaux, avant désaisonnalisation, s'est soldé par une entrée nette de \$1,997 millions au premier trimestre de 1975, contre \$830 millions au trimestre précédent.

Les mouvements de capitaux à long terme ont laissé une entrée nette de \$405 millions contre \$604 le trimestre précédent.

Les principales causes de cette variation sont un recul de \$100 millions des entrées nettes destinées aux investissements directs étrangers au Canada et un revirement de \$100 millions dans le cas des investissements directs canadiens à l'étranger.

Les opérations sur les valeurs mobilières canadiennes de portefeuille n'ont pas sensiblement varié.

Les ventes de nouvelles émissions canadiennes à l'étranger ont atteint un sommet de près de \$900 millions, soit une progression d'environ \$50 millions sur le trimestre précédent, alors que les remboursements s'accroissaient de \$78 millions pour atteindre presque \$230 millions.

Les mouvements de capitaux à court terme ont laissé une entrée nette de \$1,592 millions, soit une augmentation de \$1,350 millions par rapport au trimestre précédent.



DE L'AIR — Deux instructeurs et deux étudiants s'appliquent à la survie en forêt et à la logistique. Ils font partie d'une des 34 écoles d'apprentissage de survie, qui sont réparties sur les cinq continents, située au Mont Sainte-Marie à 60 milles au nord de la capitale nationale.

(Téléphoto de la PC)

Québec paiera pour la relocalisation d'une partie des citoyens d'Asbestos

QUEBEC (PC) — Le comité interministériel sur les problèmes de relocalisation à Asbestos a fait rapport et, selon un communiqué émanant lundi du bureau de M. Robert Bourassa, les objectifs visés ont été atteints.

Ce groupe de travail a été formé le 16 mai dernier et placé sous la présidence du ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, suite au glissement de terrain autour du puits de la mine Jeffrey de la Canadian Johns-Manville le 21 janvier dernier.

Le comité a d'abord fait autoriser la construction de la voie de contournement

qui servira de boulevard au cœur du nouvel Asbestos, selon le tracé proposé par la ville et en conformité avec son plan directeur d'urbanisme.

Le gouvernement québécois défrayera l'expropriation de l'emprise et la construction d'une chaussée. Les travaux doivent commencer le mois prochain et être partiellement terminés en novembre prochain.

HLM

Toujours selon le communiqué du cabinet Bourassa, le comité a fait réserver une partie du budget actuel de la Société

d'habitation du Québec en vue de la construction à l'automne de logements subventionnés destinés aux familles déplacées en janvier.

Le ministère des Affaires sociales "fait un relevé des besoins en matière de logements à prix modiques pour connaître la situation réelle des personnes déplacées et leur intention de relogement, parce que les informations obtenues jusqu'à maintenant étaient imprécises et non concordantes".

La deuxième étape pour le comité Massé portera sur la largeur de la zone de sécurité où trois questions se posent:

—La stabilisation permanente des

pentés du puits et la fixation d'une zone de sécurité supplémentaire pour la protection de la population.

—La protection de la population de Saint-Bernabé à l'égard des tirs de pierres venant des explosions.

—La contribution spéciale de la compagnie à la construction du nouveau boulevard d'Asbestos en compensation pour la disparition du boulevard Saint-Luc comme lien régional.

Des propositions ont été faites par la compagnie et par le comité et les négociations "se poursuivent à un rythme accéléré pour que des décisions conjointes soient prises dans les jours qui viennent".

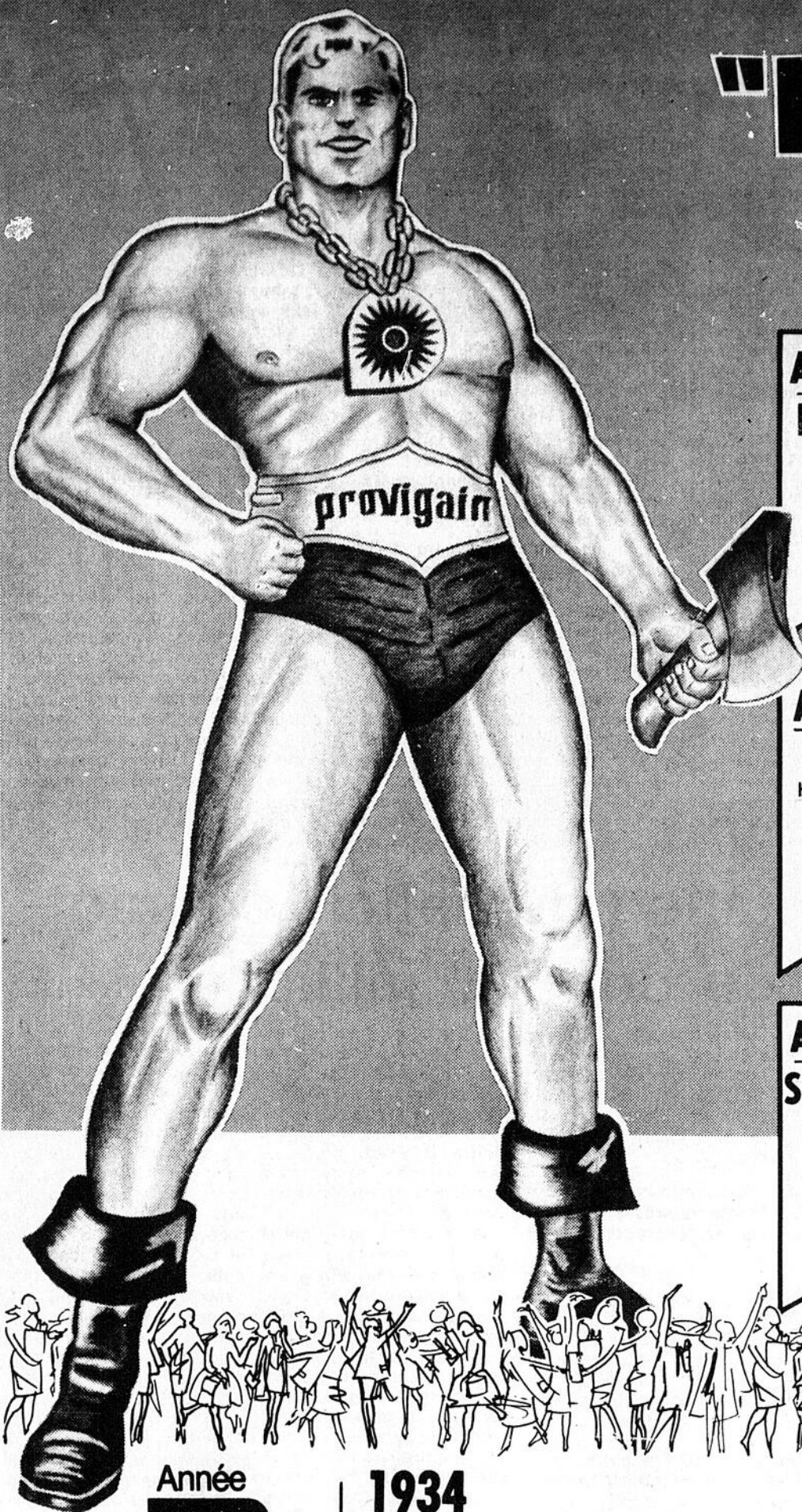


Un voyage d'affaires? Planifiez-le.

Choisir les clients d'importance.
Organiser les rendez-vous.
Préciser les sujets de discussion.
En somme... connaître d'avance les avantages de votre voyage.

**L'interurbain.
L'efficacité d'abord.**

Bell Canada



"Prix Champion"

...à l'année longue!

ACHAT SPECIAL
LIQUEURS KIST
ASST.-BOUT. 26 ONCES
29¢

ACHAT SPECIAL
PATATES CONG.
VALLEY FARM-SAC 2 LBS
29¢

ACHAT SPECIAL
JUS de TOMATES
BRIGHT-BOITE 19 ONCES
21¢

ACHAT SPECIAL
BISCUITS Ti-Coq
CHOCOLAT-LIDO-10 OZ
79¢

ACHAT SPECIAL
SAUCE B.B.Q.
HEINZ-CONTENANT 13 OZ
50¢

ACHAT SPECIAL
Mélange Gâteau
Creme Boston-Betty Crocker
BOITE 14 OZ **86¢**

ACHAT SPECIAL
CRYSTAUX Tang
A L'ORANGE-4 x 3 ONCES
\$1.22

ACHAT SPECIAL
GUIMAUVE Kraft
JET-PUFF, CELLO 10 OZ
49¢

ACHAT SPECIAL
Sucons Free-Zee
LIQUEURS-PQT. DE 36
96¢

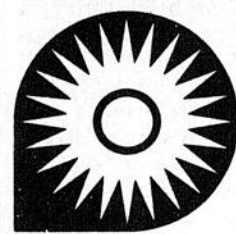
ACHAT SPECIAL
SHAMPOING
ASST. MISS CLAIROL-8 OZ
\$1.21

ACHAT SPECIAL
COMBUSTIBLE
LIQUIDE IOSOL-ESSO-40 OZ
79¢

ACHAT SPECIAL
CHARBON BOIS
REGAL FOREST-SAC 20 LBS
\$1.99



Année de 1934
La femme mariée peut avoir un compte en banque à son nom personnel.



provigain

Les "PRIX CHAMPION" ...ca cé du vrai!

GATEAUX VACHON MINI JOS-LOUIS BOITE DE 12 **1.05**

GHERKINS SUCRÉS "GATTUSO" JARRE 12 ONCES **.86**

RAGOUT de BOULETTES CORDON-BLEU BOITE 19 OZ **.92**

RAGOUT Cordon-Bleu Boulettes-Patates BOITE 19 ONCES **.94**

PATE de JAMBON CORDON-BLEU BOITE 7 ONCES **.73**

PATE à SANDWICH CORDON-BLEU, ASST. BTE. 7 OZ **.59**

SALADE PARIS OEUFS-JAMBON-POULET-BTE. 6 OZ **.72**

MOUTARDE SCHWARTZ JARRE 16 ONCES **.47**

SAUMON KETA RED-ROSE, BOITE 8 ONCES **.87**

MARGARINE FOUETTEE BLUE-BONNET-CONT. 16 ONCES **.82**

MARGARINE BLUE-BONNET, BOITE 3 LIVRES **2.05**

SHORTENING CRISCO CARTON 1 LIVRE **.69**

RIZ FRIT DAINTY ASSORTI-BOITE 12 ONCES **.52**

HUILE VEGETALE CRISCO-BOUTEILLE 48 ONCES **2.25**

POUDING INSTANTANE ROYAL-ASSORTI-BOITE 3 1/2 OZ **.30**

CONFITURE HABITANT FRAISES-FRAMBOISES-JARRE 48 OZ **2.72**

MELANGE à SOUPE ST-ARNAUD, CELLO 7 ONCES **.27**

VERRES à COKE CLAIR

ACHETEZ-EN PLUSIEURS POUR LA MAISON, LE CHALET ET CAMPING

7¢

BARRE CHOCOLAT ROWNTREE ASST.-10 x20¢ **1.79**

HUILE à BRONZER TROPIC-TAN, BOUT. 4.5 ONCES **1.39**

JAMBON CUIT

DANS LA RONDE-MAPLE LEAF-BTE. 1 1/2 lbs

\$2.90

COMBUSTIBLE à FONDU MARCO-BOUTEILLE 16 ONCES **.65**

DESODORISANT ASST. ARID-CANETTE 6 ONCES **1.51**

RINCE-BOUCHE LISTERINE-BOUTEILLE 12 OZ **1.52**

ONGUENT OZONOL TUBE DE 30 GRAMMES **1.06**

PATE DENTIFRICE LISTERINE-TUBE 16 ONCES **1.81**

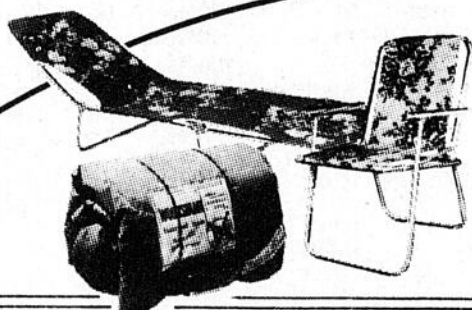
INSECTICIDE VAPONA EN PLAQUETTE **2.49**

PAPIER TOILETTE DELSEY COULEURS-PAQUET DE 2 ROUL. **.52**

EAU de JAVELLE MIX-O, BOUTEILLE 128 ONCES **.78**

ASSIETTES CARTON DIXIE-PAQUET DE 50 x 9 POUCES **1.99**

PUSS-N-BOOTS CHATS BOUCHEES DE VIANDE-12 ONCES **.74**



"PRIX CHAMPION"
**POUR LA MAISON,
LE CHALET OU LE
CAMPING!**

CHAISE LONGUE
FLEURIE-TENSION RACHET
FABRICATION ROBUSTE!

\$10.95

TOILE DE RECHANGE 5.69

CHAISE-LIT FLEURIE
TENSION A RESSORT
CONFORTABLE-TOUT USAGE!

\$15.95

TOILE DE RECHANGE 4.29

CHAISE de PATERRE
MOTIF FLEURIE-TENSION à RESSORT
AVEC APPUIE-BRASI

\$4.98

SAC DE COUCHAGE
COULEURS ASSORTIES
"WOODSMAN" CHACUN

\$13.49

PRATIQUE ET UTILE EN TOUT TEMPS

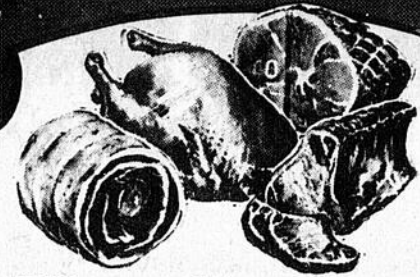
CHARBON DE BOIS "REGAL-FOREST"

SAC 5 LIVRES **69¢**

SAC 10 LIVRES **\$1.28**

SAC 20 LIVRES **\$1.99**

Chez Provigain on est bien d'adon



"Prix Champion"

AU DEPARTEMENT DES VIANDES!

FESSE de JAMBON

"MARQUISE DE SODOR"

DESOSSEE, CUITE, PRETE à MANGER, 1/2 ou ENTIERE

\$1.39
LB.

Fesse Jambon MARQUISE DE SODOR livre 1.49
Desossée-Cuite, Prête à Manger, 1/4 Fesse,

Steak Jambon MARQUISE DE SODOR 1.59
OU CENTRE DE RONDE-LA LIVRE

Poulet Congelé C.C.S. .69
Canada, Cat. "A" - 6 à 7 lbs, la livre

Cuisses Poulet C.C.S. 3.29
CONG.-BTE. 5 LBS, Canada Cat. "A"

Poitrines Poulet C.C.S. 4.79
CONG.-BTE. 5 LBS, Canada Cat. "A"

Boeuf Haché Frais .59
ROUGE et MAIGRE-LA LIVRE

Bacon Tranché 1.59
PROVIGO-PAQUET 16 ONCES

Saucisse Fumée .75
PROVIGO-PAQUET 16 ONCES

Foie de Porc Frais .49
TRANCHE-LA LIVRE

Cretons 4 Etoiles 1.33
FRAIS-BOITE 15 ONCES

Pizza Garnie 1.09
PROVIGO-9 POUCHES- CHACUNE

Fruits et Légumes Frais

A "PRIX CHAMPION"

BANANES AMIGO

ETATS-UNIS No-1, LA LIVRE

19¢

Oranges VALENCE, Etats-Unis No-1 .59
GROSSEUR 163, La douzaine

Radis Frais LE PQT .15
AVEC FEUILLES QUEBEC No-1.

Piments verts .25
FLORIDE No-1 LARGE, CHACUN



Choux-Fleurs .85
CALIFORNIE No-1-GROSSEUR 12. CH.

Pêches Fraîches .55
NEW-JERSEY No-1 -LA LIVRE...

Laitue Frisée .19
QUEBEC No-1-LE PIED.....



ECONOMISEZ TOUS LES JOURS avec LES PRODUITS PROVIGO!

BLE-D'INDE en Crème .45
PROVIGO-BOITE 19 ONCES

FEVES JAUNES .34
COUPEES-PROVIGO-BTE. 19 ONCES

FEVES au LARD .59
PROVIGO-BOITE 28 ONCES

MACEDOINE

PROVIGO-BOITE 19 ONCES

31¢

SPAGHETTI PROVIGO .43
SAUCE TOMATES-BTE. 28 ONCES

RELISH SUCREE
PROVIGO-JARRE 16 ONCES

54¢

THE Orange Pekoe .79
PROVIGO-BOITE 60 SACS

LAIT en POUDRE 1.84
PROVIGO-BOITE 3 LIVRES

HUILE VEGETALE 1.39
PROVIGO-BOUTEILLE 32 ONCES

FARINE Tout-Usage 1.04
PROVIGO-SAC 7 LIVRES

SAVON de TOILETTE .74
PROVIGO-PAQUET 8 BARRES

DETERGENT Liquide 1.18
PROVIGO-CITRON-64 ONCES

NETTOYEUR Liquide .72
PROVIGO-BOUTEILLE 32 ONCES

POULET DESOSSE .71
PROVIGO-BOITE 7 ONCES

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 16 AU 21 JUIN 1975.
LES PRIX DES DENRES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.



SHAMPOING Provigo 1.01
AUX OEUF-BOUTEILLE 24 ONCES

RINCE-BOUCHE .99
PROVIGO-BOUTEILLE 32 OZ

EAU MINERALE .30
PROVIGO-BOUTEILLE 30 ONCES

ARACHIDES Provigo .88
BLANCHES-SAC 16 ONCES

CROUSTILLES Provigo .99
SAC 340 GRAMMES

FROMAGE PROVIGO 1.29
TRANCHE-ENV. PQT. 16 ONCES

CRYSTAUX PROVIGO .19
ORANGE-LIMONADE-ENV. 3 1/4 OZ

BISCUITS PROVIGO-14 ONCES .79
BRISURES-CHOCOLAT
BRISURES BEURRE D'ARACHIDES

SOUPE PROVIGO .29
POULET-NOUILLES,PQT. 2 ENV.

BISCUITS Soda Salés 1.25
PROVIGO-BOITE 2 LIVRES

LIQUEURS PROVIGO

ASSORTIES ZIP-TOP
CANNETTE 10 ONCES

16¢

PECHES en DEMIES .63
PROVIGO-BOITE 28 ONCES

SAUCE Hot-Chicken .21
PROVIGO-BOITE 14 ONCES

SAUCE Salade Provigo 1.19
GENRE MAYONNAISE-32 ONCES

KETCHUP PROVIGO .99
AUX TOMATES-BOUT. 32 ONCES

MOUTARDE PROVIGO .39
JARRE 24 ONCES

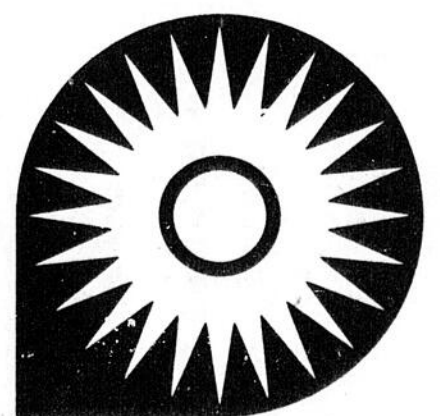
MARINADES Sucrées .86
PROVIGO-JARRE 24 ONCES

CORNICHONS Tranchés .57
PROVIGO-JARRE 16 ONCES

BEURRE d'Arachides 1.99
PROVIGO-JARRE 48 ONCES

SIROP DORE Provigo 1.13
CARTON 52 ONCES

CAFE MOULU 1.16
PROVIGO-SAC 1 LIVRE



provigain

SAGUENAY
LAC ST-JEAN

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Reprise du dialogue économique euro-arabe conditionné par des conversations politiques

NAP — Le dialogue euro-arabe marque le pas. Mais si à la suite de récents accords entre la CEE et Israël, il tend à se transformer en deux monologues avec haussement de tons des deux partenaires, il ne semble pas durablement compromis. Au cours de ces dernières années les intérêts communs entre les Neuf pays européens et les vingt pays arabes se sont développés dans des proportions trop importantes pour qu'on ne convienne pas, d'un côté comme

de l'autre, que cette situation contraigne à des ménagements réciproques.

Divergences sur l'accord CEE-Israël

Les points de désaccord sont simples. La Communauté Economique Européenne dit en substance: nous ne faisons pas de politique, nous concluons des accords de libre-échange et de coopération avec tous les pays riverains de la Méditerranée. Israël en fait partie. Nous soumettons actuellement aux pays du Maghreb des offres plus intéressantes encore que celles dont doivent bénéficier les Israéliens. Ceux-ci d'ailleurs le reconnaissent volontiers.

Les Arabes répondent à peu près en ces termes: tout est politique; nos accords vont permettre à Israël d'écouler avec des tarifs douaniers considérablement réduits des agrumes et des jus de fruit pour lesquels ils n'ont pas d'autre marché. Dans le même temps, ce pays développera son industrie puisque l'Europe n'exige pas, en contrepartie, de lui livrer ses produits manufacturés, sans droits de douane ou avec des droits minimes. Il en résultera qu'Israël, libéré de graves préoccupations économiques, qui présente actuellement sur sa vie intérieure, va pouvoir, à nouveau, se consacrer au renforcement d'un potentiel militaire exclusivement dirigé contre les Arabes.

Présence des Palestiniens

Ces prises de position semblent annoncer non point une rupture mais de grandes manœuvres diplomatiques.

L'institutionnalisation d'un dialogue économique euro-arabe a été piétinée pour une seule raison: la présence des Palestiniens dans la délégation arabe.

Pour la totalité des pays arabes elle allait de soi. Pour certains pays européens, plus liés que d'autres à Israël ou aux Etats-Unis, elle était impensable. Finalement, on avait abouti à une coche mal taillée: les Palestiniens pourraient figurer dans une délégation arabe mais de telle manière que leur présence ne soit pas trop visible.

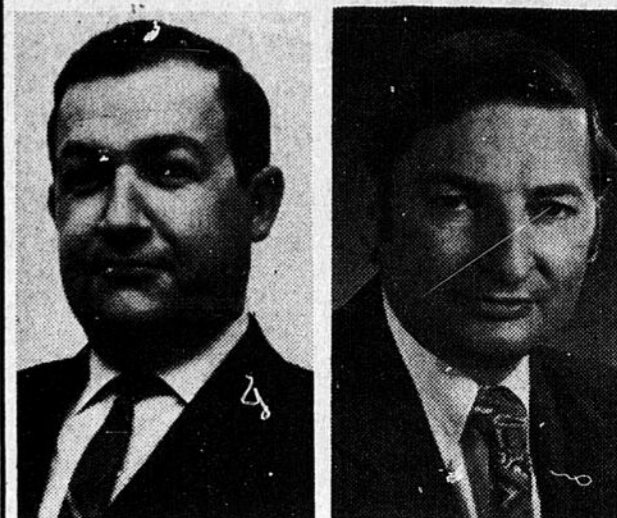
Les Arabes trouvent dans l'accord CEE-Israël un argument, qui ne manque pas de poids, pour remettre en question un compromis qu'ils avaient accepté non sans morosité. Ils subissent un préjudice politique du fait de l'accord et s'approprient à demander des compensations du même ordre. Ils ne peuvent pas le faire dans le cadre d'un simple dialogue d'experts, celui-ci vraisemblablement sera mis en veilleuse pendant quelque temps.

Sa reprise nécessite des conversations préalables entre les gouvernements des deux régions.

A suivre de près

Quelles compensations les Arabes vont-ils demander aux Européens? Peut-être une présence plus accusée des Palestiniens dans la délégation d'experts. Peut-être également des pressions européennes sur l'Etat d'Israël. Mais là nous entrons dans le domaine des conjectures. Une chose est certaine: les Arabes vont tout mettre en oeuvre pour amener les Européens à sortir du dialogue technique, où ceux-ci se sont cantonnés jusqu'à présent, pour tenter de déboucher sur un début de dialogue politique. L'affaire est à suivre de près. Elle va bien sûr se traiter beaucoup plus dans le secret des chancelleries que devant les micros des tribunes.

NOMINATIONS A BELL CANADA



M. J.-V.-R. CYR

M. P. KIAR

Le 1er juin, Monsieur J.-V.-R. Cyr, de Montréal a été nommé vice-président exécutif à la Région Est. Il succède à Monsieur René Fortier, décédé le mois dernier. Né à Montréal, où il a fait ses études, M. Cyr était auparavant vice-président de la Zone de Montréal. Monsieur Palle Kiar, natif de Shawinigan, succède à M. Cyr au poste de vice-président de la Zone de Montréal. Il était auparavant vice-président, Communications informatiques, à Ottawa.

Unification de monnaies arabes

ABOU DHABI (Reuter) — Les directeurs des instituts d'émission de Koweït, Bahrein, Qatar et de l'Union des émirats arabes ont pris la décision de principe d'unifier leurs monnaies, a déclaré M. John Scott, directeur de la Banque centrale, dans une interview publiée lundi par un quotidien d'Abou Dhabi.

Les études techniques se poursuivront à un rythme trimestriel, a ajouté M. Scott au quotidien gouvernemental.

La nouvelle monnaie ne sera pas fondée sur le dollar américain ou sur la livre sterling mais sur les droits de tirages spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI), ou peut-être sur une "corbeille" de monnaies comme celle qui sert de référence actuellement au dinar de Koweït.

Cette décision de principe, adoptée lors d'une réunion de deux jours achevée dimanche, fera l'objet d'un rapport détaillé qui sera soumis, le mois prochain, aux gouvernements des quatre Etats qui prendront une décision définitive.

Les quatre Etats ont invité l'Arabie Saoudite et le sultanat d'Oman à se joindre à leur zone monétaire, a ajouté M. Scott.

LES DENREES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivage courants, 92 points, \$1.02; 93 points, \$1.03; Commission canadienne de l'industrie laitière, \$1.03.

Fromage cheddar: blanc, 1.05; coloré, 1.063.

Poudre de lait écrémé: procédé par rouleau, pas de ventes; procédé par rouleau et par vaporisation, 41 à 42.

Lait de beurre en poudre, 43 à 45; pour nourrissage, 40 à 42.

Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$15.95.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 à 8 1-4; procédé par vaporisation, 13 à 16; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25 à 28.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 73.5; A-gros, 69.2; A-moyens, 58.6; A-petits, 47.5.

Prix des gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 64; A-gros, 61; A-moyens, 50; A-petits, 39; A-peewee, 30.

Pommes de terre: prix de gros N.-B. \$3.40 à 3.50. les 50 lb.; \$1.80 à 1.85 les 25 lb.; .75 à .80 les 10 lb.; L.P.E. \$3.90 à 14.00 les 50 lb.; \$2.05 à \$2.10 les 25 lb.; .85 à .90 les 10 lb.

Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: jaunes et rouges délicieuses, \$7.50 à \$8.00 la boîte de verger; McIntosh, \$4.00 à \$4.50; Cortland, \$4.00 à \$4.25 la boîte de verger.

Fraises: \$6.50 pour 12 casseaux d'une chopine.

Légumes

Asperges: \$14 à \$15 la boîte de 30 lb.

Betteraves: \$2.50 pour 12 dz. de paquets.

Ciboulette: \$1.50 la dz. de paquets.

Choux: chinois, \$5 pour 12; choux verts, \$3.50 à \$4.00 pour 16.

Concombres: de serre, sans pépin, \$4.50 la dz.

Echalotes: \$1.00 à \$1.25 pour une dz. de paquets.

Epinards: \$3.50 pour 12 sacs de 10 onces, ou \$3.00 le boisseau.

Laitue: frisée, \$3.00 pour 24 paquets; Boston, \$3.00 pour 16; Romaine, \$3.00 pour 16; chicorée, \$3.75 pour 16; Iceberg, \$4.00 pour 18.

Menthe: \$2.00 la dz. de paquets.

Radis: \$3.50 à \$3.75 pour 3 dz. de paquets; \$4.25 à \$4.50 pour 30 celloles de 6 onces.

Rhubarbe: .75 cents la dz. de paquets.

Rutabaga: \$11.00 le 50 lb.

Tomates: \$5.00 le huit lb.

Boîtes de fleurs et légumes: \$1.35 à \$1.50 la bte.



PETIT ESSAI — Ce hibou des neiges, pensionnaire du zoo du parc Bellevue, à Sault-Ste-Marie, semble faire l'essai de ses ailes en prévision du jour où il pourra retourner d'où il vient. On a trouvé l'oiseau il y a plusieurs mois près d'un complexe industriel, sis à proximité du parc. Ses ailes étaient abîmées au point de l'empêcher de voler.

(Téléphoto PC)

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les arrivages de bétail sur le marché aux bestiaux de Montréal, lundi, étaient les mêmes que ceux enregistrés la semaine dernière et presque essentiellement composés de vaches laitières.

Arrivages lundi: bêtes à cornes, 255; veaux, 478; porcs, 2; agneaux ou moutons, 1.

Prix lundi

Bons veaux de lait, \$50-\$58; de qualité moyenne, \$40-\$49; de qualité commune, \$20-\$34.50; de remplacement, \$32-\$45.50. Prix moyen du porc de l'Ontario: \$69.93.

ventes pour pouvoir établir des prix.

Vaches: D1 et D2, \$12.25-\$27.75; D3, \$22-\$24.75; D4, \$15-\$21.75.

Taureaux: \$20.50-\$27.50.

Les arrivages de veaux étaient plus nombreux et plus chers que ceux de la semaine dernière et la demande était bonne dans toutes les catégories d'un marché modérément animé.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — La cote a fléchi dans la plupart des compartiments de la Bourse de Montréal lundi et l'activité n'a pas été grande sur ce marché.

Le virement, au fait, se situe à 471,700 actions, contre 395,200 actions vendredi.

L'indice composé monte de 0.51 et atteint 188.82. L'indice industriel, de 0.85 et atteint 195.03, mais celui

des services publics fléchit de 0.02 et tombe à 130.57. Les valeurs des papiers, de 0.07 et tombe à 105.05 et celui des banques, de 0.94 et tombe à 258.62.

Comportement des valeurs

| | Lun. | Ven. |
|------------|------|------|
| Gains | 73 | 65 |
| Pertes | 80 | 74 |
| Inchangées | 44 | 62 |
| Total | 197 | 201 |

Toronto

TORONTO (PC) — Le nombre de transactions lundi à la Bourse de Toronto a été le plus faible qu'on ait enregistré depuis le 26 mai, alors qu'il était tombé à son plus bas niveau de l'année. La cote sur ce marché a fermé légèrement à la hausse lundi.

L'indice industriel monte de .58 et atteint 185.86, l'indice des métaux de base, de .27 et atteint 72.75 et celui des pétroles de l'Ouest, de 2.12 et atteint 187.03, mais celui de l'or baisse de 1.13 et tombe à 405.85, par suite d'une baisse du prix

de l'once d'or outre-mer. Le virement se situe à 1.31 million d'actions d'une valeur totale de \$12.18 millions, contre 1.44 million d'actions d'une valeur totale de \$13.76 millions vendredi. Le 26 mai, 1.25 million d'actions avaient été transigées.

De l'avis d'analystes, l'activité boursière va rester faible jusqu'à la présentation du budget fédéral le 23 juin.

Dix des 16 parties constituantes de l'indice industriel ont progressé et les six autres ont régressé. Les communications, les mines industrielles et les boissons alcooliques y sont les plus forts gagnants, tandis que les raffineries de pétrole et l'industrie manufacturière y sont les plus grands perdants.

Comportement des valeurs

| | Lun. | Ven. |
|------------|------|------|
| Gains | 180 | 178 |
| Pertes | 202 | 199 |
| Inchangées | 243 | 225 |
| Total | 265 | 602 |

Dome Petroleum monte de 1 1-8 et atteint \$29 7-8, Crown Trust, de 1 et atteint \$19, Metropolitan Trust, de 1 et atteint \$15 1-2.

Ailleurs, les fluctuations ont été minimes.

New York

NEW YORK (AP) — La cote a monté considérablement lundi à la Bourse de New York, mais l'activité a été relativement faible sur ce marché.

L'indice Dow Jones monte de 10.09 et atteint 834.56.

Comportement des valeurs

| | Lun. | Ven. |
|------------|-------|-------|
| Gains | 922 | 823 |
| Pertes | 50 | 550 |
| Inchangées | 387 | 428 |
| Total | 1,810 | 1,801 |

Le virement se situe à 16.66 millions d'actions, au regard de 16.28 millions d'actions vendredi.

L'indice composé de la Bourse de New York monte de .50 et atteint 48.69.

La Libye réduit de 50 cents par baril le prix de son pétrole. Cette nouvelle, dit-on, a peut-être contribué à la vigueur de la cote à Wall Street.

Une autre nouvelle qui était de nature à aiguillonner le marché, c'est celle selon laquelle l'Organisation des pays exportateurs de pétrole consent à négocier les augmentations de prix qu'elle veut mettre en vigueur le 1er octobre.

Mobil a monté de 1 5-8 et atteint \$47 3-4 et Gulf, le leader pour le virement, de 3-8 et atteint \$22 7-8.

Digital Equipment monte de 3 7-8 et atteint \$101 3-4, IBM, de 2 1-8 et atteint \$208 1-4.

L'indice des valeurs à la Bourse américaine monte de .13 et atteint 89.56.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, les fluctuations ont été fractionnaires.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du

soyez prudent



carrefour giratoire

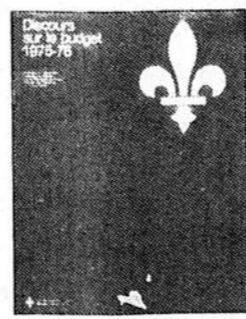
le budget du Québec 1975-76



Le ministère des Finances du Québec vient de publier une brochure résumant les principales politiques budgétaires et fiscales contenues dans le Discours sur le budget prononcé à l'Assemblée nationale le 17 avril 1975 par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau. Nouvelle version du dépliant «Où va l'argent de vos impôts», cette brochure gratuite permet à tous les citoyens québécois de connaître les grandes lignes du budget du Québec. Elle est disponible dans les banques, les caisses populaires, les tabagies, ainsi que dans les bureaux de Communication-Québec. On peut également obtenir cette brochure, de même que tout renseignement touchant l'administration financière du Québec, en écrivant ou en téléphonant à:

Direction des Communications
Ministère des Finances
1025, Saint-Augustin
Québec
G1R 4Z6
Téléphone: (418) 643-4426

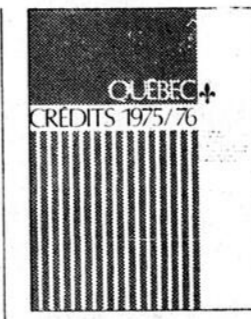
PUBLICATIONS EN VENTE CHEZ L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC:



DISCOURS SUR LE BUDGET 1975-76

Cette publication contient le texte intégral du Discours sur le budget 1975-76, prononcé à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances. On y retrouve donc les grandes orientations économiques du gouvernement ainsi que les nouvelles mesures fiscales et budgétaires nécessaires à la poursuite de ces objectifs. De plus, les annexes à ce document comprennent de nombreuses données statistiques présentées sous forme de tableaux et de graphiques qui résument la situation économique et les comptes financiers de l'Etat.

— Prix: \$1.50



CRÉDITS 1975-76

Deposé à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances et président du Conseil du trésor, le livre des Crédits présente, de façon détaillée, les prévisions de dépenses pour chacun des 171 programmes d'activité gouvernementale, répartis en 23 ministères. Ce document de plus de 400 pages comporte des comparaisons avec les années précédentes, et il permet d'avoir une meilleure compréhension de l'utilisation des deniers publics.

— Prix: \$8.50



BUDGET DU QUÉBEC — PRÉVISIONS DE DÉPENSES 1975-76

Le Conseil du trésor a préparé une affiche couleurs (25" x 36 1/2") sur laquelle on retrouve la répartition des 171 programmes d'activité gouvernementale dans chacun des secteurs, domaines et missions retenus dans l'élaboration du budget selon la méthode PPB. Ce tableau, qui résume le livre des Crédits, donne un aperçu intéressant de la ventilation des dépenses du gouvernement du Québec pour 1975-76.

— Prix: \$1.00

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices like Cdn 3000, Cdn 1000, etc.

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices like Cdn 3000, Cdn 1000, etc.

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices like Cdn 3000, Cdn 1000, etc.

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices like Cdn 3000, Cdn 1000, etc.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices like Cdn 3000, Cdn 1000, etc.

TITRES AU COMPTOIR

Table of over-the-counter securities (OTC) including various stock prices and indices like AGT Data, Anglo Ken, etc.

BOURSE DE NEW YORK

Table of New York stock market data including various stock prices and indices like Dow Jones, S&P 500, etc.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds including various fund names and their performance metrics like AGF Amer, Cdn, etc.

Advertisement for the Red Cross (Croix-Rouge) featuring illustrations of children and text promoting their services and fundraising efforts.

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI Alma et les environs St-Felicien et les environs
545-4895 662-7829 679-3832

AUTOS A VENDRE

VEGA, 1972, très bonne condition, moteur neuf, prix à discuter. Tél.: 543-0410. F-4338

FORD Thunderbird, 1974, tout équipé, air climatisé, pneus Michelin, 25,000 miles, directement du propriétaire. Prix: \$6,000.00. Tél.: 545-1653. F-4333

PLYMOUTH SATELLITE "Sebring", 1974, 318 p. c., P.B., P.S., stéréo-cassettes, couleur, bruno, 14,000 miles, raison: départ pour France. Tél.: 549-9234 ou 549-6577. F-4331

BUICK 1966, Le Sabre 375, automatique, radio, P.B., P.S., prix à discuter. Tél.: 549-7831 ou 543-1770. F-4327

SUNBEAM, Alpine, G.T. 1969, mécanique et filage à l'état neu. Prix: \$400.00. Tél.: 544-4781, après 7 hres P.M. F-4315

CHRYSLER 1967, 1969, **BUICK** 1967-1968, **FORD** Station 1969, Mercury 1969, convertible, Cadillac 1964. Tél.: 545-4504 ou 549-6623, 545-9801. F-4323

PIECES de tout genre. S'adresser à: **PIECES ET AUTOS USAGÉES**, 2630, Route 170, (16A), Tél.: 549-3912. F-4272

AUBAINE, OLDSMOBILE Delta 88, 1971, très bonne condition, très propre, P.B., P.S., radio, offre raisonnable acceptée. Tél.: 545-9347. F-4313

TOYOTA COROLLA 1600, 1973, 28,000 miles. S'adresser à: 543-7239. F-4314

CHALET A VENDRE

CHALET: meublé avec entrée 220, très beau terrain avec grande pièce. Tél.: 547-8900. F-4319

COMMERCES A VENDRE

SNACK-BAR: situé près Mont-Valin Aviation, (mobilité), 42 pl. long, comprenant: banca comptoir-lunch, les potées (patates frites, hot-dogs), autres accessoires. Pour cause de maladie. Prix à discuter. Tél.: 543-0107. F-4326

DINERS A VENDRE

VOILIERS neufs et usagés, Laser, CL 16, 4.04, etc... Tél.: 662-3026, après 4 h. 30 de préférence. F-4002

CONGELATEUR: 15 pieds cubes, dé-bout, presque neuf. Tél.: 545-9338. F-4321

MENAGE COMPLET, style canadien, ayant servi 1 an. Tél.: 543-3248. F-4348

ANTIQUITES: 2 buffets en pin, chaises, récamier, barrette, fauvelles, chauffe-bain d'église, lit d'enfant, 36 x 54, modèle récent. Tél.: 547-0252. F-4349

MINI-PUT: cause de main-d'œuvre, condition facile. Informations, tél.: Trépin Inc., courtier: 549-4322. F-4347

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camions loader, chargeuse, tracteur, chenille, Etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6840. F-4064

MACHINERIE, pour atelier, mécanique, tour, milling, radial drill, planeur à fer, surface grinder. Tél.: 819-362-3459. F-4119

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925. F-4065

MAISONS A VENDRE

CHICOUTIMI

PLAIN-PIED: 5 pièces, grandeur: 26 x 40, extérieur briques et pierres, abri d'auto, terrain gazonné, tapis mur à mur, libre immédiatement. 105, des Saguenéens. Tél.: Courtier, Trépin Inc., Broker M.L.S.: 549-4322. F-4071

BUNGALOW: sous-sol fini, piscine avec domes, des Sizerins. Tél.: Henri Boullane: 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4350

BUNGALOW: 5 1/2 pièces, garage, tapis mur à mur, rue Duhaime. Tél.: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4355

BUNGALOW: 9 pièces, terrain paysagé, rue Provencier. Tél.: Aimé Dionne: 549-9193, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4356

CHICOUTIMI-NORD

BUNGALOW: 5 1/2 pièces, terrassement fait, remise aluminium. René-Bergerson. Tél.: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4354

BUNGALOW: 6 1/2 pièces, sous-sol fini, bout. Ste-Geneviève. Tél.: Aimé Dionne: 549-3183, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4353

BUNGALOW: 4 1/2 pièces, (grande), briques, terrassement fait. Rue Elle. Tél.: Christiane Roy: 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4352

RIVIERE-DU-MOULIN

MAISON EN BRUQUES, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement. 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Tél.: Trépin Inc., courtier: 549-4322. F-4070

LAC-ST-JEAN

RUE RACHEL, Roberval, bungalow: 5 1/2 pièces, briques et pierres. Tél.: Thémise Eugène Tremblay: 668-2424, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4351

MAISONS MOBILES A VENDRE

MAISON MOBILE: 65 x 12, meublée, avec laveuse, sècheuse, réservoir d'huile de 200 gallons, extension 20 x 10, située à la Base de Sagoville, route 44. Tél.: 677-2023, demandez M. ou Mme Jean Le-feuvre. F-4302

MOTOS A VENDRE

YAMAHA Enduro, 175 c.c., 2,600 miles, \$525.00. Tél.: 548-4448. F-4307

YAMAHA TRIAL 1974, achetée en avril. Aussi: remorque et accessoires. Cause: maladie. Tél.: 849-5519, Québec. F-4316

YAMAHA: 100 c.c., de route, 1973, à l'état de neuf, prix à discuter. Tél.: 543-8032. F-4298

TERRAINS A VENDRE

YAMAHA ENDURO, 100 c.c., 1973, 2,300 miles, très bonne condition, laissée à \$450.00, deux pneus de rechange, 1 gilet, 1 pneu. Tél.: 549-1426. F-4292

DOMAINE SAGUENAY

DOMAINE SAGUENAY: arrière Place du Royaume, règlement de succession, prix: \$4,200.00. Prêt à bâtir immédiatement. Tél.: Trépin Inc., courtier: 549-4322. F-4346

5 TERRAINS près de Place du Royaume. Domaine Saguenay Inc. Prix: \$2,000.00, conditions faciles, service d'eau non rendu. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier. F-3993

DEUX TERRAINS A VENDRE

DEUX TERRAINS: à vendre, 1 boisé, 1 non boisé. Domaine Saguenay, rue Crécérolles, arrière de Place du Royaume, prix: \$3,950.00 chacun. Trépin Inc., courtier, tél.: 549-4322. F-4069

A VENDRE OU A ECHANGER

BICYCLETTE à vendre, 3 vitesses pour dame. Très propre. Achetée à bicyclette. 10 vitesses pour dame. Tél.: 542-2465. F-4334

APPARTEMENTS A LOUER

GARCONNIERE: 1 1/2 pièce, meublée, chauffée, éclairée, stationnement d'auto, buanderie, située au centre-ville d'Arvida. Tél.: 543-4021 ou 542-6411. F-4146

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE ROBERVAL

COUR SUPERIEURE (EN MATIERE DE FAILLITE)
Surlintendant: Q-45722

Dans l'affaire de la faillite de:

VALERE GAUTHIER, (218-608-685), opérateur de débouquese, et **MONIQUE TREMBLAY**, (235-550-530), pour ses endossements, demeurant tous deux au 1714, rue St-Luc, Chibougamau, Cité Abitibi-Est.

AVIS est par les présentes donné que Valère Gauthier, (218-608-685), opérateur de débouquese, et Monique Tremblay, (235-550-530), pour ses endossements, demeurant tous deux au 1714, rue St-Luc, Chibougamau, Cité Abitibi-Est, ont fait une cession de leurs biens, le 9ième jour de juin 1975, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ième jour de juin 1975, à 10,00 heures de l'avant-midi, devant le séquestre officiel, en la Palais de Justice d'Alma, dans le comté de Lac-St-Jean, dans la province de Québec.

Daté à Chicoutimi, ce 12ième jour de juin 1975.

YVON DELWAIDE, syndic, 110 est, rue Racine, Chicoutimi.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE ROBERVAL

COUR SUPERIEURE ALMA (Division des divorces)

NO: 160-12-000114-75 **DAME DIANE COTE** Demandeur
—VS— **CLÉMENT LAJOIE** Défendeur

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au (x) défendeur (s) de comparaitre personnellement ou par le ministre de son (leur) procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Roberval, (Division des divorces), et ce, dans un délai de UN MOIS, à compter de la première publication du présent ordre dans: LE JOURNAL "LE QUOTIDIEN".

Prenez avis qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée audit Greffe à votre intention.

BUREAU Alma, le 10 juin 1975. **Guy Girard,** Procureur, Alma.

APPARTEMENT: 2 1/2 pièces, meublé, tapis mur à mur, chauffé, \$115.00 par mois. Tél.: 543-2816, Chicoutimi-Nord. F-4335

APPARTEMENT: 2 1/2 pièces, meublé moderne, tapis, chauffé à l'électricité, stationnement, quartier St-Philippe, près 16A, libre 1er juillet. Tél.: 547-4148. F-4320

APPARTEMENT: 3 pièces, chauffé, éclairé, meublé, près de la Cathédrale. Libre immédiatement. Tél.: 549-0496. F-4332

APPARTEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, \$135.00 par mois, 1er juillet, situé à 287, rue Gaudreault, Bagotville. Tél.: 544-5773 ou 544-1195. F-4195

APPARTEMENT: 4 1/2 pièces, meublé, colonial, tapis mur à mur. Libre immédiatement. Tél.: 549-4322. F-3991

CHALET A LOUER

CHALET: situé sur l'île d'Alma, eau chaude, altitude merveilleuse, libre jusqu'au 12 juillet et du 1er août. Tél.: 543-5265. F-4324

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: simple ou double, située près du centre-ville de Chicoutimi, tranquillité, cuisine communautaire, tapis mur à mur, buanderie. Tél.: 543-4021 ou 542-6419. F-4147

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4 pièces, situé à 1096, rue Forêts, Rivière-du-Moulin. Tél.: 543-4630. F-4328

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, moderne, situé à Jonquières libre 1er juillet. Tél.: 543-4021 ou 543-3113. F-4322

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé ou non, situé à Chicoutimi-Nord, libre immédiatement. Tél.: 543-4021 ou 543-3113. F-4317

ATTENTION LOCATAIRES: vous voulez vous réserver un logement: 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, pour juin, juillet. Communiquez à 543-4021 ou 543-3113. Nous en avons de disponibles immédiatement. Fin de semaine: 547-0321. F-4151

LOGEMENTS: 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés, libres immédiatement. Tél.: 543-4021 ou 543-3113. F-4149

LOGEMENT: 3 pièces, eau chaude, moderne, chauffé, entrées laveuse, sècheuse, arbores, stationnement, coin St-Martin, St-Joseph, Rivière-du-Moulin. \$95.00. Tél.: 545-1964. F-4278

DINERS

FAIRE-PART: Futurs (es) mariés (es) faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: L'IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474. F-3025

ON DEMANDE

RECHERCHE un logement de 4 ou 5 pièces, dans Jonquières pour le 1er juillet si possible. Tél.: 549-0949. F-4330

HOMMES DEMANDES

HOMMES DEMANDES, pour prendre des photographies d'enfants à domicile, enregistrement complet, noi "x" de la photo seraient un atout, voitures, cessez, excellent revenu \$300.00 ou plus, écrire en laissant votre nom et adresse à: P.C. 206, Chomedey, Laval. F-4301

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

VENDEURS, livreurs pour la région de Chicoutimi, important fabricant de produits alimentaires, doit demeurer dans la région de Chicoutimi, expérience non nécessaire mais préférable, apparence soignée, faire parvenir curriculum vitae à: B. Martin, C.P. 36, Québec, P.Q., à l'attention de M. Serge Garnier, superviseur. F-4336

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

HOMMES ET FEMMES demandés avec auto pour suivre entraînement de promoteur et de géant, devons ouvrir 6 succursales d'ici 1 an, aucune expérience requise, avancement rapide et intéressant. Pour informations, tél.: 543-3367, de 1 hre à 7 hres. F-4261

OFFRE DE SERVICES

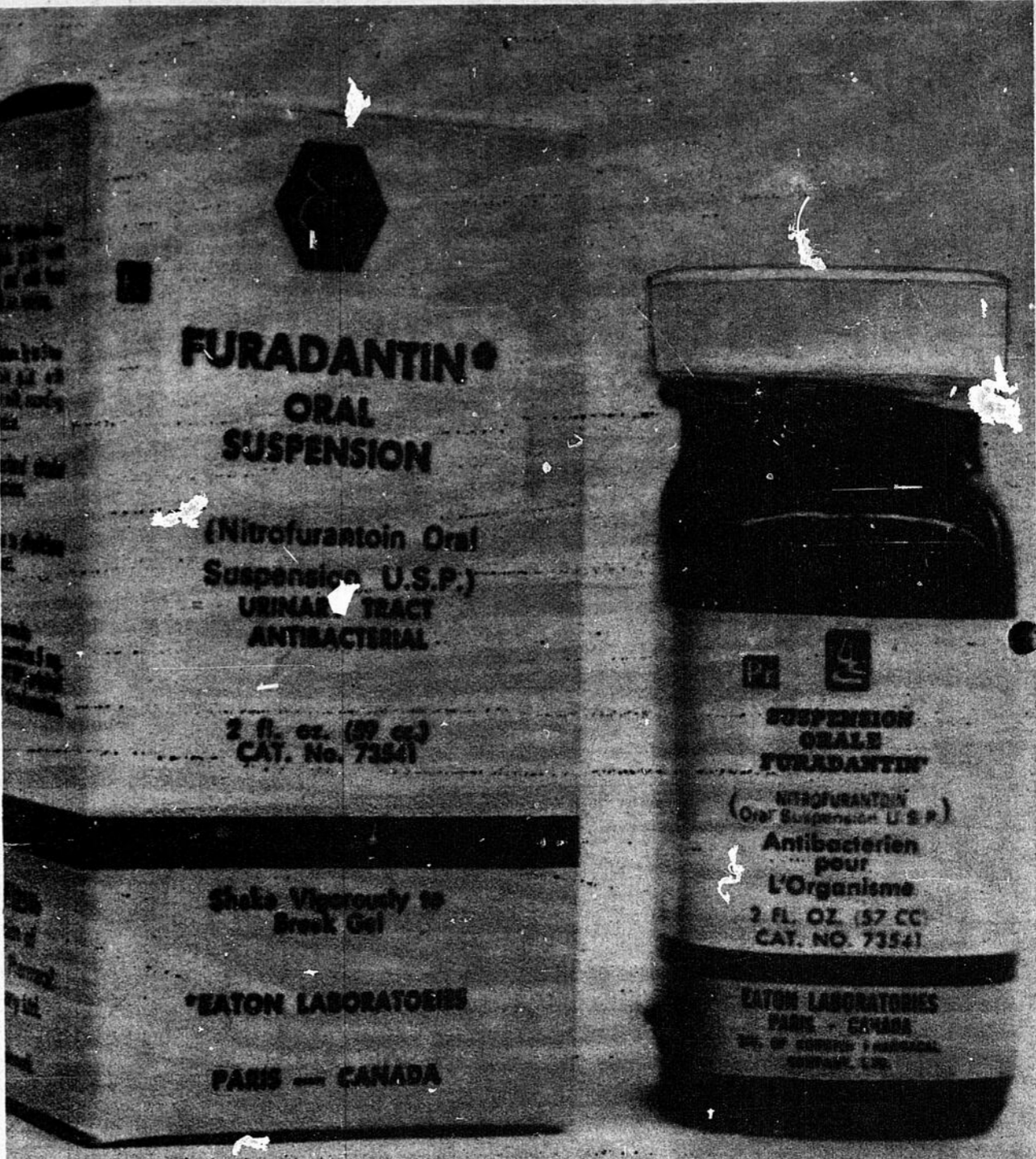
ATTENTION: un menuisier offre ses services dans la construction de maisons et réparations de sous-sol et le reste. Tél.: 549-4271. F-4310

PERDUS

CANICHE miniature blanc, répondant au nom de Sonny, perdu jeudi après-midi à St-Luc, Chicoutimi-Nord. Si retrouvé, communiquer à: 543-1205, récompense promise... F-4337

Protestations publiques

La plus grande partie des recommandations faites



RETIRE DU MARCHÉ— Si vous avez en pharmacie cette bouteille d'antibactérien pour l'organisme de marque "Furadantin", fabriqué par les Laboratoires Eaton de Paris, Ontario, retournez-le immédiatement à votre pharmacien. Après certains tests du gouvernement fédéral, il appert que ce produit peut causer des nausées, vomissements et diarrhées et à plus long usage des infections de l'appareil urino-génital ainsi que de la prostate.

(Téléphoto de la PC)

Nouvelle-Ecosse Comment aider les municipalités avec un minimum de dollars?

par Don McLeod

HALIFAX (PC)— Les provinces pauvres, dont la population est peu nombreuse, se trouvent coincées quand l'inflation et les exigences croissantes de services publics essentiels, comme la cueillette des ordures, la sécurité sociale et l'éducation menacent de faillite les gouvernements locaux. Dans la plupart des cas, il n'existe pas d'autre source de revenus que les contribuables provinciaux, et aucun moyen de demander assistance au gouvernement fédéral.

C'est cette situation qui prévaut aux Maritimes où, en l'espace de dix ans, deux tentatives ont été faites pour améliorer les services et tirer le maximum de profit des fonds disponibles.

"Avec un minimum de dollars à notre disposition, nous devons obtenir le maximum de résultats", a déclaré M. Fraser Mooney, ministre des Affaires municipales de Nouvelle-Ecosse.

Les rapports présentés en Nouvelle-Ecosse par la commission royale sur l'éducation, les services publics et les relations provinciales-municipales, en juin dernier, et au Nouveau-Brunswick par la commission royale sur la taxation des finances municipales, il y a dix ans, proposaient des moyens susceptibles d'améliorer les services. Ces moyens ont été dans chaque cas décrits comme "radicaux" et "révolutionnaires".

par la commission du Nouveau-Brunswick, dirigée par un avocat de Bathurst, Me Edward Byrne, sont devenues légales en vertu du Programme de chances égales élaboré par le gouvernement libéral du premier ministre Louis Robichaud, vers le milieu des années 1960. Mais cela ne s'est pas fait sans soulever de vives protestations de la part du public, qui croyait que la démocratie était menacée par le fait que ces recommandations préconisaient une forme de gouvernement plus centralisée, en vue d'une plus grande efficacité et d'une distribution plus équitable des services.

En Nouvelle-Ecosse, depuis que M. John Graham, professeur d'économie à l'université Dalhousie, a remis le rapport de la commission qu'il dirigeait, on a pu entendre des avertissements contre "le communisme latent".

Officiellement, le premier ministre Gerald Regan déclare que son gouvernement libéral n'a pas basé sa politique sur le rapport Graham et, en attendant, il n'y aura pas de prédictions officielles sur le sens que pourrait prendre cette politique.

Décisions prévues

Avec la session du printemps qui doit ouvrir à l'Assemblée législative le 11 juin, on s'attend à des décisions concernant une recommandation de la commission Graham en vue de la centralisation et de la standardisation des procédures d'évaluation des impôts dans la province.

Le gouvernement Regan a déjà commencé à réaliser une promesse faite aux élections de 1974, plusieurs mois avant la sortie du rapport Graham, et visant à assumer complètement d'ici trois ans le coût total de l'éducation élémentaire et secondaire dans la province. La commission Graham avait recommandé que l'éducation soit financée totalement à même les revenus de la province.

Il y a deux façons de rendre plus efficaces les services publics: la province peut les prendre en main, ou encore on peut repenser entièrement les administrations locales. La commission Byrne et le rapport Graham ont recommandé une combinaison des deux méthodes.

Certains "services généraux" sont énumérés qui, disent les commissaires, devraient être planifiés, fournis et financés uniformément dans toute la province par une autorité centrale.

Il y a 11 ans, le rapport Byrne avait inclus dans cette liste l'éducation, la santé, les services sociaux et la justice. Les membres de la commission Graham ont accepté ces quatre services et y ont ajouté le logement.

Les deux commissions ont déclaré que les services locaux, comme la cueillette des ordures, la police et les pompiers devraient être administrés par les gouvernements locaux.

C'est dans ses propositions en vue de nouveaux gouvernements locaux que le rapport Graham diffère de celui de la commission Byrne, et c'est probablement de là que surgissent les plus graves difficultés.

Le rapport Byrne avait recommandé et obtenu l'abolition des conseils de comté. Ceci, de même que d'autres décisions, avait renforcé l'autorité des autres gouvernements municipaux déjà existants.

Le rapport Graham est en faveur de l'abolition des 65 municipalités, villes, villages et comtés de la Nouvelle-Ecosse, qui seraient désignés comme comtés métropolitains. Il y a à présent 17 gouvernements locaux dans cette même région.

Les 11 comtés tireraient leurs revenus exclusivement des taxes sur les propriétés résidentielles. Ils obtiendraient aussi des subventions provinciales, et recevraient 0.25 pour cent de la taxe sur la propriété non résidentielle que la province prélèverait à un tarif uniforme dans toutes les régions pour financer les services généraux.

Plusieurs des municipalités ont semblé hésitantes à se prononcer vigoureusement pour ou contre le rapport, jusqu'au moment où elles sauront exactement quelle compensation elles recevront de la province en échange de l'abandon des bases traditionnelles de taxation, comme la propriété résidentielle.

Trois ans de recherche

Mais il semble évident que des parties importantes du rapport Graham sont déjà vouées à l'oubli, y compris une proposition voulant que les 65 municipalités de la Nouvelle-Ecosse soient réduites à 11, ainsi qu'une autre voulant qu'on établisse une date limite pour la mise en application des 1,400 recommandations, soit au mois d'avril 1976.

Un comité spécial étudie présentement les 7,000 pages qui sont le fruit de trois années de recherche. Un comité parlementaire qui a entendu plus de 200 soumissions publiques dans toute la province au cours de l'hiver doit soumettre un rapport bientôt.

Bien que le premier ministre Regan admette qu'il y ait un problème politique possible dans le fait de faire accepter des changements dans les structures traditionnelles, il est évident qu'il est également sceptique.

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE

SIGNELEZ: CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs 662-7829
St-Felicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONEUSES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur Saguenay-Lac-St-Jean

\$1.00 par semaine, 6 éditions

1 an \$50.00 6 mois \$25.00

Prix dans les dépôts: 20 la copie

Autorisation comme envoi postal de deuxième classe ministère des Postes et port payé en numéraire

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord

1 an \$50.00 6 mois \$25.00

Autres régions au Canada
1 an \$60.00 6 mois \$30.00

Pays étrangers
1 an \$70.00 6 mois \$35.00

Dépot légal Bibliothèque Nationale du Québec

PATRONS



Les plis amincissants sont tout le secret. Ils créent une ligne élégante. Rien de compliqué dans le patron A 569 - seulement quatre pièces principales à tailler et assembler, que vous confectionnez la version longue ou courte de ce patron original par Charles Kleibacker, vous apprécierez l'élégance qu'elle vous donne dans chacun de vos mouvements.

Remarque: les jolis boutons recouverts qui remontent jusqu'à l'encolure en arrière. Choisissez un tricot de nylon léger, du crépe soyeux, du shantung ou du coton.

Le patron imprimé A569 est disponible dans les grands magasins de 8 à 18 ans. Le grandeur 12 (buste 34), requiert 4 verges de tissu, 60 pouces de largeur.

Envoyez \$1.25 pour le patron imprimé A569 à:

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7

Nom

Adresse

Numéro

Mme Gandhi a voulu démissionner après le verdict de fraude

NEW DELHI (Reuter) — du Congrès, au pouvoir en Un des dirigeants du Parti Inde, a déclaré lundi que

Mme Indira Gandhi avait proposé de démissionner la semaine dernière, après avoir été reconnue coupable de fraude électorale par la Haute cour d'Allahabad.

parti, qui compte près de 500 membres, que le premier ministre a raison de demeurer à son poste.

Quoiqu'il en soit, le groupe parlementaire du parti aura, avant sa réunion de mercredi, pris connaissance d'une prise de position vigoureuse de son président, M. Dev Kanta Barooah, en faveur du premier ministre.

Dans une déclaration publiée lundi, M. Barooah estime qu'une démission de Mme Gandhi ne serait justifiée par aucune raison juridique, politique ou morale et que la décision d'Allahabad, due, selon lui, à des antécédents purement "techniques", n'a diminué en rien l'autorité du premier ministre.

Les ministres principaux de 14 Etats gouvernés par le Parti du Congrès se réuniront aussi, mardi, pour apporter leur appui à Mme Gandhi.

L'opposition à cette dernière ne désarme pourtant pas. Une manifestation a eu lieu lundi, devant la résidence présidentielle pour réclamer le départ du chef du gouvernement.

Des partis de droite ont annoncé qu'ils projetaient d'organiser, dimanche, une marche populaire sur la résidence pour appuyer le demande.

M. Zail Singh, ministre principal du Punjab, qui s'adressait à des journalistes, a ajouté qu'elle avait cependant décidé de demeurer à son poste par déférence envers les souhaits exprimés dans ce sens par les membres de son gouvernement et les responsables de son parti.

Mme Gandhi paraît maintenant déterminée à poursuivre son mandat de premier ministre tout en contestant le verdict d'Allahabad devant la Cour suprême, auprès de laquelle elle interjettera sans doute son appel en fin de semaine.

M. Singh figure parmi les nombreux dirigeants du Parti du Congrès qui se sont immédiatement rendus à New Delhi pour assurer Mme Gandhi de leur appui face aux demandes de démission formulées par l'opposition.

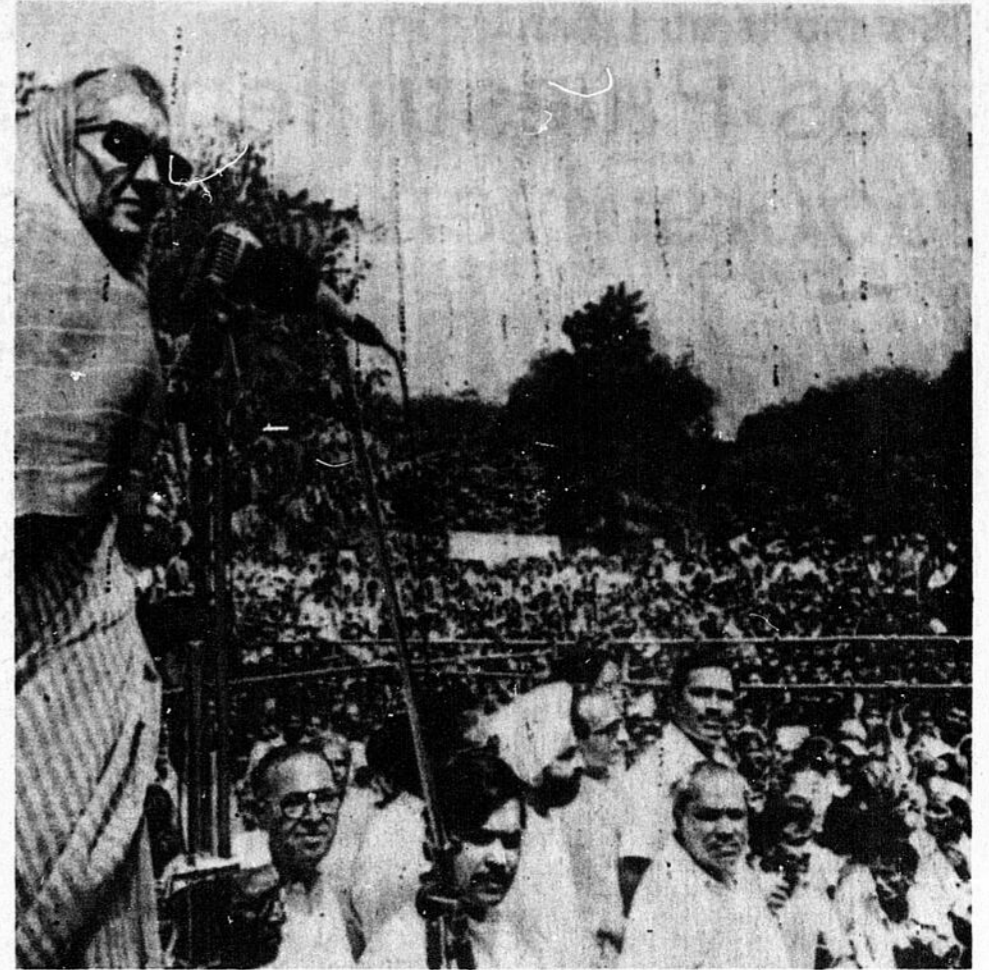
Ces dirigeants devront toutefois convaincre le groupe parlementaire du

Le groupe doit se réunir mercredi. Les observateurs prévoient que la séance sera houleuse, les "libéraux" du parti estimant que l'image du parti serait encore davantage ternie si Mme Gandhi s'accroche au pouvoir.

S'ajoutant au verdict de la cour d'Allahabad, les élections législatives de la semaine dernière au Goudjarat, Etat de l'ouest du pays, ont porté un coup dur à la réputation du parti gouvernemental, qui gouverne l'Inde depuis son accession à l'indépendance il y a 28 ans.

L'opposition, unie au sein du front du Janata (peuple), a en effet enlevé la plupart des sièges de l'assemblée de cet Etat et l'on s'attend à ce qu'elle forme un nouveau gouvernement dans les prochains jours.

Les députés hostiles à Mme Gandhi pourraient imputer à celle-ci la responsabilité de cette défaite, particulièrement dans la perspective des élections nationales prévues pour mars prochain.



PRESSEE DE RESTER — Un dirigeant du Parti du Congrès, au pouvoir en Inde, a affirmé hier que Mme Gandhi n'a consenti à conserver son poste de premier ministre qu'à la suite des désirs exprimés par les membres de son gouvernement. On croit que le verdict de fraude électorale rendu contre Mme Indira Gandhi pourrait avoir une influence sur son éventuelle candidature aux prochaines élections. (Téléphoto PC)

Physiothérapeutes & Techniciens en réadaptation demandés

Pour septembre 75, Clinique de physiothérapie, située à Montréal. Excellent salaire et bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

D. Forcier, 5924, Salaberry, Montréal.

La Cité d'Alma

140, St-Joseph sud, ALMA, P.Q. G8B 3R1

OFFRES D'EMPLOIS

LA CITE D'ALMA A BESOIN DE PERSONNES EXPERIMENTEES POUR REMPLIR LES FONCTIONS SUIVANTES:

1. OFFICIER DU PERSONNEL:

Le poste:

Sous la direction du gérant municipal, le candidat choisi sera responsable de la sélection, de la formation, de la classification des employés de la cité et administrera les plans de salaires, d'évaluation de tâches et d'évaluation de rendement.

Il devra également établir des règles et des pratiques régulières concernant les politiques de la cité en ce qui concerne la gestion du personnel.

Le candidat:

Il doit détenir des certificats d'études spécialisées en administration du personnel et en relations humaines, soit un cours collégial plus 1 à 2 ans d'université.

Les conditions de travail:

Les bénéfices marginaux accordés au personnel cadre de la cité s'appliquent à cette fonction et comportent de nombreux avantages comparables ou supérieurs à ce qui est en vigueur dans l'industrie. Quant au salaire, il dépendra de la formation et de l'expérience du candidat et sera proportionné au marché du travail.

2. COORDONNATEUR DES ACTIVITES ARTISTIQUES:

Le poste:

Sous la surveillance générale du directeur du service des Parcs et de la Récréation, le candidat choisi devra élaborer et appliquer les politiques de la cité dans le domaine des arts et des activités sociales.

Il aura à administrer le budget approprié à ces fins et sera responsable du bon fonctionnement et de la coordination des organismes à caractère culturel. De plus, il aura à préparer et à diffuser l'information concernant les activités de tout le service.

Le candidat:

Il devra avoir des connaissances équivalentes à 2 ou 3 ans de CEGEP et environ 3 ans d'expérience pertinente au fonctionnement des organismes ou à l'administration de facilités.

Les conditions de travail:

Les bénéfices marginaux accordés au personnel cadre de la cité s'appliquent à cette fonction et comportent de nombreux avantages comparables ou supérieurs à ce qui est en vigueur dans l'industrie. Quant au salaire, il dépendra de la formation et de l'expérience du candidat et sera proportionné au marché du travail.

3. AMENAGISTE:

Le poste:

Sous les directives du responsable du service, le candidat sera principalement affecté à l'étude et à l'élaboration de solutions dans le domaine de l'urbanisme, la circulation, l'amélioration des quartiers, l'aménagement ou le réaménagement de bâtiments, ainsi que l'étude de projets spéciaux.

Le candidat:

La préférence sera donnée au candidat ayant le plus de formation en urbanisme et en architecture et ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans ces domaines.

Les conditions de travail:

Les bénéfices marginaux accordés au personnel cadre de la cité s'appliquent à cette fonction et comportent de nombreux avantages comparables ou supérieurs à ce qui est en vigueur dans l'industrie. Quant au salaire, il dépendra de la formation et de l'expérience du candidat et sera proportionné au marché du travail.

4. DIRECTEUR DU SERVICE GENERAL D'INSPECTION:

Le poste:

Sous la direction du gérant, le candidat devra élaborer et mettre en place des programmes d'inspection et de sécurité pour les bâtiments de la cité, pour les sites des travaux, pour l'hygiène dans les commerces d'alimentation. Il devra également inspecter et faire rapport en ce qui concerne les réclamations ou procédures contre la cité.

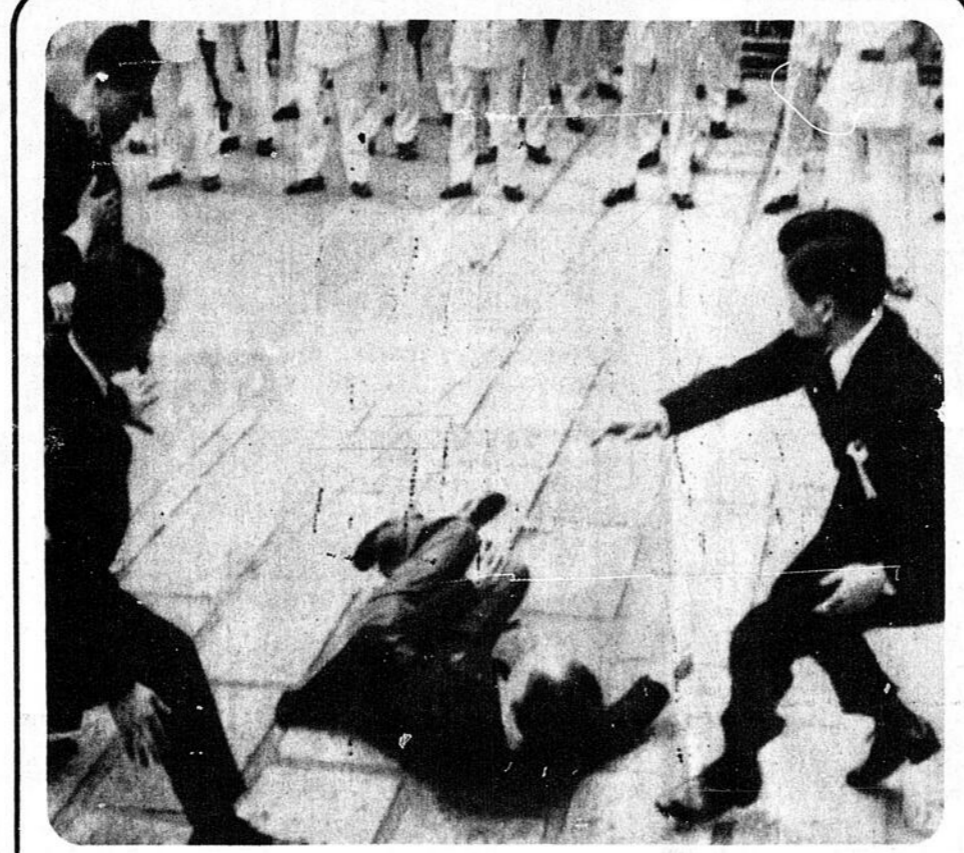
Le candidat:

Il devra avoir une formation équivalente à 2 ou 3 ans de CEGEP et une expérience pertinente aux enquêtes et à l'élaboration de preuves.

Les conditions de travail:

Les bénéfices marginaux accordés au personnel cadre de la cité s'appliquent à cette fonction et comportent de nombreux avantages comparables ou supérieurs à ce qui est en vigueur dans l'industrie. Quant au salaire, il dépendra de la formation et de l'expérience du candidat et sera proportionné au marché du travail.

N.B.: Veuillez adresser votre curriculum vitae aussi complet que possible avant le 30 juin, à l'attention de M. Raymond Gagnon, gérant municipal.



ASSAUT SUR LE PREMIER MINISTRE — Un militant d'extrême droite, que la police a identifié comme étant Hiroyoshi Fudeyasu (à gauche), a frappé et renversé le premier ministre japonais, M. Takeo Miki, hier, avant une cérémonie funéraire organisée à la mémoire de l'ex-premier ministre Eisaku Sato. La photo montre les gardes du corps de M. Miki retenant Fudeyasu. (Téléphoto PC)

Relations G.-B.-Ouganda Callaghan refuse la contrainte

LONDRES (Reuter) — Le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, s'est déclaré prêt à s'entretenir avec le président Idi Amin des relations entre son pays et la Grande-Bretagne à condition que le général fasse preuve de clémence à l'égard de deux sujets britanniques, dont M. Denis Hills, condamné à mort à Kampala pour avoir critiqué le président ougandais.

Dans un discours conciliant prononcé lundi à la Chambre des Communes, M. Callaghan a exprimé des doutes sur l'utilité d'un voyage de sa part à Kampala pour y remettre un message signé du premier ministre britannique comme l'exige le président Amin.

"Je ne pense pas qu'à long terme le fait que je remette un tel message sous la contrainte contribue aux bonnes relations entre nos deux pays", a dit M. Callaghan.

"Toutefois, ajoutait-il, si, comme je l'espère, il est fait preuve d'humanité dans les cas de MM. Hills et Smolen, je serais tout à fait prêt à discuter avec le président Amin dans un proche avenir l'état des relations entre nos deux pays. Parmi les sujets que j'aimerais discuter avec lui figureraient l'avenir des quelque sept cents Britanniques qui résident toujours en Ouganda".

Un message du premier ministre britannique répondant à certaines exigences formulées par le général pour accorder la vie sauve à M. Hills a été transmis au gouvernement ougandais vendredi dernier. Mais le président ougandais a demandé depuis qu'il lui soit communiqué par un membre du gouvernement britannique, citant notamment MM. Callaghan et Roy Mason, le secrétaire à la Défense.

ON RECHERCHE POUR ST-AMBROISE - BEGIN

Homme ou femme possédant Econoline, pour travail à temps partiel; pour livraison et collection dans les municipalités de St-Ambroise et Bégin.

Travail facile et rémunérateur.

Les intéressés doivent écrire en donnant le plus de renseignements possible à:

C.P. 1523, — CHICOUTIMI

ON RECHERCHE POUR ROBerval - STE-HEDWIGE

Homme ou femme possédant un station-wagon ou Econoline, pour travail à temps partiel; pour livraison et collection dans la ville de Roberval et la municipalité de Ste-Hedwige.

Travail facile et rémunérateur.

Les intéressés doivent écrire en donnant le plus de renseignements possible à:

C.P. 1523, — CHICOUTIMI

Les Palestiniens sur le pied de guerre

LONDRES (Reuter) — La résistance palestinienne est sur le pied de guerre à la frontière libano-israélienne, de crainte de nouvelles représailles israéliennes après l'attaque, dimanche, du kibboutz de Kfar Youval. M. Yasser Arafat, président de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), est arrivé lundi à Beyrouth, venant de Damas, pour prendre la direction des opérations.

Le bilan des représailles israéliennes au Liban s'élève actuellement à deux morts et huit blessés, indique-t-on de source militaire à Beyrouth.

Quatre commandos du Front de libération arabe (FLA), soutenu par l'Irak, ont été tués, dimanche, dans la ferme du kibboutz de Kfar Youval où ils gardaient une famille en otages.

Le nombre des victimes fait l'objet de bilans contradictoires. A Tel Aviv, on indique que sept personnes ont trouvé la mort, les quatre Palestiniens ainsi que trois otages.

A Beyrouth, le FLA fait état de 26 morts, parmi lesquels 22 Israéliens, dont un officier, et 37 blessés.

Le commando du FLA exigeait la libération de 22 personnes emprisonnées en Israël contre la vie des otages.

HOROSCOPE Par LISE PIERS ASSISTANCE DU PROFESSEUR GAZON

| BELIER | LION | SAGITTAIRE |
|---|---|--|
| Affaires Vous recevrez une communication assez pressante au cours de cette journée. Certains Beliers évolueront dans un nouveau milieu. Beaucoup d'espoirs vous sont permis, surtout pour ceux travaillant en association. | Affaires Vos démarches seront fructueuses en autant que vous ne spéculiez sur aucune affaire risquée, sinon vous subirez des pertes d'argent. Faites preuve d'une grande finesse et vos chances augmenteront. | Affaires Soyez attentif et vous découvrirez un secret. Vous serez chanceux dans les loteries étrangères aujourd'hui, mais non dans les jeux de hasard vous demandant de déboursier de l'argent; alors abstenez-vous de jouer sinon vous perdrez tout! |
| Amour Vos affaires de coeur prendront une nouvelle tournure. La majorité des amoureux, mariés ou célibataires, vivront de beaux moments où les coeurs batront à l'unisson. Seuls les négatifs auront des revers sentimentaux. | Amour La journée et la soirée seront très invitantes pour la majorité des Lions amoureux. Vous accordez beaucoup de sympathie, malgré que l'on diffère souvent d'opinion avec vous en ce qui concerne les relations amicales. | Amour Nous nous devons d'avertir les jeunes de ce signe que les lous tournent autour d'eux, alors soyez attentifs envers les personnes que vous rencontrez, surtout si elles sont plus âgées que vous. Pour les autres, belle soirée en perspective. |
| TAUREAU | VERGE | CAPRICORNE |
| Affaires Une certaine difficulté sera aplaniée et les choses iront sur le bon côté. Continuez à démontrer votre initiative et vous atteindrez votre but. D'ici peu on vous accordera une entrevue significative, vous pourrez vous arrêter sur une ambition possible. | Affaires Une rentrée d'argent vous arrivera d'une façon assez inattendue. Un achat d'ordre immobilier vous fascinera mais vous hésitez quelque peu à l'effectuer. Une personne vous conseillera mais d'une manière plutôt discrète. | Affaires Ne refusez pas la collaboration que l'on voudra bien vous donner, mais si une personne est trop inutile, ne discutez pas avec elle. Des transformations dans votre milieu de travail sont à prévoir. On parle également de réajustement de salaire. |
| Amour Vous êtes favorisé en amour mais également pour les jeux de hasard. Le plaisir et grand autour de vous. Votre joie est communicative et vous avez le droit d'espérer de belles choses pour votre avenir sentimental. | Amour L'harmonie et la bonne entente régneront dans votre foyer si vous ne vous êtes pas écarté du droit chemin, comme nous vous l'avions conseillé, en ce qui concerne le domaine intime. | Amour On peut dire que vous être stimulé par l'amour. Vos amis vous manifesteront leur attachement. Cependant une visite vous importunera quelque peu. Attention car on connaîtra le fond de votre pensée... |
| GEMEAUX | BALANCE | VERSEAU |
| Affaires Vous expérimenterez un projet nouveau, mais attention de ne pas faire de favoritisme, car tous ne seront pas du même avis. Tout de même, vous serez à la hauteur de la situation. Vous dominerez sûrement. | Affaires Vous reconnaissez votre erreur et cela tourne à votre avantage car on espère beaucoup de vous. Vous recevrez un appel téléphonique qui vous fera sourire. Il vous faudra, au cours de la journée, prendre une décision assez hâtivement. | Affaires Votre travail doit passer avant le plaisir, sinon vous serez embourbé et accuserez des retards qui pourraient vous occasionner des dépenses ou des réprimandes de la part de vos supérieurs. |
| Amour Une petite déception viendra mettre un nuage dans votre firmament, mais ne grossissez pas la chose, car la nouvelle peut être pratiquement fautive, allez aux renseignements. Des amis vous manifesteront leur attachement. | Amour Vous obtiendrez un bon résultat dans vos démarches sentimentales. La personne attendue aura peut-être un retard sur le rendez-vous, mais tout de même, vous serez heureux de cette journée. | Amour La vie prend une nouvelle tournure pour vous. Un voyage est en vue pour certains Verseaux. Vos amis vous donneront signe de vie et se plairont en votre compagnie. Quelqu'un vous arrivera à l'improviste. |
| CANCER | SCORPION | POISSONS |
| Affaires Vous aurez à dresser des plans et on vous consultera car, il y a une erreur à réparer. La chance dans les jeux de hasard vous frôle de très près, ne laissez pas passer votre chance. | Affaires Votre intuition vous fera changer votre ligne de conduite. Un échec peut assombrir votre journée, mais les choses vont se caser assez rapidement. Reprenez le collier et luttez jusqu'au succès espéré. | Affaires Belle journée, car vous récoltez des bénéfices ou encore vous recevrez un montant d'argent. La chance pure continue de vous favoriser dans la majorité de vos activités comme dans les jeux de hasard. |
| Amour Vous êtes très attiré par votre vie de famille. Les amoureux mariés ou célibataires auront tendance à faire des rêves d'avenir, parmi vous, plusieurs parleront de mariage futur. | Amour Ne cachez pas vos sentiments. Votre conjoint se sentira plus apte à vous comprendre si vous vous confiez ouvertement. Un secret depuis longtemps gardé vous sera révélé, mais soyez tout de même discret sur ce sujet! | Amour On se confiera à vous, mais vous serez mal à l'aise pour porter un jugement. Vous entendrez des paroles et des mots d'amour venant de votre amoureux. Vous recevrez une invitation pour assister à un mariage. |

Armurerie attaquée en Ulster

BELFAST (Reuter) — Une dizaine d'hommes masqués et portant des uniformes militaires ont attaqué, lundi, une armurerie des Forces de défense de l'Ulster (UDR) à Magherafelt, près de Londonderry, et se sont emparés de près de 200 armes diverses et d'un large stock de munitions. C'est la plus importante attaque du genre qui ait jamais eu lieu en Irlande du Nord. Arrivés sur les lieux à bord de plusieurs voitu-

res, les assaillants ont rapidement désarmé les gardiens de l'armurerie avant de faire main basse sur 148 fusils automatiques, une mitrailleuse, 35 mitraillettes, trois carabines 22 long rifle, un pistolet et plusieurs caisses de munitions, a indiqué un porte-parole de l'armée.

Ils ont pris la fuite sans être inquiétés non sans avoir eu le temps de couper les lignes téléphoniques du dépôt. Les armes ont été entassées dans

deux véhicules de l'armée qui avaient été volés et qui ont été retrouvés peu après, abandonnés et en flammes, dans un village proche.

Plusieurs centaines de soldats ont été dépêchés dans la région pour aider la police à retrouver les auteurs de ce coup de main et leur butin.

De source bien informée, on soupçonne des organisations paramilitaires protestantes d'avoir organisé cette attaque.

DECES



Mlle JEANNE-ALICE TREMBLAY (BOISE)

Est décédée à Chicoutimi, le 16 juin, à l'âge de 60 ans 9 mois, Mlle Jeanne-Alice Tremblay (Boise) fille de feu Albert Tremblay (Boise) et de feu Marie-Anne Tremblay, demeurant au 307, le Doré, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de la maison Aubin, avenue Montcalm. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 10 heures a.m. en l'église Sacré-Coeur et l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle était la sœur de M. Georges-Henri (Simonne Potvin), M. Eliffe (Rose Gagnon), Mme Lionel Couture (Gemma), Mme Paul Trotter (Thérèse), M. Lévis (France Gagnon), Mme Auguste Tardif (Louisia). Direction: maison Aubin, de Chicoutimi.



Mme LUDGER CLAVEAU

Est décédée à Chicoutimi, le 15 juin, à l'âge de 71 ans 9

mois, Mme Ludger Claveau, née Blanche-Anita Dubé demeurant au 640, ave Ste-Anne. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de la maison Aubin, avenue Montcalm. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi à 2 heures p.m. en l'église St-Joachim et l'inhumation au cimetière Sacré-Coeur.

Elle était la mère de M. Lionel (Lucille Levesque), M. Gustave (Lucette Dufour), M. Edouard (Georgette Tremblay), M. Renald (Nicole Gagnon) et Mme Guy Côté (Jeanrène). Direction: maison Aubin de Chicoutimi.

M. JULES VAILLANCOURT

A La Beauce, le 15 juin 1975, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Jules Vaillancourt, fils de M. Oram Vaillancourt et de feu Dame Louisia Savard. Il demeurait à Notre-Dame-d'Hébertville.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h. 30. Le départ se fera du salon Philippe Fortin & Fils Enr., à Notre-Dame-d'Hébertville, à 10 h. 00, pour l'église Notre-Dame-d'Hébertville, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Philippe Fortin & Fils Enr.

Mme ALBERTINE LECLERC

A Bagotville, le 14 juin 1975, à l'âge de 81 ans et 2 mois, est décédée Dame Albertine Leclerc, épouse en 1ères nocces de feu Alfred Bolduc, et en 2èmes nocces de feu Henri Laprise. Elle demeurait au 2002, Alexis-Simard, Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 h. 30. Le départ se fera du salon Gravel & Fils Ltée, 651, 2ième Rue, Port-Alfred, à 2 h. 00, pour l'église St-Edouard de Port-Alfred, et de là au cimetière de La Baie.

Elle était Dame de Ste-Anne. Direction: Gravel & Fils Ltée.

M. JEAN-CLAUDE JALBERT

A Roberval, le 15 juin 1975, à l'âge de 26 ans et 4 mois, est décédé M. Jean-Claude Jalbert, fils de M. Alcide Jalbert et de Dame Lucille Paré. Il demeurait au 114, boul. Auger, Roberval.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 h. 00. Le départ se fera du salon Harvey Ltée, 816, boul. St-Joseph, Roberval, à 2 h. 30, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée.

MME EVA BRASSARD

A Roberval, le 15 juin 1975, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédée Dame Eva Brassard, épouse de feu Eugène Bergeron. Elle demeurait au 167, Natte, Roberval.

Les funérailles auront lieu mardi, à 16 h. 00. Le départ se fera du salon Harvey Ltée, 816, boul. St-Joseph, Roberval, à 15 h. 30, pour l'église Notre-Dame, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée.

AUTRES DECES

Dame Blanche Ratté-Gingras, 85 ans et 8 mois,

248, avenue Taschereau, Québec.

Dame Léopoldine Ducas-Harvey, 50 ans, 386, rue Locwell, Québec.

M. Robert Hudon, 70 ans, 2259, chemin du Foulon, Québec.

Dame Yvonne Masson-Lefebvre, 71 ans et 7 mois, Deschambault, Portneuf.

M. Paul-Emile Lelèvre, 44 ans, 531, rue Durocher, Québec.

M. Jean-Baptiste Martel, 66 ans, 829, John ouest, Québec.

M. Joseph Pichette, 89 ans et 11 mois, 654, chemin Penin, St-Jean-Christos-tôme.

Dame Juliette Roy-Robitaille, 71 ans, 33, rue St-Jean, Neufchâtel.

Dame Rita Gauthier-Bergeron, 53 ans, 382, rue Richelieu, Québec.

M. Alphonse Charest, 69 ans, 367, de la Salle, Québec.

Dame Marguerite Mathieu-Comeau, 2975, Le Pinguet, Ste-Foy, Québec.

M. Jean-F. Déniger, 52 ans, 3012, de la Retraite, Québec.

BRIDGE

A-2405 MERITE PROTECTION

Alors même que les résultats sont convertis en points de match, il convient d'accorder à un grand chelem la plus grande protection possible. S'il y a toujours chez les joueurs ambitieux la tentation de rechercher la marque supérieure, il convient cependant de rechercher un grand chelem à la dénomination offrant la plus grande sécurité. N'est-ce pas que de nombreux compétiteurs se montreront satisfaits d'un petit chelem si la recherche de treize levées présente le moindre danger?

Donneur: Nord
Personne vulnérable
Pi- A-V
Co- R-V-9-6-5
Ca- V-8-3
Tr- A-10-2

Pi- R-6-3-2
Co- 10-8-3-2
Ca- 10-6-5
Tr- 7-4

Pi- D-10-9-8-7-4
Co- D-4
Ca- D-7-2
Tr- 8-6

Pi- 5
Co- A-7
Ca- A-R-9-4
Tr- R-D-V-9-5-3

| Nord | Est | Sud | Ouest |
|---------------|--------|-----------|--------|
| 1-coeur | passee | 2-trèfles | passee |
| 3-trèfles (1) | passee | 4-S-A | passee |
| 5-coeurs | passee | 5-S-A | passee |
| 6-carreaux | passee | 7-S-A (2) | passee |
| passee | passee | | |

(1) En portant les enchères à 3-trèfles Nord indique une meilleure main que si sa redéclaration avait été 2-coeurs.

(2) Le fait qu'un roi soit manquant ne doit pas dissuader Sud de rechercher un grand chelem. Cependant la sécurité commandait que le grand chelem soit recherché à trèfle et non à sans-atout. En effet, en optant pour sans-atout, Sud dédaignait ainsi sa possibilité de coupes à pique et coeur. De plus, si par malheur le roi manquant avait été à coeur, n'est-ce pas qu'à sans-atout le déclarant aurait pu se trouver en face de sérieuses difficultés? Jouant le coup à trèfle atout, si le roi de coeur est manquant en ce cas le Mort sera en possession des deux hauts honneurs de pique et ainsi facilement Sud pourra disposer de son sept de coeur.

Entame? En jouant le coup à 7-trèfles, le déclarant aurait été en face d'une tâche facile dès que les coeurs chez les adversaires ne sont pas partagés 5-1. Mais à 7-S-A le déclarant se trouve à la merci de l'entame.

Comme entame Ouest n'a certainement pas un choix facile. S'il avait eu l'assurance que l'as de pique soit au Mort, une attaque sous le roi aurait pu être envisagée afin de placer immédiatement le déclarant devant un problème et celui-ci n'acceptant les risques d'une impasse dans le cas d'une extrême nécessité. Dans le cas présent une attaque à pique aurait désarmé le déclarant à condition qu'éventuellement sur le jeu des trèfles Ouest abandonne tous ses piques y compris le roi!

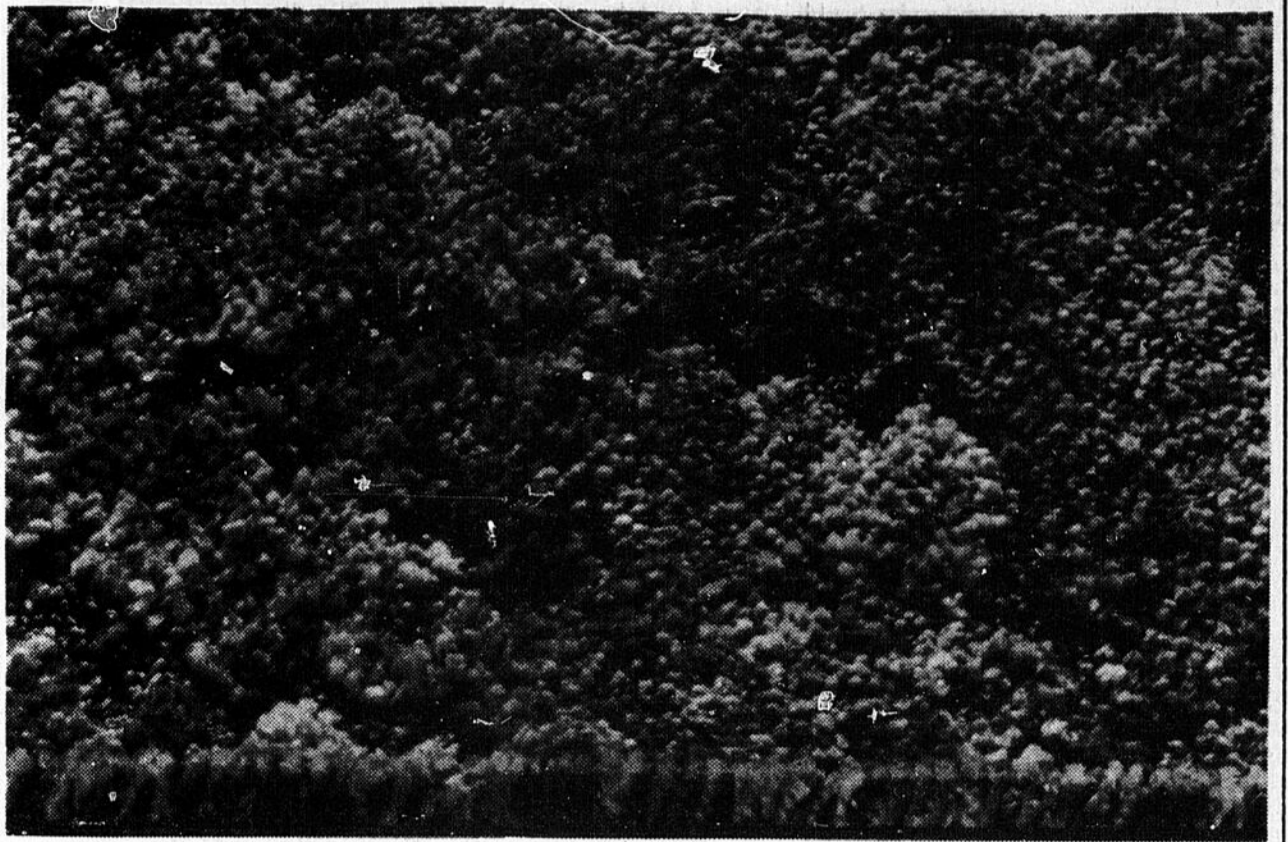
Une entame à coeur permet au déclarant de réaliser son contrat si à la première levée le Mort en joue le cinq ou le six, mais non le neuf ou le valet.

Egalement une attaque à coeur permettrait au déclarant de réaliser les treize levées assez facilement. Ouest peut fort bien adopter une attitude passive en se disant que c'est à trèfle que se trouvent les moindres risques de favoriser le déclarant.

Comme le déclarant défilera tous ses trèfles, Ouest devra abandonner tous ses piques en se disant que si le déclarant est en possession de la dame le roi ne pourrait réaliser une levée. Ainsi alors qu'Est conservera précieusement toutes ses cartes rouges le déclarant ne pourra éviter la perte d'une levée et ainsi il aura été la victime d'une trop grande ambition.

Noël Duchesne

Sears

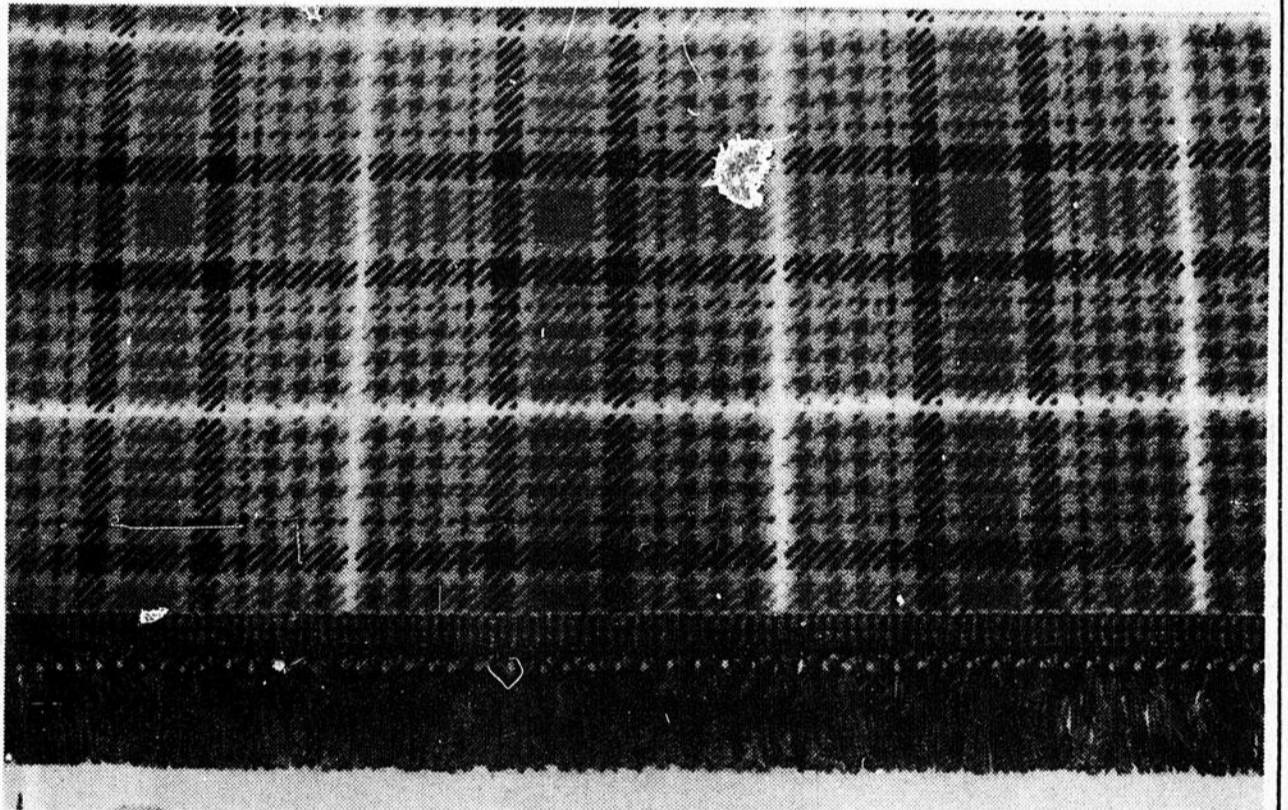


TAPIS DE NYLON ASPECT SCULPTE

Rég.: \$15.99

12⁹⁹
VER. CA.

Tapis 100% nylon résistant aux coloris grand teint. Choix de 10 nouvelles teintes décoratives. Endos de double-jute. Pour toutes les pièces de la maison. Largeur 12'. #37R 014 050. Rabais de \$120 à l'achat de 40 ver. ca.



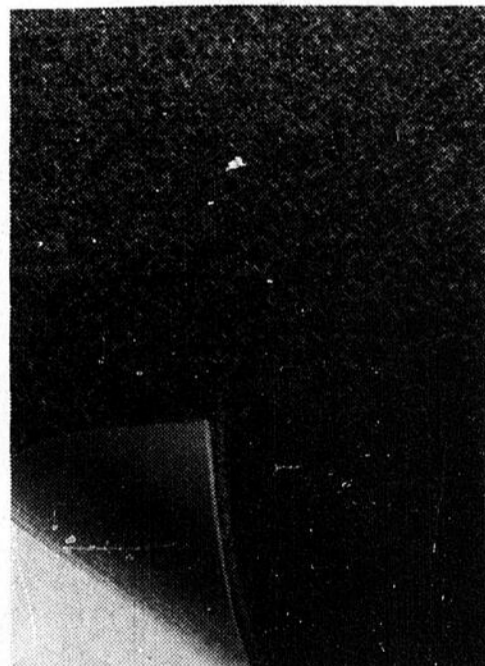
TAPIS A MOTIF PLAID

Rég.: \$139.98

119⁹⁸
ch.

Confection 100% nylon, choix de 3 couleurs. Dimensions 9' x 12'6". Endos coussinés. Bordure frangée. #37R 028 184. Tapis 6' x 8'6". #37R 028 183, rég.:

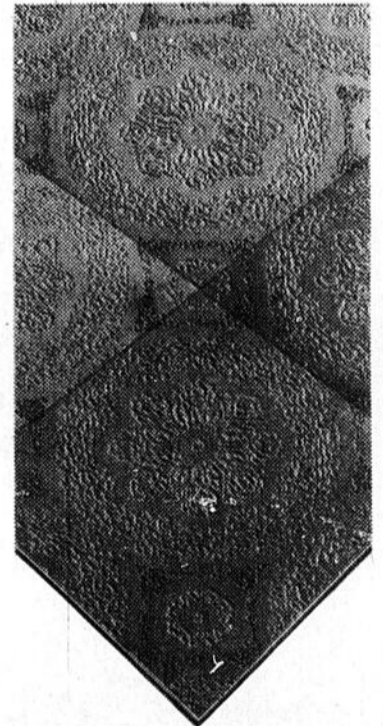
Tapis et couvre-planchers — (Rayon 37)



Tapis intérieur

349
ver. car.

Tapis résistant de polypropylène à endos caoutchouté épais. Facile à poser, faites-le vous même! Choix de 6 couleurs. Largeur 12'. #37R 421 520. Rabais de \$00 à l'achat de 40 ver. ca.



Tapis 100% nylon

Rég.: \$69.99

61⁹⁹
ch.

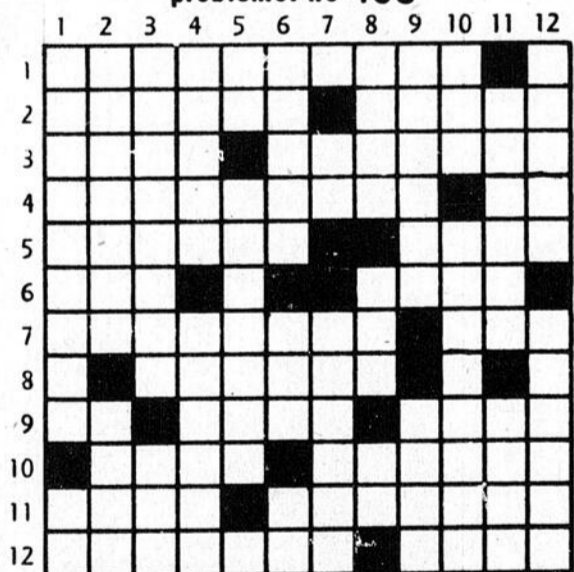
Confection 100% nylon bouclé, facile d'entretien. Endos coussinés. Choix de six couleurs. Dimensions: 9' x 12'. #37R 430 008.

Tapis et couvre-planchers (Rayon 37)

Simpsons-Sears Ltd.

MOTS CROISES

problème: no 498

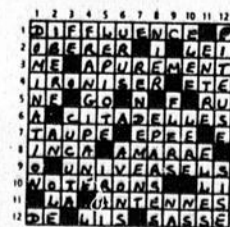


HORIZONTALLEMENT

- Huître perlière.
- Découragé, affaibli. -- Mammifère primate de l'Inde.
- Eau ordinairement additionnée de sirop de fruit. -- Qui a deux côtés égaux.
- Désir de voir. -- Laissez.
- Ch.-l. de c. des Pyrénées - Orientales. -- Liés.
- Trois fois. -- Grand vase de bois.
- Volée de coups. -- I-le du Dodécacanèse.
- Un des lieutenants d'Alexandre.
- Pronom personnel. -- Habitation primitive. -- Saoul.
- Mouvement rapide des papiers. -- Désavouer.
- Rachitique qui ne grandit pas. -- Informer.
- Alcaloïde de la fève de Calabar. -- Ville d'Allemagne orientale.

VERTICALEMENT

- Fétiches. -- Négation.



Révolution portugaise

Importantes décisions prévues pour bientôt

LISBONNE (Reuter) — L'armée gardait, lundi matin, l'immeuble de la radio internationale portugaise alors que des voyageurs arrivant à Lisbonne faisaient état de barricades érigées sur certaines routes conduisant à la capitale portugaise par des militaires de gauche.

La raison de ces mesures de sécurité n'est pas connue pour le moment. Elles font suite au vol d'un stock d'armes dans une caserne, dimanche, et à une vaste opération des forces du Copcon (services de sécurité) qui ont contrôlé de nombreux véhicules sur toutes les routes du pays.

Le Copcon a publié un communiqué appelant à la "vigilance populaire" des travailleurs révolutionnaires pour aider à retrouver un groupe de cinq jeunes gens armés qui auraient volé 21 fusils automatiques et huit mitrailleuses dans la caserne de Santa Margarida, dans le centre du Portugal.

L'armée de l'air a participé à l'opération du Copcon en effectuant des vols de reconnaissance sur le pays. De longues files se sont formées sur les routes conduisant à Lisbonne, dimanche soir, en raison des barrages dressés par les soldats pour fouiller les véhicules.

Réunion
La tension s'est accrue du fait de la réunion d'un certain nombre de membres influents du Conseil militaire de la révolution (organe suprême du pays) durant le week-end, à la base d'Alfeite, à la périphérie de Lisbonne.

Les porte-parole militaires se sont refusés à dire qui était présent à cette réunion ou les sujets discutés, mais selon plusieurs journaux portugais, des décisions d'une importance vitale pour la révolution sont imminentes.

De source généralement bien informée, on déclare que la réunion s'est déroulée en présence du général Vasco Concalves, premier ministre, du capitaine Vasco Lourenço et du vice-amiral Antonio Rosa Coutinho — tous trois connus pour être parmi les éléments les plus radicaux du mouvement des forces armées.

Cette réunion a été précédée d'une série d'articles dans la presse de tendance communiste se plaignant de la lenteur apportée à la réalisation des objectifs de la révolution.

Parallèlement, les socialistes et le Parti populaire démocrate (PPD), de centre-gauche, s'efforcent d'obtenir que l'assemblée constituante, élue en avril dernier, puisse discuter de

questions de politique générale.

Impatience
L'impatience des militaires à l'égard des partis politiques apparaît avec une brutale franchise dans une interview accordée par le général Otelo Saraiva de Carvalho (chef du Copcon) aux révolutionnaires qui occupent illégalement et contrôlent la radio catholique Renascença depuis de nombreuses années.

"Je pense quelquefois qu'il aurait mieux valu, en avril 1974 (date du coup d'État), que nous alignions plusieurs centaines ou milliers de contre-révolutionnaires contre un mur ou que nous les mettions dans les arènes de Lisbonne — pour les éliminer dès le début", a-t-il déclaré.

Israël et Liban protestent aux Nations unies

NATIONS UNIES (Reuter) — Le Liban et Israël ont tous deux protesté, lundi, auprès des Nations unies à la suite des affrontements à la frontière des deux pays au cours des dernières 24 heures.

Israël, qui avait adressé dimanche une protestation au secrétaire-général, M. Kurt Waldheim, à la suite d'un raid sur le kibboutz de Kfar-Yuval par des commandos qu'il disait venir du Liban, a accusé, lundi, dans une nouvelle protestation, des "terroristes de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)" d'avoir tiré des roquettes ou obus de mortier contre les villes de Nahariya et Metula ainsi que sur le kibboutz de Kfar-Giladi.

Le représentant permanent d'Israël, M. Yosef Tekoah, qui fait état de deux civils blessés à Nahariya, déclare que le gouvernement libanais porte la " lourde responsabilité d'une situation qui rend possible de telles attaques de l'OLP à partir du territoire libanais". Israël a été obligé de prendre toutes les mesures nécessaires à sa légitime défense, déclare-t-il.

De son côté, M. Edouard Ghorra, représentant permanent du Liban, accuse Israël de s'être livré à des attaques aériennes et d'artillerie contre son pays au cours des deux derniers jours en violation de l'accord d'armistice israélo-libanais et des résolutions du Conseil de sécurité.

Un accident d'autocar fait 8 morts et 32 blessés

DUMFRIES, Ecosse, (Reuter) — Un autocar transportant 40 excursionnistes âgés est entré en collision avec un camion-remorque, lundi, au nord de Dumfries.

D'après la police, huit personnes ont été tuées. Tous les autres occupants de l'autocar ont été blessés.

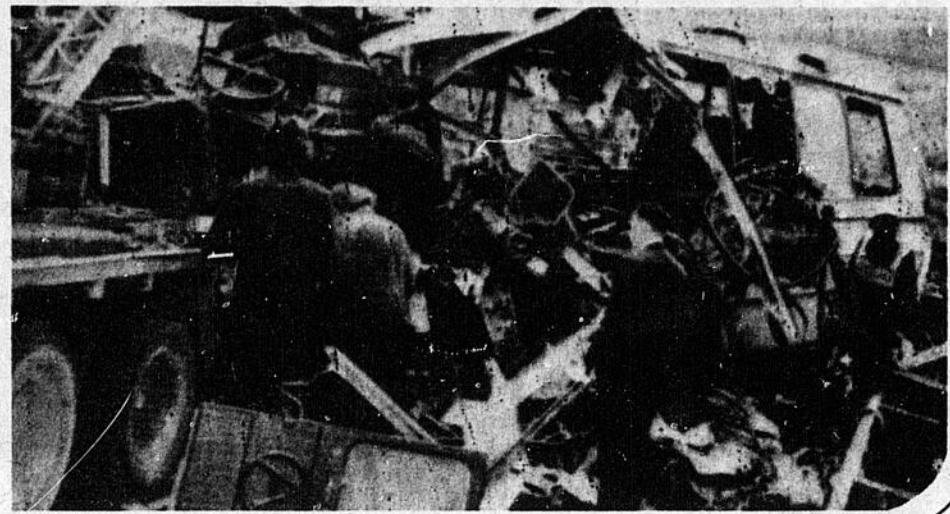
Les premières informations indiquent qu'un pneu du camion-remorque avait éclaté et que le lourd véhicule avait franchi le terre-plein cen-

tral, heurtant de plein fouet l'autocar.

Des médecins ont donné les premiers-soins aux blessés sur le bord de la route. Les victimes ont été transportées ensuite en ambulances dans plusieurs hôpitaux de la région.

L'autocar transportait jusqu'à la station touristique d'Aberfoyle, dans le centre de l'Ecosse, des retraités originaires de Brighton, dans le sud de l'Angleterre.

Le chauffeur de l'autobus figure parmi les tués.



En Angola

Un vieux conflit devenu dramatique

N.A.P. — La situation politique en Angola est dramatique. On ne le cache pas dans les bureaux du FNLA (Front de Libération de l'Angola) à Konshasa (Zaire) et au siège du MPLA (Mouvement Populaire pour la libération de l'Angola) situé au quartier Nganguoni à Brazzaville (Congo).

Les uns et les autres ont doublé leur garde pour prévenir toute attaque adverse, car depuis l'arrestation, au Zaire, d'un commando venant de Luanda avec mission d'assassiner le leader du FNLA (M. Holden Roberto) l'on est devenu de plus en plus méfiant.

Il semble aussi que chaque partie soit décidée à régler une bonne fois le vieux conflit. En effet, la rivalité entre le FNLA et le MPLA ne date pas d'aujourd'hui.

Certains, estiment qu'elle est uniquement d'ordre idéologique. En réalité, les considérations régionales n'y sont pas étrangères.

Les massacres de 1961

Les hommes du MPLA se considèrent comme d'authentiques Angolais. Leurs "frères-ennemis" du FNLA ne sont que des "franco-phones" ayant vécu à l'ombre du Zaire durant toute la colonisation, donc loin des réalités nationales.

M. Holden Roberto est mukongo, comme la plupart de ses hommes, originaire du nord-ouest de l'Angola, limitrophe du Zaire.

Le MPLA est d'essence "mbundu". L'histoire a montré que les bakongos massacrent, un certain 15 mars 1961, des milliers de réfugiés mbundu dans les forêts qui entourent Luanda. Et, depuis cette date, les deux ethnies se livrent une guerre sans merci.

Décidés à se battre

"Le MPLA a toujours désiré vivre en parfaite harmonie avec tous les nationalistes angolais, a déclaré

à la NAP une des personnalités marquantes du MPLA. Mais, avec ses tribalistes du FNLA, il est impossible de faire quoi que ce soit. Notre mouvement est ouvert à toutes les couches sociales.

C'est ainsi qu'on rencontre dans nos rangs toutes les races. C'est ce qui explique notre grande popularité. Comme ce sont les masses qui font l'histoire, nous vaincrons."

De l'autre côté du fleuve, il règne une atmosphère tendue dans les bureaux du FNLA.

La préoccupation du haut-commandement est évidemment "la situation intérieure du pays" car les informations qui proviennent régulièrement de Luanda permettent une vision fidèle des événements.

A la question de savoir ce que pense le FNLA de la situation en Angola, la réponse d'un responsable est évasive: "Nous avons toujours fait un effort pour unir tous les fils de notre pays. Cet effort a payé avec le ral-

liement de Daniel Chipenda. Quant à notre conflit avec le MPLA, vous savez qu'il est surtout d'ordre idéologique. Les communistes veulent imposer une idéologie importée à nos masses qui ne comprennent absolument rien à toutes ces conceptions politiques. Nous sommes décidés à aider ces masses à ne pas être détournées de la véritable voie angolaise."

Discretion

Chacun des deux mouvements dresse actuellement le bilan du passage de son représentant à la tête du conseil présidentiel mis en place en février dernier: Johnny Eduardo, du FNLA, avait précédé, en mars, Lopo de Nascimento, du MPLA (avril), lui-même remplacé depuis le début de mai par José Delé, de l'UNITA.

A six mois de la date fixée pour l'indépendance du pays, (11 novembre 1975), on se demande si le référendum prévu par les ac-

cords de janvier dernier à Alvor, pourra être organisé dans ce climat. Cependant, les responsables du MPLA et du FNLA aimeraient que cette consultation ait lieu à la date prévue. Ce à quoi tient également l'UNITA, le troisième mouvement angolais dirigé par Savimbi qui tente tant bien que mal de jouer un rôle d'arbitre.

Pauvre Angola! Cette exclamation est maintenant courante dans les rues de Kinshasa où continue de vivre une importante colonie angolaise, et à Brazzaville.

Les gouvernements zairois et congolais font preuve de discrétion à l'égard de la situation actuelle. Ils proclament que ce qui se passe actuellement à Luanda est un problème intérieur angolais.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

Sears

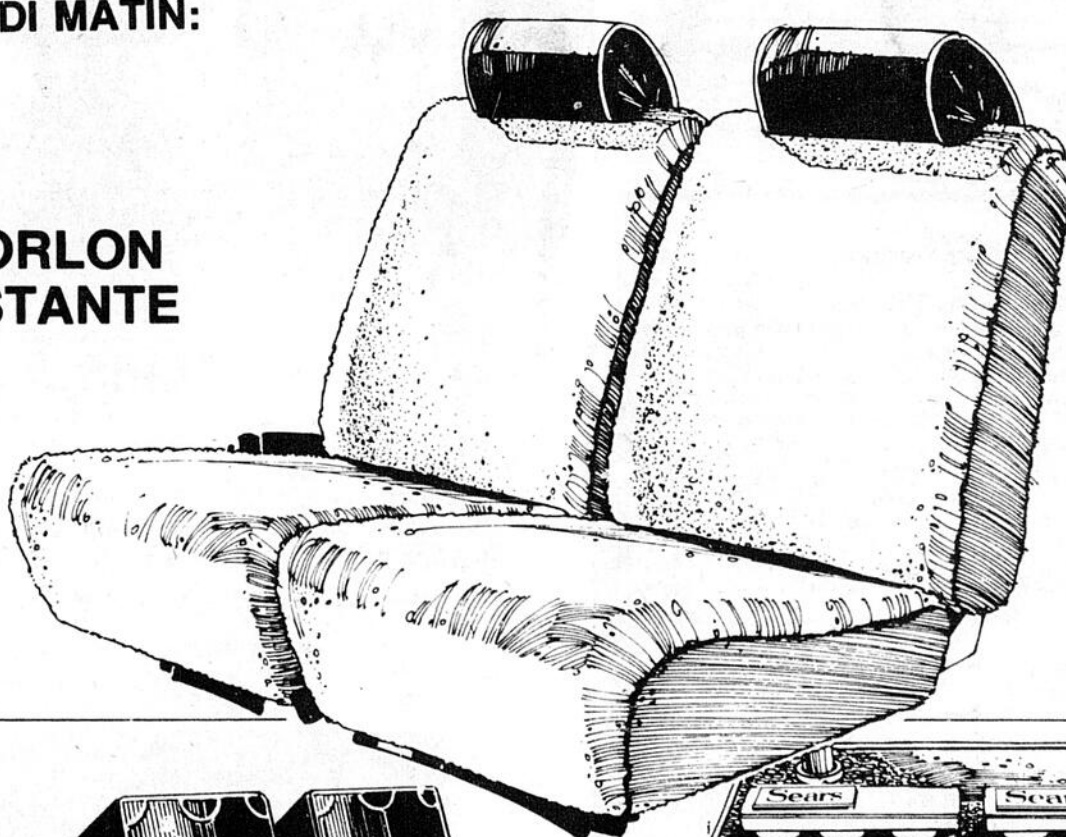
EN VENTE DES LUNDI MATIN:

HOUSSE LUXUEUSE EN ORLON CONFORTABLE ET RESISTANTE

Rég.: 11.98

9⁹⁹ ch.

S'ajuste parfaitement sur le siège, donne un air de luxe et un confort véritable à votre auto. Fraîche en été, chaude en hiver! Choix de 6 couleurs. # 28R 098 014.



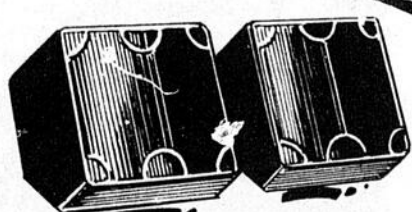
Sears



LECTEUR 8 PISTES

Lecteur quadrphonique, boîtier en simili-bois. Sortie 12 watts, contrôles coulissants. Système anti-voil incorporé.

Rég.: 109.98
99⁹⁹ ch.



HAUT-PARLEURS

Haut-parleurs, à grille coulissante, sorties 8 watts.

Rég.: 19.98
16⁹⁹ paire



RABAIS DE 3.99 BATTERIE "PREMIUM"

Rég.: 38.98

34⁹⁹

Sans échange. Plaque de surface plus grande pour plus d'énergie. Garantie de 54 mois, remplacement gratuit pour 18 m.c.s. # 28R 010 524.

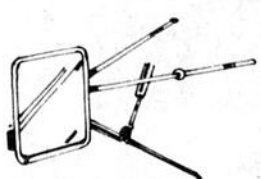


Coussin d'aération

Rég.: 4.49

3⁹⁹ ch.

Modèle de luxe, recouvrement de plastique tons rouge, bleu, noir, avocat ou mandarine. Garantie inconditionnelle de 12 mois. # 28R 097 158.

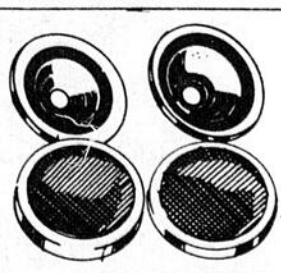


Miroir de remorque

Rég.: 6.99

5⁹⁹ ch.

Idéal pour la voiture qui traîne une caravane.

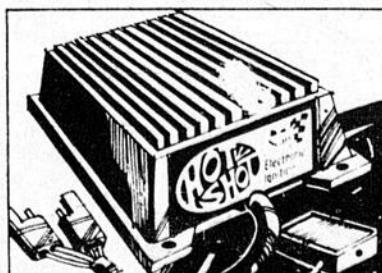


HAUT-PARLEURS

Rég.: 14.98

12⁹⁹ paire

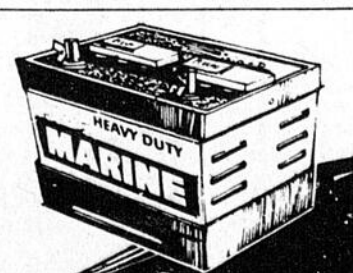
Modèle rond au fini chromé. Sortie 5 watts.



Système d'allumage "Hot Shot"

55⁹⁸ ch.

Une grande performance de votre véhicule à toutes les vitesses. Convertisseur pour distributeur. # 28R 043 015.

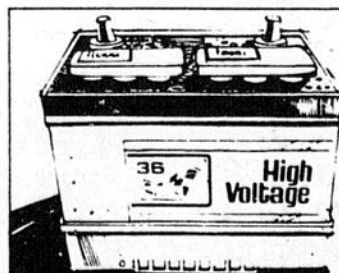


Batterie Marine

37⁹⁸ ch.

Classée pour 70 amp./heure. # 28R 010 025.

Batterie pour tracteur de jardin. # 28R 010 309, 34.95 ch.



Batterie de haut voltage

Rég.: 31.98

28⁹⁹ ch.

Qualité identique à l'équipement original. Garantie pour 3 ans de démarrage rapide. Remplacement au cours des 12 premiers mois. Garantie totale de 36 mois. # 28R 010 930.

Accessoires d'auto — (Rayon 28)

Simpsons-Sears Ltd.

TÉLE-SHOPPING

549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE! Nous entretenons ce que nous vendons. Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8357
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947